

Les dialectes de Wallonie



Tome 11 - 1983

ABRÉVIATIONS COURANTES

- AHL Annuaire d'Histoire liégeoise.
- ALF J. GILLIÉRON et E. EDMONT, *Atlas linguistique de la France*.
- ALW *Atlas linguistique de la Wallonie*.
- ASW Annuaire de la Société de Littérature wallonne.
- BDW Bulletin du Dictionnaire wallon.
- BSW Bulletin de la Société de Langue et de Littér. wall.
- BTD Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.
- DBR Les Dialectes belgo-romans.
- DFL J. HAUST, *Dict. français-liégeois*, publié sous la direction d'El. LEGROS, 1948.
- DL J. HAUST, *Dict. Liégeois*, 1932.
- DW Les Dialectes de Wallonie.
- EMW Enquêtes du Musée de la Vie wallonne.
- FEW W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*.
- PSR Le Pays de Saint-Remacle.
- RbPhH Revue belge de Philologie et d'Histoire.
- VW La Vie Wallonne.
- ZfRPh Zeitschrift für romanische Philologie.

Les Dialectes de Wallonie

Les dialectes de Wallonie



Tome 1 - 1953

DON ALBERT MAQUET
SLLW

19918724812-076

- 8437

Les dialectes de Wallonie



Tome 11 - 1983

Les disjectes de Wallonie



Secrétariat : Jean LECHANTEUR, rue M. Beckers, 11, 4634 Soumagne

Pour l'étude du suffixe *-aculu* en Wallonie

1. Une première approche du sujet a été esquissée dans le Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne, Liège, 1903-1904, pp. 7-10, sous le titre *Un exemple de l'étude des suffixes. Suffixe à*. Une documentation plus large, mieux localisée, plus précise en ce qui concerne les significations des termes étudiés, permet d'améliorer sur certains points cette étude. Notre propos n'est pas cependant de retracer toute l'histoire du suffixe *-aculu* dans les parlers belgo-romans. Nous nous bornerons à examiner quelle est, à l'époque contemporaine principalement (même si nous faisons quelques incursions dans le passé) la fréquence, la vitalité du suffixe dans les diverses aires linguistiques de la Wallonie, quel est son mode de formation, quels sont ses sens⁽¹⁾.

Cette enquête — qu'il faudra prolonger et préciser — montre que la situation dans la Gaule du Nord a été plus complexe, plus variée, qu'il n'apparaît à celui qui ne se fonde (il y est souvent obligé, vu le peu d'études sur les suffixes dans les patois) que sur le français. Il risque de penser que la disparition du suffixe *-ail*, amorcée au 16^e s. en fr., à la suite notamment de confusions phonétiques

(¹) Pour une approche générale, v. Edward Fowler Tuttle, *Studies in the derivational suffix -aculu : Its Latin Origin and its Romance Development*; Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1975, 128 pp.

entre 「-al」 et 「-ail」 (plur. 「-aux」), aujourd'hui achevée puisque le suff. ne subsiste plus que dans quelques mots (épouvantail, vantail, éventail, soupirail...) et n'est plus productif, a été le lot de tous les parlers d'oïl. En Wallonie, on le verra, la situation est très diverse selon les régions, et le suffixe reste encore bien vivant dans les parlers du nord-est.

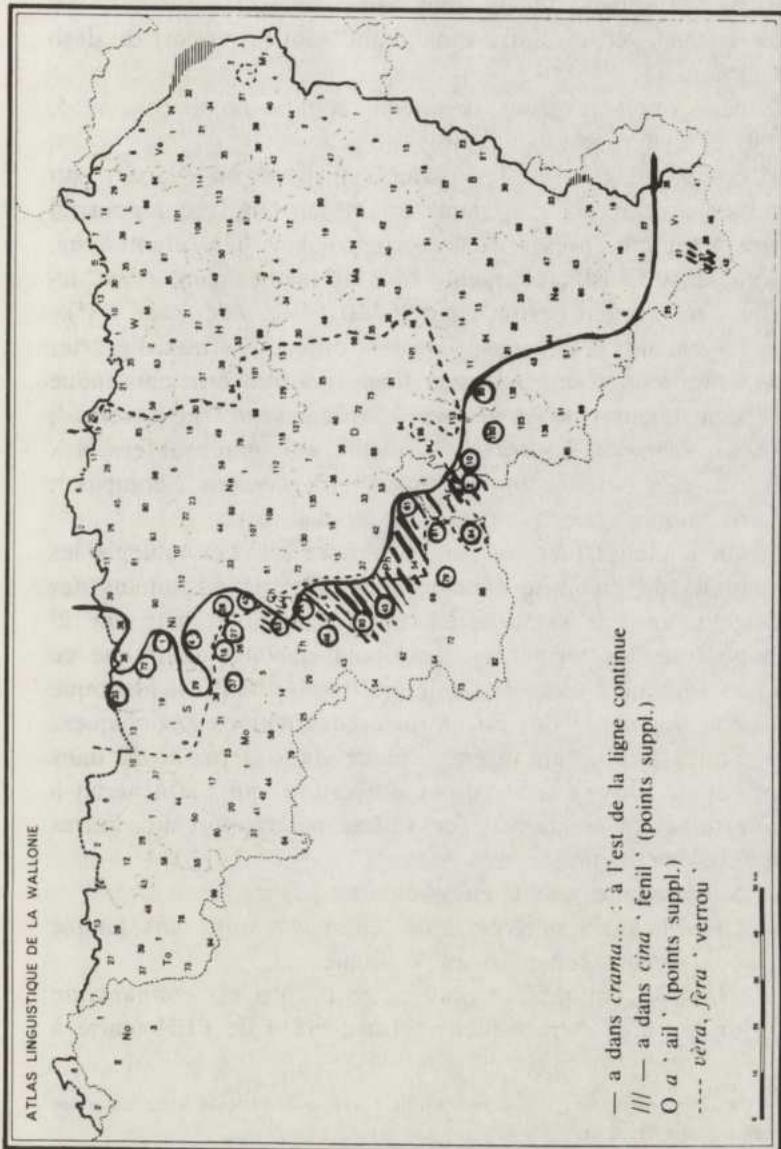
On ne retiendra dans l'étude proprement dite que les termes qu'on peut croire sentis comme dérivés, c'ad intégrés à une famille (ce peut n'être qu'un mot : verbe, en général; substantif, dans quelques rares cas⁽²⁾). Peu nous importe ici qu'il s'agisse de dérivés anciens, attestés en latin (comme *batt(u)aculum > bata*) ou qui y sont vraisemblables (comme **expaventaculum > spaw(è)ta*), ou bien, ce qui est le plus fréquent, de formations romanes.

Quelques dérivés latins en *-aculum* qui survivent dans certains de nos parlers, à l'état isolé, comme termes autonomes, sans famille, seront examinés à part, en avant-propos (2.1). Ils devraient, en principe, si l'évolution s'était déroulée régulièrement, sans accroc ni collision, nous indiquer la forme prise dans nos différents patois par le groupe *-aculu*, fr. *-ail*⁽³⁾. Ce n'est, hélas! pas aussi simple, car des influences analogiques ont souvent joué.

1.1. Pour l'identification du suffixe, on s'est fondé avant tout sur les critères synchroniques suivants :
a) forme de la finale, déterminée par l'examen du plus grand nombre d'exemples sûrs (v. 2);

(²) V. *hura*, *sapa*, *téra*... On aurait pu les écarter, ainsi que quelques autres qui sont p.é. dérivés d'un verbe, mais qui n'existe plus (v. *agolina*, *strama*), comme on a écarté *spira*, *sospira*... 'soupirail' et les types examinés sous 2.1. Cela n'aurait pas modifié sensiblement le tableau.

(³) On élimine d'office les formes savantes (*orake*) et les emprunts au fr. (lg. *éventail*). — Le fém. *-acula*, dont le traitement est très différent du masc., ne sera pas non plus pris en considération ici.



- b) nature substantive du mot (subst. masc.);
- c) liaison avec un autre mot, établissant le rapport de dérivation;
- d) sens (mais les sens de *-aculu* sont si nombreux, v. 5, que ce critère est peu utile);
- e) comparaison avec les parlers voisins : on écartera sur cette base, p. ex., le nam. *auja* 'barrière', qui pourrait être retenu d'après a-d, le correspondant liég. étant *hâhê*, dont le suff. est clairement *-ellu*; de même, nam. *êdia* 'levier' ou *pèzia* 'peson', parallèles à liég. *êdê*, *pèzê*...⁽⁴⁾.

Le recours aux quatre derniers critères permet d'écarter de nombreux termes dont la finale pourrait être confondue avec le résultat de *-aculu* : p. ex. liég. *hêna* 'petit verre', *hêrna* 'harnais', *trava* 'travail de maréchal-ferrant', *colza*, *g-* 'colza', *mâva* 'mauvais', *compas* 'compas'; nam. *lampa* 'lampas; palais (de cheval)', etc.

On a tâché, bien sûr, de confirmer par l'étymologie les résultats de l'analyse synchronique. Il reste néanmoins des cas douteux. Il serait intéressant d'examiner dans une 2^e étape tous les termes écartés, pour quelque motif que ce soit : tous ceux dont la finale (suffixe ou non) est identique à celle de *-aculu* ont pu entraîner des actions analogiques.

Enfin, il faudrait insérer l'étude du suffixe *-aculu* dans une étude plus générale de la suffixation, qui s'attacherait à déterminer la position de ce suffixe par rapport aux autres suffixes de mêmes sens.

2. Forme de *-aculu* en Wallonie.

2.1. Quelques dérivés latins en *-aculu* auj. sans famille sont largement répandus en Wallonie.

^o Le plus intéressant pour notre propos est *cramaculum* > afr. *cramail* 'crémaillère'. La q. 1814 de l'EH (carte à

⁽⁴⁾ Une suffixation en *-aculu* aurait donné *êda* (attesté avec un autre sens en lg.), * *pèza*.

paraître dans ALW 5), qui confirme et précise ce que nous apprennent les dictionnaires et les lexiques, nous servira de support (5).

Si, au sens 'crémaillère', des descendants de *cremare* existent dans toute la Wallonie, le suff. *-aculu* a, en dehors de la zone proprement wallonne, subi un traitement particulier ou été remplacé par un autre suffixe.

On retiendra que *-aculu* aboutit à *-a* dans la majeure partie des parlers wallons (liégiens, nam.; partie de l'o.-w. et du s.-w.) et même en gaumais septentrional.

Les f. *-ô* du gaum. mérid. et d'une partie du picard remontent p.é. au même suff. suivi de *s* (nomin. sg. ou acc. pl.) ou bien elles ont subi l'influence analogique du suff. *-ale*.

Les autres finales, dont certaines posent, d'ailleurs, des problèmes d'interprétation, ne nous apprennent rien sur le traitement de *-aculu*: outre quelques f. du type *«crémaillère»* en pic., on rencontre le diminutif *-ion* (= *«-illon»*); des f. en *-ia* et en *-iô*, qui paraissent répondre à fr. *-eau* (< *-ellu*), mais qui, situées entre les aires *-a* et *-ion* ou *-ô* et *-ion*, pourraient résulter d'un croisement entre ces deux formes (6); des f. en *-i*, *-é*, *-è* (D-s, Ne s-o, Vi n-e) où on reconnaîtra avec J. Haust, *Etym.*, 57, le suff. *-iculu*; etc.

⁵ *cenaculum* (< *cenare*; salle à manger > grenier).

La q. 1350 FENIL de l'EH nous fournit quelques éléments nouveaux sur le traitement de la finale. La situation, ici, est compliquée par la concurrence d'autres types lexicaux (*«cav-ard»* en hesbignon; *«trav(e)ure»* dans le s.-w., etc.).

(5) FEW 2, 1312b *kremaster*.

(6) Cependant, les f. analogues *chiniô*, *-gnô* 'fenil', qui ne sont pas susceptibles d'avoir été croisées avec *«-illon»*, appuient plutôt l'hypothèse d'une substitution de suffixe.

Retenons surtout que la f. *-a* s'y rencontre en un point du gaumais mérid. (Vi 37) et qu'elle s'étend à l'ouest un peu au-delà de *crama* (dans la zone *cramion* : à Ch 63; Th 24, 53; Ph 6, 45, 54, 61; Ar 2).

Pour le reste, *-ô* est également sud-gaumais (Vi 43, 46, 47) et picard. Une f. en *-è* (*cinè*) apparaît ici dans le s. de Ph (Ph 69, 79, 81, 84, 86) et à l'est (My 3; B 4, 5, 7); qu'elle provienne d'une palatalisation ou d'une substitution de suff. (comme le pense A. Lerond, *Hab.*, p. 381), elle ne représente pas, en tout cas, le traitement habituel de *-aculu* (⁷). Enfin, les finales *-él(e)*, *-ér(e)*, souvent fém., de l'ouest de To et du sud de Th, parallèles au mouscronnois *crémèle* 'crémaillère', représentent s. d. *-acula* plutôt que *-ellu* (comp. pic. *èt'nèle(s)*, *-élé(s)*, *-ére(s)*, litt. tenaille(s), pincettes de foyer).

^o * *veraculum* (< *vericulum*, FEW 14, 285a) > *vèra* verrou.

Des données d'EH 1039, on retiendra l'existence d'une vaste zone namuroise *vèra*, qui s'étend assez loin vers l'ouest, jusque dans la région picarde (arr. de S); *fèra* isolé à Malmedy (id. V; Sc). — Ailleurs, f. en *-ou* (et var.) surtout, mais aussi, à la lisière orientale de *-a*, en *-ia* et *-io* (= *-ellu*).

(⁷) On ne peut, aussi catégoriquement que le fait A. Lerond, rejeter le procès *-aculu* > *-è*. Si d'ordinaire, dans un groupe semblable, yod disparaît sans laisser de trace (de même *-uculu* > *-o* : *d(j)i no* genou, *fno* fenouil...), il peut aussi sporadiquement se combiner avec *a* pour produire *-è* : comp. *aliu* > *a* mais *radius* > *rè*, *faniu* > *fa* et *f(w)è*, NL *Ama Amay* mais *Sère Seraing* (fin. *-aniu*)... Il n'est donc pas impossible que, cà et là, et dans certains mots, une finale *-è*, qu'on est tenté d'analyser *-et (-ittu)*, résulte d'une évolution normale, même si elle est exceptionnelle, de *-aculu* (v. par ex. *doguèt*, *zùnè*, syn. de *-a* : 4.1.1.). On n'a pas voulu, en l'absence d'un critère sûr, tenir compte de ces dér. éventuels en *-è*, d'autant que dans la perspective adoptée, l'origine réelle importe moins que le rattachement

^o * *geminaculum* > *djama* ‘deux ou, par extension, plusieurs jours de fête qui se suivent’.

Le t. apparaît auj. comme immotivé (bien qu'un verbe *djamer* ait dû exister dans l'est-wallon). Il est connu en liég., verviétois, malmédien, namurois, a été connu autrefois à Charleroi (v. Haust, *Etym.* 70). Il ne nous apprend rien de nouveau sur le traitement de la finale.

2.2. On peut comparer aussi à d'autres mots comportant un *a* tonique sous l'influence d'un yod, comme *malleu* (> liég. *ma* gros marteau) ou *aliu*, fr. *ail*.

La q. 104 de l'EH a noté le type *l'ail* dans toute la Belg. romane. A nouveau, on remarque un léger débordement de l'aire *a*, surtout vers l'ouest (v. carte). La f. fr. *ay* s'est immiscée dans le sud-wallon et dans la partie orientale du picard, cependant que la f. *ô* occupe pour ainsi dire tout le gaumais (Vi) et quelques points picards. Mais la f. la plus caractéristique, qui n'apparaissait pas dans les mots précédents, est *al*, en picard occidental (To); elle y est probablement régulière, et il est possible que la petite zone qu'elle occupe soit une zone de recul (comp. *solèl* soleil, ALW 1, c. 92, *boutèle* bouteille, ID., c. 6...).

2.3. On retiendra de cet examen quelques observations : a) *-aculu* aboutit normalement à *-a* en wallon (y compris dans le sud-wall. et même dans l'o.-wall. où le résultat est moins constant); ainsi que dans le n. du gaumais et, à l'origine peut-être dans tout l'arrondissement de Virton; ce traî-

possible à des séries actuelles : les dér. en *-è* s'intègrent à la famille de *-ittu*, non à celle de *-aculu*.

A l'inverse, dans certains patois, *-a* représente p.é. le suff. diminutif *-at* plutôt que *-aculu* (v. *mussa* : 4.4); malgré l'existence dans des patois proches de correspondants à coup sûr diminutifs (*-et*, *-otte...*), on ne peut, ici, dans la même perspective synchronique, exclure un rattachement à la série *-aculu*, faute de connaître le sentiment des sujets parlants.

tement est clair, et généralement univoque (pour le namurois, v. pourtant 3);

b) dans la zone *-a* le résultat peut être parfois *-è* (homonyme de *-èt* < *-ittu*); v. n. 7;

c) le résultat *-ô* est fréquent en gaumais et en picard occidental, et il est identique à celui d'autres suffixes (*-ard*, *-al*);

d) le picard ignore, semble-t-il, l'aboutissement *-a*; à côté de *-ô* qui est équivoque, et peut-être analogique, le résultat primitif pourrait être *-al* en tournaisien;

e) il semble que certains parlers picards aient préféré à *-aculu* le fém. *-acula* (dont nous ne nous occuperons pas ici).

3. **Formation** des dérivés motivés. — En général, les dérivés sont formés sur un verbe, à partir du radical du part. présent (ou du plur. de l'ind. prés.) :

advin-er, *-ant*, *-a*; *bate*, *-ant*, *-a*; *covri*, *-ant*, *-a*; *boûre*, *bolant*, *bola*; *beûre*, *buv-ant*, *buv-a*, *rîre*, *riyant*, *riya*, etc.

Pour les verbes en *-î*, le traitement diffère selon les verbes, tout en restant régulier :

a) *-î*, *-ant*, *-a* : *bouh-î*, *bouh-ant*, *-a*; de même, *camouss-as*, *êd-a*, *èlah-a*, *hoss-a*, *houk-a*, *pih-a...*;

b) *-î*, *-i-ant*, *-i-a* : *crah-î*, *crahi-ant*, *crahi-a*; de même *foumi-a*, *grawi-a*, *hôpi-a*, *mohi-a* (-ou -ha), *lâmi-a* (sur *lârmî*, part. prés. *lâmi-ant*), *rahi-a*, *ramchi-a*, *rouhi-a*, *rouvi-a...*

Dans ce dernier cas (*-i-a* prononcé *-ya*) et également lorsque *-a* s'est ajouté à un radical terminé par yod, *gn*, *tch*, *dj*, *ch*, *j* (*aspoy-a*, *cafougn-a*, *iërtch-a*, *tèch-a...*), la finale peut se confondre, en namurois, avec le résultat de *-ellu* (fr. *-eau*, liég. *-ê*) : nam. *-ia*.

Si on met à part les quelques dérivés sans correspondants verbaux (v. n. 2), tous ceux que nous avons recueillis obéissent à la règle de formation qu'on vient d'énoncer, à quelques exceptions près : liég., verv. *blawetia* (verbe *bla-*

weter, à partir duquel on attendrait *blaweta*), liégi. *graw'tia* ce qui sert à *graw'ter* (ici, le v. a., normalement, *graw'ta*) (8).

4. Fréquence. — Les chiffres qu'on cite pour chacune des grandes variétés dialectales de la B.R., à partir du dépouillement de dictionnaires et de lexiques dont on trouvera l'indication plus loin, ne doivent être pris que comme des indicateurs de tendances. En dépit de certaines hésitations de choix, et surtout du fait que la documentation disponible est inégale selon les régions (les sources sont relativement nombreuses pour l'est-w., très rares pour le s.-w.), la valeur relative de ces chiffres paraît, compte tenu de l'importance des écarts constatés, significative de comportements locaux. Il reste, bien entendu, que l'approche provisoire qu'on propose ici devra être précisée par de nouvelles enquêtes; notre but est précisément d'indiquer certaines directions de recherche.

4.1. Est-wallon. — En liégeois, dans le DL, plus riche et plus précis que le *Dict. de rimes*, je relève près de 100 types, en comptant des dérivés sans base verbale, des t. non retrouvés par J. Haust dans l'usage oral de Liège, mais cités sur le témoignage de dictionn. plus anciens, et parfois repris par d'autres dictionn. de l'est-w. (*djura*; *èsbara*; *para*; *pèya*; *pika*; *spata*; — les 2 derniers sont dans *Wis.*); des t. notés par Haust dans l'aire liégi. au sens large, non à Liège même (*bal'ta*; *potcha*; *agolina*; *raboula*; *roha*; *vika*); des t. à valeur plaisante qui ne sont employés que dans une enfantine (*amagna*) ou dans des expressions (*cova*; *crèva*; *fougna*; *mora*; *plora*; *pougna*; *pouna*; *touma*; *tronla*).

En verviétois, je relève dans le dictionn. de *Wisimus* une quarantaine de types, dont 4 absents de DL (*acsègna*,

(8) V. aussi *fouma*, *moha*, *rouha* (4.1.1.), *rôka* (4.1.2.).

grèta, sovena, tchoúla) et 2 cités par DL d'après des dictionn. du 19^e s. (*pika, spata*).

Le dictionn. verviétois de Xhoffer (ca 1860) permet encore d'ajouter quelques dérivés inédits. L'éditeur des extraits, J. Feller, note, BDW 10, pp. 31-2 : « La série en -a nous fournit des noms inédits du suffixe *-aculum*, qui prouvent qu'en wallon cette catégorie est extensible à volonté. On pourrait soutenir que tout verbe est susceptible de produire un déverbal en -a ». Feller en cite immédiatement après, mais sans toujours les traduire et en donnant parfois ses propres traductions, 36 dérivés, dont presque tous, choisis expressément, sont absents de nos listes précédentes.

En malmédien, on note dans Scius (1893) un peu plus de 30 mentions, dont 8 nouvelles (*blonça, clapa, gordja, hufla, planta, râh'la, tchiwa*, « *tûtat* »); en outre, 2 f. préfixées inédites (*dustopa, rassaw'ra*).

D'un siècle antérieur, le lexique de Villers permet d'ajouter 5 dérivés supplémentaires (« *trimat* »; « *xhapat* » repris, d'après Villers, par Scius : *hapa*); « *xhemat* » (var. de lg. *hém'la*); « *xhorbat* »; « *flachat* » retrouvé par L. Remacle, Gloss. Gleize).

Le *Glossaire de La Gleize* [Ve 39], 2^e éd., de L. Remacle, signale une vingtaine de dér. en *-aculu*, dont 7 non signalés jusqu'ici (*assia, bêtcha, bileta, doga, hôpia, mohia 2, vèda*).

Je n'ai pas dépouillé les dictionn. liégeois anciens (Cambresier, Hubert, Forir, Lⁱ Remacle, Lobet...), dont certaines mentions sont reprises par DL; mais d'autres sources philologiques (surtout les glossaires technologiques du BSW) m'ont permis d'ajouter quelques types nouveaux et quelques sens particuliers.

Si donc la liste qui suit ne se prétend pas exhaustive pour le liég. au sens large, elle est néanmoins beaucoup

plus fournie que celle publiée par le *Projet* qui, bien que ses localisations ne soient pas toujours très précises (en fait, la plupart doivent être liégi. ou nam.) vaut pour la Wallonie tout entière.

En outre, la liste du *Projet* contient des dérivés anciens devenus immotivés que nous avons écartés (comme *cina*, *crama*) et des termes mal analysés (*trava* < *tripalium*) ou incertains (*spina?* épinoche; *spira* spirale...).

4.1.1. La liste alphabétique des dérivés de l'est-w. a été établie d'après les ouvrages suivants : *Dictionn. liégeois* de J. Haust (DL), avec indication des précisions éventuelles de celui-ci (reprises à F [orir], H[ubert], G[randgagnage]; localisations particulières); les dictionn. verviétois de Wisimus (W), Ramelot (R) et Xhoffer (Xh); le Glossaire de La Gleize, 2^e éd., de L. Remacle (Gl); les dictionn. malmédiens de Scius (Sc) et de Villers (V); quelques glossaires technologiques du Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes (BSW); l'article sur *-aculu* du Projet de Dictionn. général de la l. wall. (Pr). On utilise aussi occasionnellement des données venant du Bull. du Dictionn. wall. (BDW) et de l'*Atlas ling. de la Wallonie* (ALW) (9). En outre, quelques mentions littéraires ont été retenues, surtout des types absents des œuvres philologiques dépouillées : elles ne sont ici que signalées, on les reprend plus en détail au paragraphe 4.1.2.

acsègna chose qui indique, signe, brandon (W); « *ascègnat* » indicateur, indice (Sc), signe, indice, indicateur, enseigne (V). — Aj. FEW 11, 601a *signare*.

aduza : v. 4.1.2.

(9) Et encore de J. Haust, *La houillerie liégeoise* (Houil.), qui n'a pas été dépouillé systématiquement.

ad'vina devinette (DL); ~, charade, rébus, énigme (W); problème, énigme (Sc, V); ce qui se devine (Pr.). — FEW 3, 108b.

afiya (Erezée Ma 19) confiance : *i n'a noun- ~ à lu on ne peut se fier à lui* (BDW 8, 30). Ex. litt. : *c'esteût tote si vèye,... tot s'afiya* C. Fourny, *Li P'tite*, s.d., p. 3. — Cf. *rafîya*. — FEW 3, 501a.

agolina (Jupille, Verviers; -â [autre suff.] F) gouffre; fig. grand gosier (DL); bêteoir [puits naturel] (W). — Cf. *ègolena*. — FEW 4, 309a.

ahafta (*h* mouillée; Vielsalm) ce qui sert à accrocher légèrement : *i fât qui l' ~ n' tègne câsi nin l' fièr do cêp* (piège) (BDW 6, 82). — Cf. *hafta*. — Aj. FEW 3, 272a *excavare*.

ahouwa (t. de houill.) moyen d'*ahouwer*, c.à.d. de protéger une taille contre un coup d'eau; seul ' dans *teût d' ~, polî d' ~* (DL; Haust, Houil.). — FEW 17, 125b.

alèva (Liège, Namur; t. de meun.) système de leviers servant à soulever ou abaisser la meule supérieure pour qu'elle broie plus ou moins fin (BDW 9, 52, d'après BSW 54, 186-9). — Aj. FEW 5, 274.

alùtcha : v. 4.1.2.

amagna (t. enf.) bouche (dans une enfantine) (DL; Defrecheux, *Enf.*, BSW 24, 147...). — Cf. *magna*.

anoya : v. 4.1.2.

aplaka (Comblain, Hotton, Marche, Rivage, Sprimont; mais -ant Charneux, Fraipont) grateron; *Galium aparine L.* [...] (BDW 21, 29). — FEW 16, 630b.

arèdja objet, affaire (t. de dénigrement) (DL). — Ex. litt. : *cist- ~ -là* d'une latrine avec chasse d'eau (Fr. Hurard, *Fin Marlou*, p. 32). — FEW 10, 10b.

arèsta obstacle (DL).

ariva action d'arriver (Pr.).

aspoya appui, accoudoir; (fig.) aide (DL); ce qui sert à appuyer (*as-poyî*), appui (Pr.); *aspouya* (Lobet); autres mentions, égal¹ nam. et s.-w.. dans ALW 4, 160. V. encore *aspouya* appui-main; baguette sur laquelle les peintres [en bâtiment] appuient la main qui tient le pinceau (A. Bouhon, BSW 39, 1899, 113); « *aspouïa* ou *ra-* » (t. d'ébéniste) accoudoir ou accotoir, partie d'un prie-dieu ou d'une voiture sur laquelle on s'appuie (A. Body, BSW 10, 1868, 213; *raspouya* accotoir, accoudoir (R). — Cf. *rasploya*.

assia siège; — partie de l'établi rudimentaire nommé *bâdêt* (Gl.). — Dér. de *assîr* asseoir, à aj. FEW 11, 397.

astans'na étançon (DL). — FEW 12, 238a.

astè[t]cha (t. de houil.) pièce de bois à laquelle on attache la poulie qui doit recevoir la corde tirant les pierres et les bois de remblai (Bormans, BSW 6, 1863, 154). — Aj. FEW 17, 197 * *stakka*.

astipa (syn. *astipe*, f.) étai, moyen d'étayer (DL). — FEW 17, 230a.

astitcha objet servant à piquer qch pour l'amener vers soi; objet qui fait saillie (DL); gaule à piquer les bœufs (W). — Cf. *stitcha*. — FEW 17, 233b.

aswadja : v. 4.1.2.

at'na ce qui tient (*at'ni*), ce qui empêche d'avancer (Pr.). — Cf. *rat'na*, *rit'na*.

avalá avaloire, œsophage, gosier (DL; Pr.; W); action d'avaler, trou qui sert pour avaler (M. Lejeune, Voc. des médecins, BSW 40, 1900, 330); dans une enfantine (Defrecheux, BSW 24, 1889, 147)...; *awala* avaloire, grand gosier (Sc). — FEW 14, 146a.

bal'ta (Sprimont L. 113) bavolet; litt¹ objet qui ballotte, du v. *bal'ter* (DL). — Aj. FEW 1, 219.

bardoúha (Xh) s. glose. — Dér. de *bardouhi*, FEW 15/1, 68a.

barloka objet qui pendille (breloque, caroncule du coq; etc.); syn. *barloke*, f. (DL); breloque (Xh); objet qui brimbale, qui trinquebale, breloque (W); breloque, cachet et autres petits bijoux qu'on attache aux chaînes de montre (Sc).

bata battant de cloche (DL; W); pilon de mortier (DL; W); levier ou brimbale de pompe (DL); levier, barre de fer à l'aide de laquelle on fait fonctionner l'étau [du graveur sur armes] (J. Bury, BSW 29, 1891, 312); heurtoir, marteau de porte (DL; syn. *maka*); partie de fléau qui frappe l'aire (DL; A. Body, Charrons, BSW 8, 1866, 87); battoir de jardinier (DL; W; Gl; V); battoir à linge (Cornesse Ve 26 EH 885; l'expr. *machine à bata* désignait l'ancienne lessiveuse à la main, not¹ au Pays de Herve); sorte de table -- sur laquelle on frappait les gerbes d'avoine ou de seigle pour les battre (Gl.); billot suspendu au cou des bêtes pour les empêcher de sortir des enclos [ou de courir] (Gl.; Body, Charrons, BSW 8, 64 s. v^o « *lamai* »). — FEW 1, 289b * *battuaculum*.

bètcha, dans l'expr. 「reconduire」 *on p'tit* ~ un petit bout de chemin (Gl.). — A aj. à FEW 1, 304sv. *beccus*.

bileta, biyeta pendeloque (des chandeliers de verre) (Gl.). — Du rad. de 「bille」 (bèye quille), fq. * *bikkil* FEW 15/1, 108-10?

birlonça : v. *blonça*.

biza action de *bizer*, fugue (DL); s. gl. (Xh); jouet d'enfant (V et Sc, qui précise : diable; grosse touپie double --); de là s. d. l'expr. *elle è si sote k'on* ~ très écervelée (Gl.). — FEW 15/1, 119b * *bisôn*.

blawetia, -tcha action de *blaw'ter*; — clinquant (DL); fausse bijouterie, clinquant (W; du v. *-eter*).

blonça brandilloire, branloire, balançoire (V « *blonsat* »), balançoire, escarpolette (Sc); *birlonça* ce qui sert à se balancer (*birloncer*); escarpolette (Weismes) (Pr.). — FEW 1, 363a.

bola action de bouillir, bouillonnement (DL; W). — Aj. FEW 1, 619.

bouha action de frapper (*bouhî*), instrument pour frapper (Pr.). — Aj. FEW 1, 648-9.

boula : v. 4.1.2. — Cf. *raboula*.

brèya braiment; cri désagréable (DL); cri, braiment (W). — Aj. FEW 1, 490.

brotcha ce qui fait éruption (Pr.); ce qui jaillit (d'une pomme, d'un pain) pendant la cuisson ou sous une pression violente (DL); petite poche de charbon entre deux étreintes (Haust, *Houill.*). — FEW 1, 544a.

burna : t. arch. de meun. (v. DL). — Radical non éclairci.

buva : v. 4.1.2.

cafougna : ènnè fé on ~ (Xh), s. gl., de *cafougnî*, chiffonner. Cf. *fougnâ*.

carmoussas cachettes (Xh). Cf. *camoussa* réduit (ALW 4, 137a).

catia, -tcha ou ga- chatouille, -ement (DL); *guètia* ce qui chatouille (*guètî* à Verviers), chatouillement (Pr; W). — FEW 2, 511b.

clapa pont-levis de pantalon (V; Sc; Gl., dans une expr.). — Aj. FEW 2, 732.

consola : v. 4.1.2.

cora : v. 4.1.2.

cova action ou manière de couver; seul¹ dans *saveûr li pouna èt l' c.*, syn. de *quî l' pouna èt quî l' cova*, savoir le pourquoi et le comment (DL). — FEW 2, 1442b.

covra ce qui sert à couvrir (Pr.); couvercle (DL « t. plus général et moins usité que *covièke* »; V; Sc (de vase, pot, coffre); Gl.). Type surtout répandu dans le sud de l'est-w. et en s.-w. (v. ALW 4, 255b).

cowa bout de *trèye* tresse; longueur indéterminée de tresse, syn. *corant* (G. Marchal et J. Vetcour, Chapelier en paille, BSW 29, 1891, 227).

crahia bruit fait en croquant (Xh). — Dér. de *crahi*, à aj. FEW 16, 35b mhd. *krahe*.

crèva : il a l' ~ il va crever, mourir (DL). Comp. *mora*. — FEW 2, 1320a.

crina crissement, grincement (DL; Pr.; Xh, s. gl.); dresse, cadi. morceau de cuir mis entre les semelles et les premières pour soutenir la cambre des bottes et souliers (Lobet).

d'gota (curieusement noté « *lu digotta* ») deux bois réunis à angle aigu, entre lesquels on met les époules mouillées pour les égoutter; syn. *d'goteû* (M. Lejeune, Apprêteur en draps au pays de Verviers, BSW 40, 1900, 439). — Aj. FEW 4, 348b.

distopa outil pour déboucher (*distoper*), débourre-pipe (Pr.; DL); *du-* outil pour déboucher (W; Sc.). — Cf. *stopa*. — Aj. FEW 12, 317b.

djèta ce qui sert à jeter (*djèter*), fronde (Pr.; DL, d'après F; R « esprin-golle »); façon de jeter (Xh). — FEW 5, 13b.

djowa façon de jouer (Xh). — FEW 5, 38.

djura façon de jurer, juron (DL, d'après F). — FEW 5, 81b.

doga ou *-guèt* libellule (Gl). — Inséré FEW 21, 278b, mais à classer 15/2, 64b (dér. de *doguer* heurter).

èda ce qui aide (Pr.). Ex. litt. : BSW 64, 185; 68, 169 (*L' aida d'on camarâde*). — FEW 24/1, 163a.

ègolena embouchure d'un récipient (Gl). — Cf. *agolina*.

èlaha ce qui enchevêtre (*èlahî*) (Pr.). — Aj. FEW 5, 222.

èsbara épouvantail (DL d'après F; Sc), ce qui effraye (Pr.). — Comp. (*è*)*spaw'ta*, *èwara*. — Aj. FEW 1, 258b.

(è)spaw'ta épouvantail (Pr.; DL; W *spaweta*); *spawta* hirondelle de mer (Defrecheux, Faune, BSW 25, 1889, 222). — Comp. *èsbara*, *èwara*. — Aj. FEW 3, 305a.

èwara ce qui effraye (*èwarer*), épouvantail (Pr.; DL); *èwè-* (W; Sc). — Comp. *èsbara*, (*è*)*spaw'ta*. — FEW 17, 537b.

fafouya : fé *dès* ~ s tripoter (Xh). — Aj. FEW 3, 668.

férma fermoir, petit crochet qui sert à fermer les caisses, malles, etc.; il entre dans la serrure ou dans un crampon, puis l'on passe un cadenas (Jacquemin, Serruriers, BSW 16, 1878, 228); ex. anc. (Huy, 1644-45) in DBR 20, 55. — Aj. FEW 3, 573b.

flatcha homme flasque, sans vigueur (V; Sc; Gl). — De *flatchi* plier, succomber (V « *flachi* ») s'aplatir, s'écraser au sol (Gl).

flima ce qui sert à inciser (*flimer*), lancette (d'après Lobet, *Suppl*, Pr.). — Aj. FEW 8, 390a.

fora d' tèssèle bondonnaire (R). — Aj. FEW 3, 699.

fougna ce qui sert à fouiller (*fougnî*), groin, visage renfrogné (Pr.); mine renfrognée (DL; W); boutoir de sanglier, groin de porc (Defrecheux, Faune, BSW 25, 1889, 103). Cf. *cafougna*. — FEW 3, 868b.

foumia torche fumante (de *foumî*) pour étourdir les abeilles (Pr. d'après Lobet); *fouma* produit de la combustion, fumée (Bormans, Houil., BSW 6, 1863, 194). — Aj. FEW 3, 855a.

frota action de frotter, objet qui sert à frotter (Pr.). Ex. litt. verv. (M. Pire, Mes amusettes, 1884, 235 *Lu pére magne lu* ~ morceau de cartilage qui a servi à frotter les tartines). Type recueilli aussi en nam. à Ni 17 (v. ALW 4, 313a); v. 4.2. — Aj. FEW 3, 786.

gatia, guè- : v. *catia*.

gordja gosier, avaloire (V « *gorjat* »; Sc). — Cf. FEW 4, 334b. Glons *goûrdja* gorgée (d'après DFL).

grabouya (Xh) s. gl. (s.d. gribouillage).

graweta action de *graw'ter* tisonner, fourgonner (Pr.); objet quelconque pour *graweter* (W); — *grawetia* ce qui sert à *graw'ter*, *grawi* (DL; Pr.), serfouette, cure-pipe (Pr., d'après Willem); — *grawia* ce qui sert à *grawi* (Pr.; DL; Xh, s. gl.), spéc^l tisonnier (Sc; ainsi qu'à W 3, Ve 31 et My 3, d'après EH 1070); curette (Pr.; W; Body, Charrons, BSW 8, 1866, 89 outil dont se servent les charpentiers et les charrons pour enlever au fond d'une mortaise ou du trou creusé par la tarière le « *moirhon* » ou petite saillie du bois), cure-dents, cure-oreilles (V). — FEW 16, 379b (*grawia*).

grèta grattoir, tout ce qui sert à gratter (W; Xh, s. gl.). — Aj. FEW 16, 371b * *kratton*.

grogna action de grogner (Xh); « *grognat* » grogneur (V). — Aj. FEW 4, 292a.

groûla grognement du chien (Xh). Ex. litt. (malm.) au sens 'grognement' en général : *lès omes rèspondèt par on groûla* (réf. égarée). — Aj. FEW 16, 61.

hafta anicroche (Pietkin, Dictionn. d'Ovifat). — Cf. *ahafta*. — Aj. FEW 3, 272a.

hagna bouchée, petit morceau (Pr.; Semertier, Bouchers, BSW 35, 1894, 47; DL); *on bê p'tit h.* un beau petit enfant (DL); partie du tuyau de pipe qu'on serre entre les dents (Sc; Gl).

hah'la : v. 4.1.2.

halcota (Xh, s. gl.). — De *halcoter*, brandiller, osciller.

1. **hapa** arrosoir (Sc, d'après V « *xhapat* »). — FEW 4, 382a a noté « malm. *hapâ* » d'après ALF. La fin. est brève; mais le radical est-il bien identifié?

2. **hapa** (t. de charp.) volet ou trappe à l'entrée du pigeonnier (A. Body, BSW 10, 1868, 258). — Comp. DL *hapâ* (autre suff.). — FEW 4, 382a *happ-*.

harbouya débouchoir, instrument pour fouiller (*harbouyi*) et déboucher les canaux (Pr.).

hava objet pour racler (Xh); racloir de boulanger (DL); grattoir (Jacquemin, Serruriers, BSW 16, 1878, 231). — FEW 3, 272a.

hawa abolement, action ou manière d'abooyer (Pr.; DL; W; Xh; Defrechoux, Faune, BSW 25, 1889, 118). — FEW 4, 394b *hau*.

hèma manière de tousser (V « *xhemat* »); *hèm'la* toussotement (DL). — La f. liég. est dans FEW 4, 401a.

hèra poussée (Xh). — Aj. FEW 16, 197b all. *her*.

hifla sifflet (V « *xhiflat* »); *hufla* id. (Sc); *chufla* : copé à ~, coupé en biseau (à Brisy-Cherain B10, in Glain et Salm 7, p. 18). — Cf. FEW 11, 567 (dér. en -ēt, -ot).

hik'ta : v. 4.1.2.

hil'ta (Xh, s. gl.). De *hil'ter* (liég. *hiyeter*) sonner, tinter. — Aj. FEW 17, 110a **skilla*.

hina ce qui sert à lancer (*hiner*), fronde (Pr.). Comp. *djèta*. Les écrivains, not¹ Xhignesse, emploient le t. au sens de *hinéye* (DL) bouffée, senteur : p. ex. *dès hinas d' fleûrs* (BSW 58, 286), *on hina d' vi temps* (BSW 63, 207), *leüs hinas* (BSW 68, 51); de même, en fr. régional, F. Ista, *Hâre et hote*, 10, p. 23 (je verse l'eau sur les inglitis [harengs saurs], èt voilà qu'i m' monte un hina d'apothicaire que vous n'avez jamais senti 'n' pufkène [puanteur] pareille). — Aj. FEW 16, 208b all. *hin*.

hiwa (Stavelot) borne avertisseur les charrettes de s'écartez (*su hiwer*) d'un précipice (Pr.). — Ailleurs, les dér. sont en $\Gamma\text{-ard}\Gamma$, $\Gamma\text{-oir}\Gamma$ (v. DL; Rem., Not.; FEW 17, 125b).

hôpia gros pieu fiché au milieu d'une prairie pour que les vaches, etc., puissent s'y frotter (*su hôpyi*) (Gl.). — Aj. le dér. FEW 11, 273b.

horba « torchon, essui » (V « *xhorbat* »). — Aj. FEW 17, 940b afq. **skurbjan*.

hossa (Xh, s. gl.), balancement (d'un berceau) (DL). — FEW 16, 232b **hottison*.

hougna celui qui pleurniche (*hougner*) (Pr.).

houka façon d'appeler (Pr.); appel, action ou manière d'appeler (DL). — FEW 4, 505a.

houla bourdonnement (de *houler*), instrument qui bourdonne (Pr.); hurlement (DL; W; Defrecheux, Faune, BSW 25, 124 du chien et du loup, parfois des oiseaux nocturnes). — FEW 14, 13b.

hoúta : v. 4.1.2.

hova balayures (Xh); endroit exposé au vent dans l'expr. être à ~ être exposé au vent (à La Gleize; *hyova* Arbofontaine B 3) (ALW 3, 135b; Gl.) et en topon. (Chevron Ve 41 so lès *hovas*, d'après R. Neuprez, mém. inédit de licence, Univ. de Liège, p. 14). — Dér à aj. FEW 11, 322a.

hura trogne (DL). — FEW 4, 516a.

lāmia glaire (du v. *lärmī* stillare, c. à d. couler goutte à goutte) (Xh). — Aj. FEW 5, 120.

lèva levier (Xh). — Cf. *alèva*.

louka action ou manière de regarder (Pr.; DL); regard (Pr.; DL; W). — FEW 16, 478b.

loya ce qui sert à lier (*loyî*), lien (Pr.); lien consistant en un brin de paille et dont on se sert pour les poignées d'épeautre ou pour les pièces de tresses (G. Marchal et J. Vetcour, Chapelier en paille, BSW 29, 1891, 234). — V. FEW 5, 322a (Givet *loya*).

magna bouche (Pr.; DL (rare); W; Sc; Xh (^{9bis})). — Cf. *amagna*. — FEW 6/1, 167b.

maka heurtoir, marteau de porte (DL; Sc; V); pilon de mortier (DL; W); battant de cloche (DL; W; Sc; V; Jacquemin, Serruriers, BSW 16, 1878, 234); tapette, instrument d'appel de certains marchands ambulants, remplaçant parfois la crêcelle pascale (DL; Body, BSW 8, 104 « ard. »); baguette de tambour (Sc; V); battoir de jardinier (W); massue de bois servant de maillet (Body, Charrons, BSW 8, 1866, 104 et Bormans, Houil. BSW 6, 213); marteau-pilon (Jacquemin, Serruriers, BSW 16, 1878, 234; J. Lejeune, Chaudronniers, BSW 40, 1900, 415); martinet, lourd marteau à bascule, et, par ext., usine où l'on se sert de ce marteau (DL). — FEW 6/1, 71b (suff. erronément analysé -ard).

1. **mohia**, -ha (ou -hon) mouchure (de mèche), bout brûlé qui charbonne et que l'on mouche (DL). — Aj. FEW 6/3, 176a *muccare*.

2. **mohia** branchette avec laquelle on émouche les bœufs (Gl); *lu ~ du l' cawe* le bout de la queue (des bovidés) (Gl.). — FEW 6/3, 251a *musca*.

moka façon de se moquer (Pr.); action de se moquer (DL); sujet de moquerie (DL : Esneux). — FEW 6/3, 22a.

mora : *il a l' ~ il va mourir* (DL). Ex. litt. malm. : *D'avance, on moréve do ~ . Po l' djoûr d'hû, i nos fât ôte tchwa* (R. Dehez, Lu vi sprâwe 32, 1978, 55). — Comp. *crèva*. — FEW 6/3, 133b.

mouwa émotion (Haust, *Rimes*, 4). — FEW 6/3, 165b.

noka objet pour nouer (Xh; W). — Aj. FEW 6/3, 169b.

oda action de *oder* (sentir), odorat (Pr.; DL; W; Sc; V); *loda* (avec art. agglutiné, à Seraing L 75; prov. *prumi oda*, *prumi vëssa* (Sc); *oda* menthe cultivée (J. Defresne, Voc. du règne végétal à Coo et aux environs, BSW 49, 1907, 185; Bastin, Plantes 156 à Stavelot; Gl. plante odoriférante, non identifiée); espace ménagé dans une haie pour permettre aux vaches de se flainer (Herve : BDW 2, 22). — FEW 7, 325b.

(^{9bis}) « démangeaison, mais pourrait signifier la bouche (*clô t' ~ !*) », note J. Feller, éd. de Xh.

ôda (« oda »; f. de Nessonvaux L111, dénasalisée de *onda*; v. *onde*, ôindre, graisser) huileur; simple petit morceau de bois avec lequel on met de l'huile sur la mèche (J. Closset, BSW 34, 1894, p. 212). — Aj. FEW 14, 36.

para action de *parer*, tailler, la plume d'oie; bout taillé de cette plume (DL, d'après F); partie de la plume d'oie propre à la taille (Pr.). — Aj. FEW 7, 624a.

pèla (t. de bûch.) instrument en forme de spatule, pour soulever et détacher l'écorce des arbres (Body, BSW 8, 1866, 110; L. Rem. Parler de La Gl., 154 *peloir*). — Aj. FEW 8, 486a.

pète 1. ce qui pète ou éclate (Pr.; DL; W); pétard (Pr.; W); éclatement, détonation (DL); canonnière, jouet d'enfant (Sc; V; MVW 2, 318); anus (DL comp. *trotta*; V et Sc « t. burlesque »; Roclenge L3, d'après H. Frenay, *Histwère di nouf mohones dé Grand Broû d' Roclindje*, 1927, p. 88 *sofler l'* ~ d'un cochon qu'on a tué; Brisy-Cherain B10 anus de vache, plaisir¹, de chèvre, in Glain et Salm 7, 7 et 6, 59); sexe de la femme (Gl); personne fière, vaniteuse (*on fîr* ~ DL; Sc); drogue pour faire péter (DL comp. *pèya*); tout légume venteux, haricot, scorsonère, salsifis, etc. (DL; Semertier, Apothicaire, BSW 29, 1891, 181); tout fruit que les enfants s'amusent à faire éclater, comme le symphoricarpe (DL), la stellaire holosée (J. Defresne, Règne végétal à Coo et aux env., BSW 49, 1907, 187; Bastin, Plantes 226; Gl.), ou encore feuille de coquelicot retroussée que l'on fait éclater sur le dos de la main (W); galette de terre glaise dont on retourne le bord et que l'on projette ensuite sur une surface plane pour en faire éclater le fond (W). — 2. ce qui sert à frapper (Pr.; DL); (t. de houil., hors d'usage) bâton en chêne muni à chaque bout d'un crochet en fer et servant à arrêter le *hërna* (Bormans, BSW 6, 1863, 223); fuserole, brochette de fer dans l'époulin (R); bâton ferré pour se mouvoir en traîneau (DL; Body, BSW 10, 1868, 280); aiguillon -- pour piquer les bœufs (Body, o. c.); mèche de fouet (à Brisy-Cherain, Glain et Salm 7, p. 19 syn. *spè*). — FEW 8, 134b.

pèya drogue pour faire péter (DL, d'après G). — Comp. *pèta*.

piha action de pisser (Pr.; DL; W); façon de p. (Pr.; W); urètre (Sc); vulve (Gl. 117); jet liquide (Pr.; DL); infiltration d'eau fine mais continue (Bormans, Houil., BSW 6, 1863, 223); urinal (Pr., d'après F). — FEW 8, 588b.

pika esp. de poinçon, outil servant à faire de petits trous (DL, d'après G, F; W); ~ *di sporon* molette d'éperon (DL, d'après G; W). — FEW 8, 453a (classé parmi des dér. en *-ard*).

pinsa : v. 4.1.2. — Comp. *túza*.

- pipa** action de *piper*, haletter, respirer avec peine (DL); souffle (DL). — FEW 8, 559b.
- plaka** : v. 4.1.2.
- planta** plantoir (Pr., à Stavelot; Sc; V). — Aj. FEW 9, 23b.
- plora** : *avu l' plora âhèye* avoir les larmes faciles (DL); accès de larmes (W). — FEW 9, 77b.
- ponda** poignçon de dentellière (Aye Ma 30 : EMW 13, p. 284).
- potcha** (Trembleur L43), *potcheta* (ou -â) sauterelle des champs (DL). — FEW 9, 644a.
- pougna** poigne (Pr.; DL *ké ~!*). — FEW 9, 515b.
- pouna** prop^l action de pondre; seul^l dans *elle a l' ~ elle est au terme de sa grossesse, saveûr li ~ èt l' cova* (DL). — FEW 9, 163a.
- raboula** affluence, attroupement (DL verv.; W; Gl.); éboulis, avalanche (W); trombe, orage... (W; ALW 3, 110a). — Aj. FEW 1, 610-1.
- raconta** : v. 4.1.2.
- rafiya** action de se réjouir (*si rafiyî*) (Pr.); attente d'une joie prochaine, avant-goût, avant-plaisir (DL; W « joie faite de désir ou de curiosité »; Sc; V); fréquent, not^l dans le prov. *rafiya mây n'a* (ou *n'ala*) celui qui compte sur un plaisir n'a jamais ce qu'il espère (DL; BSW 36, 1895, 241...). Cf. *afîya*.
- rahia** objet qui grince, spécl crêcelle (Pr.; DL; MVW 2, p. 77); (Argenteau, Esneux, Comblain-au-Pont L 29, 106, 116) hochet (ALW 4, 201b; DFL); (t. de houil.) syn. de *racagnac*, levier servant à manœuvrer une tarière mécanique (DL; Houil.; Bormans, BSW 6, 227); (Huy) banc de gravier dans le lit d'un fleuve, endroit où le bateau touche le fond (DL). — FEW 10, 86a * *rasicare*.
- râh'la** râle (Sc). — Aj. FEW 10, 84a * *rasclare*.
- ramchia** : v. 4.1.2.
- **ramouya** arrosoir (Pr.; DL); arrosement (Pr.; DL). — Aj. FEW 6/3, 47b.
- raspo(u)ya** : v. *as-*. Aj. *rasploya* appui, accotoir, accoudoir (Sc; V), avec *-l-* p.é. sous l'influence de *ployî* plier.
- rasbana** : v. *rèbana*.
- rassaw'ra** : v. *sawoura*.
- (ra)tatouya** : *on vi ~ une vieille rabâcheuse* (DL). -S.d. de (Chevron) *tatouyer zézayer*. — Aj. FEW 13, 128.
- rat'na** ce qui retient, obstacle, empêchement, frein, bride, accroc, retardement; anicroche (Pr.; DL; W *ratëna*; Sc; V); spécl piton; pièce en fer, percée d'un trou, où glisse une barre d'un mouvement de registre (J. Lejeune, Chaudronniers, BSW 40, 1900, 420); cheville servant à attacher la

mèche dans l'axe des moules utilisés pour la fabrication des chandelles; syn. plus général de *brokète* (Kinable, BSW 32, 1887, 288); entaille faite dans le bois pour soutenir différents objets (Body, Tonnelliers, BSW 10, 1868, 249 s. v^o « *entiae* »); avaloire, pièce d'attelage (Gl., syn. -eūr); — mémoire (Pr.; DL ou *rit'na*). — Cf. *at'na*, *rit'na*. — FEW 13/1, 212a.

raviza ressemblance [fait de *ravizer* ressembler] (DL « rare »); arrière-idée [fait de se *raviser*] (Sc; V). — Aj. FEW 14,522a *visare*.

rèbana (Sprimont L 113), *ra(s)-* (Esneux L 106) brandon pour empêcher la vaine pâture (DL).

rètcha façon ou manie de cracher (DL); syn. de *rètchon* salive; crachat (DL 722). — FEW 10, 35a.

rit'na ce qui retient (Pr.); mémoire (DL). — Cf. (*r)at'na*.

riv'na : v. 4.1.2.

riya façon de rire (Pr.; DL; W; Sc; V). — FEW 10, 397a.

roha (Erezée Ma 19) grosse toux caverneuse (DL). — FEW 16, 734a
rohen.

rôka : v. 4.1.2.

rômatia baragouin (Xh). [?].

ronflia ronflement (DL ou -èdge). — FEW 10, 471a.

rouhia action de *rouhî*, bruire, bruissement (Pr., d'après M. Pire, Mes amusettes, 284); — *rouha* (Jalhay Ve 32) hochet (ALW 4, 201b). — Aj. FEW 16, 682b all. *rauschen*.

rouvia ce qui fait oublier, oubli ou omission (Xh). — Aj. FEW 7, 273b.

sapa (Chevron, Erezée) mâchoire inférieure du porc surtout, mais aussi du chien (La Gleize) (DL 722b; DFL 293; Gl.). L'écrivain liégeois J. Médard, dans *Djus d' la Moûse*, 64, emploie le t. à propos d'une personne et le glose « lèvres » : « Mayane -- buvée di tins-in tins 'ne gourdjête tot fant pèter s' *sapa* po l' bin sawourer. » (emploi s.d. artificiel). — FEW 17, 628a rhén. *Zappe*.

sawoura action ou faculté de percevoir les saveurs (DL; Sc *saw'ra* organe du goût); saveur (DL; Semertier, Bouch., BSW 35, 1894, 90). — La f. *saw'ra* est plus rare à Liège (DL; ex. chez T. Brahy, *Oeuvres wall. posthumes*, 1892, 47 = saveur). — F. préf. « *rasawrat* » fumet; ragoût, friandise (V). — FEW 11, 206b (qui aj. Bouillon 1789 *sawira* os plein de moëlle).

scriya : v. 4.1.2.

séra ce qui serre ou emboîte (Pr.; W), moyen de *sérer* [càd. principalement de fermer et de serrer] (DL); (La Gleize Ve 39, Bovigny B7) verrou (Gl.; DFL 478a); cadenas, serrure (Pr.); (t. de houil.) chaîne qui sert à lier et à serrer (Bormans, BSW 6, 1873, 237); (t. de houil.) pièce de bois ou de

fer que le charretier insère dans les roues d'une ou de plusieurs berlaines pour faire frein (DL); frein, étreignoir (Pr.; Body, Charrons, BSW 8, 1866, 122 dial. de Stavelot; L. Rem., DSt, Not.); (t. de tisser.) serroir (Willem, BSW 38, 1898, 207). — FEW 11, 503a.

séwa lieu d'où l'on fait écouler les eaux (Grandg. 2, 359; repris par Pr. qui glose « propr. gargouille, canal d'écoulement »). — Aj. FEW 3, 259a.

snoufa de quoi priser (Pr.), le nez ou la prise (Xh.). — Aj. FEW 17, 48b.

soffa action ou façon de souffler (Pr.), souffle (DL; W), respiration (DL); objet pour souffler (Pr.), soufflet de maréchal, s. d'orgues (Sc; V; EH surtout dans My et B); dessus d'une voiture (Sc); (Xhoffraix My 2) *dès soflas* longs nuages avant les orages (ALW 3, 81b). — FEW 12, 411a.

sofra : v. 4.1.2.

souka front, dans une enfantine : « *Li souka le front, les deux chipcha les deux joues, l'amagna la bouche, l'avalà le gosier* » (Defrecheux, BSW 24, 1889, 147). — De *souki* heurter de la tête. — Aj. FEW 12, 507b *sok-*.

souwa ce qui sert à sécher, un siccatif (Pr.; DL). — FEW 3, 323b.

sov'na souvenir, -enance (W). T. souvent utilisé par l'écrivain A. Xhignesse (par ex. BSW 55, 255, 288; 63, 94; 64, 92). — FEW 12, 377a.

soya instrument pour scier, faucher (*soyi*) (Pr.).

spata tout ce qui sert à *spater* écraser (Pr.; W), not¹ spatule, pilon (Pr.; DL; W; Body, Tonneliers, BSW 10, 1868, 297); laminoir (Pr.; DL; W aplatisseur, syn. *spateū*). — FEW 8, 43b (f. namur. seul¹).

spaw'ta : v. ès-.

spèta : v. *pèta* (dernier sens).

sposa de quoi épouser (*sposer*), un mari (Pr.). L'écrivain A. Peclers l'emploie plutôt au sens 'mariage' : — Vos avez l' tins dè r'cwèri vos papis po m' siposer asteûre. — I s'adjih bin di spoza. » (Li pièle di Bafays, BSW 14, 1873, 43). — Aj. FEW 12, 211a.

spritcha jaillissement (DL); jet de seringue, d'arrosoir, de tuyau (Pr.; DL; Xh *spru-*); arrosoir (DL, à Heure-le-Romain L 14 *spru-*); — *spritcha'ta* clifoire (DL, à Argenteau L 29). — FEW 17, 191a.

stitcha ce qui sert à *stitchi* piquer, objet pointu, piquant (Pr.; DL; W), objet saillant, saillie, aspérité (DL); aiguillon (Body, BSW 10, 1868, 300 s. v^o *stombe*; Xh); action d'aiguillonner (Xh); échardonnier (DL). — Cf. *astitcha*. — V. FEW 17, 232a.

stopa ce qui sert à boucher (Pr.; DL; W), bondon, bouchon (Sc), couvercle (W 3, 35 et 36 et n.-e. du B¹ wall., ALW 4, 255b); ~ de four bouchoir (DL; Sc; V). Cf. *distopa*. — FEW 12, 317a.

strama grand récipient de paille tressée, où l'on conserve le grain, les pois, la farine, etc. (malm. et n. de B, ALW 4 272a; var. en *-i* et en *-ou*). — FEW 12, 285b.

stritcha ce qui sert à *stritchi*, arroser (Pr.); pomme d'arrosoir (Pr.; Jacquemotte et Lejeune, Laveuses et repasseuses, BSW 45, 1905, 238); (Bois-Borsu H 71) pulvériseur de jardinage (V. George, DW 10, p. 22). — FEW 17, 262a.

sucu action de sucer (Pr.; DL); façon de s. (Pr.); objet qu'on suce (DL). — FEW 12, 388b.

tchahela rire éclatant (Xh).

tchawa cri aigu (Xh). — Aj. FEW 13/2, 364b.

tchèf'na (Goé Ve 25) tisonnier (EMW 13, 136). — Aj. à FEW 2, 357.

tchipetcha : v. *souka*.

tchiwa sifflement, bruit perçant (Sc; V 156). — Var. de *tcha-*.

tchoufta action de *tchouftser* baisoter, caresse (DL; Pr.); ex. litt. chez le Verviétois J.-S. Renier in BSW 15, 1877, p. 57 (« evoiant on choufta vès l' mohonne »).

tchoûla manie et manière de pleurer (W). — Aj. FEW 13/2, 378a.

tèra terre, butte, éminence (DL; W; Sc; V...); talus de chemin (DL); (fig.) personne solide (DL; W...). — FEW 13/1, 247a.

tira : v. 4.2.

tossa action de tousser (Pr.; DL; W); manière de tousser (id.); toux, quinte de toux (DL; W). — Aj. FEW 13/2, 442b.

touma action de tomber, chute, seul^l dans *il a l'* — il vacille, il manque de tomber à tout instant (ivrogne) (DL). — Aj. FEW 13/2, 408a.

trawa action de trouer (*trawer*), tranchée, excavation (Pr.). — Aj. FEW 13/2, 231a.

tréya, triya action ou manière de tresser la paille; métier du tisseur; bout de tresse en formation (DL). — FEW 13/2, 267a.

trima marche, chemin à suivre (V « *trimat* », repris par Pr.). — FEW 17, 403a.

tronla tremblement (Pr.; DL *avu l'* —; W *trô-* tremblote, tremblement nerveux). — FEW 13/2, 243a.

trota derrière (M. Lejeune, Médecins, BSW 40, 1900 « vx mot »; repris par Pr.); troène (Pr.); sans glose (V); « *trotat vesat* poliçon, freluquet » (V); *bwas d' trota* bourdaine (Sc). — Aj. FEW 13/2, 324b.

tûta bec d'aiguière (Sc). — FEW 13/2, 445a.

tûza : v. 4.1.2.

vêda dans *on p'tit* — (ou *vessa*) un enfant effronté, une petite jeune fille prétentieuse (Gl.); carte sans valeur (e.-w. et surtout s.-w. : L. Remacle, DBR 21, 47-55). — Rattaché par L. Rem., i.c. à *vissire*. Comp. *hita* et *chi-*.

vèssa : v. *oda* et *vèda*.

vièrna gouvernail (DL; Haust, Etym.; W); caprice, lubie (Gl.; correspondant avec autre suffixe à DL *vièrné*). — FEW 14, 301a.

vika (Glons, Roclenge L 7, 3) moyen de vivre, gagne-pain (DL, syn. du liég. *vikèdje*). L'écrivain J. Dessard, *D'ine cohe so l' ôte*, 146 emploie le t. au sens de *vicârèye*, façon de vivre : èt v' veûrez candji nosse vika. — Aj. FEW 14, 580a.

vinta vanne, vantail, écluse (Pr.; DL; W; Sc; V; Body, BSW 10, 1868, 309...); ventilateur, petit guichet dans une porte pour régler le vent (Bormans, Houil., BSW 6, 1863, 252). — FEW 14, 263b.

zúna (ou -ë) sifflement léger (d'une fuite de gaz, d'un filet d'eau qui jaillit, etc.) (DL « rare »).

4.1.2. Certains écrivains de l'e.w. ont un goût tout particulier pour le suffixe *-aculu* (dans un poème d'A. Xhignesse, BSW 68, 1947, on trouve *anoya*, *èwaras*, *hik'tas*, *hina*, *hah'la*, *fougnas*). Il arrive, comme on l'a constaté (v. *hina*, *spoza*, *vika*), qu'ils donnent à ces dérivés un sens différent de celui noté par les dictionn.; mais ces emplois sont loin de répondre tous à des usages réels. Au contraire, ils sont parfois tout à fait factices; quand J. Hannay (BSW 49, 1907, 113) dit d'une mère qu'elle vient de reconnaître *li bata dè coûr di si-èfant*, il donne au mot *bata*, bien connu avec de nombreux sens, une valeur qui n'est pas attestée, même si elle est facile à percevoir ('battement'); par contre, les deux vers suivants de M. Kirsch, dans lesquels figure un curieux *raviza* (*Loukiz d'vins l'assimbléye s' n'a nin kéke raviza Ki v's-îreût mi ki l' vosse*) seraient incompréhensibles si on ne pouvait se reporter aux vers de La Fontaine dont ils se prétendent la traduction (*Voyez ces animaux, faites comparaison De leurs beautés avec les vôtres, Fables*, I, 7).

Il est hors de notre propos de recenser tous les emplois litt., normaux ou tératologiques. Cependant, on a pensé qu'il n'était pas inutile de signaler dans la liste qui précède et de reprendre ici quelques inédits glanés au hasard des

lectures. En effet, même si ces créations personnelles ont souvent été éphémères et si la plupart sont limitées à la langue écrite, d'une part, quelques-unes ont une allure assez naturelle (v. *cora*, *plaka*, *tchoufta*, p. ex.) pour qu'on ne soit pas étonné de les surprendre, comme des inventions spontanées, sur les lèvres de gens qui n'ont du dialecte aucune connaissance livresque, et, d'autre part, celles qui sont le monopole des lettrés permettent d'ajouter un paragraphe à l'étude de M. Piron sur *La formation de la langue littéraire des écrivains liégeois* (Mélanges J. Haust, 1939, pp. 289-310). La dérivation est un moyen commode « pour traduire des réalités abstraites que le génie du wall. exprime au moyen de périphrases, mais que les auteurs veulent rendre par un terme aussi neuf et aussi saisissant que possible » (M. Piron, o. c., 310). Le suff. *-a* a joué ce rôle tout comme ^{l'}*-erie*¹, *-èdge*, *-(i)sté*.

En outre, on verra p.é. dans cette prolifération l'indice, plutôt secondaire que direct, de la vitalité du suff. en liég. : les dérivés litt. inédits n'enrichissent pas vraiment notre corpus (nous ne les prendrons pas en compte dans nos estimations), mais leur développement s'explique, en partie, par l'importance du fonds populaire sur lequel ils se sont greffés.

La liste qui suit reprend les dér. litt. inédits, avec, quand c'est possible, un contexte court, et une traduction, généralement personnelle :

aduza : *l'* ~ *d'on réyon d'* solo le frôlement d'un rayon de soleil (M. Launay, *Lès tchansons dé bièrdji*, 71; — Burnontige-Ferrières H 77). — Cf. DL *aduzer* toucher légèrement.

alûtchas : titre d'un recueil, prob¹ d'A. Xhignesse, de descriptions en prose (BSW 63, 1930, pp. 94-5). — F. préf. et suff. à partir de malm. *lütchî* lorgner (DFL 290).

anoya ennui : *Cès lèds potikèts-là / Qui d'hèt qu'è nosse marinde / I n'a qu' dès-~ s* (A. Xhignesse, BSW 68, 1947, 51).

aswadjas soulagements (titre d'une pièce non primée, BSW 64, 110). — Cf. DL *aswādjī*, -wa-.

boula : *sins sogne dès ~s sans peur des dérapages* (M. Launay, *Bièrdjī*, 71). — Cf. DL *bouler*.

buva boisson, fait de boire : « *Mais po l'~, ci n'est pas les carnavals di d'vins l' temps.* » (G. Thiriart, *Ine rivintche di galants*, 3^e éd., 1906, 56).

consola consolation : dans une pièce non primée, à propos de laquelle le rapporteur, A. Grégoire, écrit (BSW 68, 136) : « Les asbstractions n'abondent pas parmi leurs ressources », et, en note, « Aussi l'auteur se gène-t-il peu pour en façonnez à sa manière. Tel, le titre du n° 5, *Gala-visté*, ou bien encore *consola*. »

cora, manie de courir (ou disposition à c.) : *El plèce dè plaqua, d' creûs qu' t'as wangni l' cora.* » (Cl. Déom, *Ele est nèyèye*, [1912], 34). De qn qui est poussé à courir sans cesse, après être resté collé à sa chaise par une force irrésistible; v. *plaqua*.

hah'la éclat de rire : « un tableau où l'auteur analyse quatre états d'âme : les *riyas*, les *sofras*, les ~s, les *hik'tas* » (rapport in BSW 57, 157). — Cf. DL *hah'ler*, et dér. -äde, -eye.

hik'ta sanglots : v. *hah'la*. — Cf. DL *hik'ter* hoqueter (surtout en pleurant).

hoûta oreille (s.d. plaisir) : « *Is n'ont qu'à s' tchôkî do l' wate èzès ~s.* » (R. Counson, in *Lu vi sprâwe* 35, 1981, 58; malm.). — De *hoûter* écouter.

pinsa pensée : *Nos ~s n' s'i poront r'trover* (A. Xhignesse, BSW 58, 1924, 255).

plaqua fait d'être collé : « — *Dji n' vâ nin co n' casséye tchandèle, vréy, ti direûs qu'on m'avahe plaqui so m' tchèyre.* — *Ti n'as nin dèl hârpic* [poix de cordonnier] *à cou di t' pantalon, portant?* — *D'ja... Ki-mint dîrè-dje don?* — *T'as l' plaqua enfin.* — *Ti rèy, twè.* (Cl. Déom, *Éle est nèyèye*, 11). V. *cora*.

racontas récits, contes (?) : titre d'une œuvre (prob^l d'A. Xhignesse) non primée (BSW 64, 418).

ramchia bruissement : *lé ~ Dé l'ewe* (H. Gaillard, Neuville-s.-Huy, BSW 64, p. 85). — Comp. 4.2.

riv'na souvenir, réminiscence (A. Xhignesse, BSW 68, 101). Le rapporteur, G. Laport, note : « un très joli titre, *Riv'nas*, archaïsme signifiant 'réminiscences' ». En fait, ce doit être un néologisme, comme *sovena*, dont il est plus ou moins synon. — Dér. de *riu'ni* revenir.

rôka rálement : « *li spére* [esprit, revenant] *lacha on rauqua* » (V. Carpenter, *Vusions*, 1901, 76). Comp. *rôkia* 4.2.

scriya écrit : *sès p'tits ~s d' djônèsse* (A. Xhignesse, BSW 67, 179).
sofra souffrance : v. *hah'la*.

sospeûra manie de soupirer : *Avez-ve li ~, vos, valèt?* (Laubain-Déom, *L'accidint*, s.d., 79).

tûza pensée : *C'est l'~ dès bâcèles Qui l' lèpe ni pout rat'ni* (A. Xhignesse, BSW 51, 1909, 33); *Qwand vint l' vesp'reye, èt qu'elle ad'hind / so l' ~ qui dj' sâye dè rassîre* (Id., BSW 63, 1930, 62).

4.2. Centre-wallon et sud-wallon. — Pour des raisons d'économie, on réunit dans une même liste les mentions de ces deux zones qui sont très inégalement couvertes par les dictionnaires. Celles du centre-w. ont été recueillies principalement dans les dictionn. et lexiques de L. Pirsoul (P), de L. Léonard (Léon.), de R. Hostin (Hos. = Ciney D 25), accessoirement dans le Gloss. de Fosse-lez-Namur de Lurquin, BSW 52/2, 1910 (Lur.) et dans l'étude de J.-J. Gaziaux (Gaz.) sur *La vie agricole à Jauchelette* [Ni 67]; celles du sud-w. proviennent de M. Francard, *Le parler wallon de Tenneville* [Ma 51] (Franc.) (¹⁰).

Les types non relevés en liég. (4.1.1.) ont été pourvus d'un astérisque. Ils sont peu nombreux, et on rencontre même pour l'un ou l'autre un correspondant dans la littérature liégeoise (4.1.2.; *chôuta*, *rôguia*); certains sont des correspondants sémantiques à partir d'une autre base (nam. *tapa* / liég. *djèta*; *chita* / *vëssa*).

Au total, on a noté pour le nam. env. 40 types, dont 12 nouveaux; pour le sud-w. une douzaine de types, dont 3 non notés en liégeois.

alèva : v. 4.1.1.; aussi P; Léon.

aspoya appui; accoudoir (Hos.; ALW 4, 160); -pou- (P; Léon; ALW 1. c.).

astancena étai, étançon (P d'après G; Léon.).

(¹⁰) La thèse de J.-J. Gaziaux est encore en grande partie inédite; le lexique de Tenneville de M. Francard est la 2^e partie, inédite, de sa thèse.

* **astoca**, appui, étai (Léon.; Hos.). — Aj. FEW 17, 239b.

avalá bouche, dans une enfantine (Léon. 386).

bata batail ou battant de cloche; heurtoir, marteau de porte; partie de fléau qui frappe l'aire (Hos.).

boucha torche de paille, pour garnir les roues de chariot (Léon.); canonnière (s. de Ne : EMW 2, 319); — *bouch'ta* canonnière (s. de Ne : EMW 2, 319). — Aj. FEW 15/2, 28.

* **boufa** perche pour battre le ruisseau, fouiller -- afin de chasser le poisson vers le truble. — Du vb. *boufer* fouiller avec le ~ (Lurquin, Fosse-lez-Namur, BSW 52/2, 1910, 116). — FEW 1, 596a.

bouta canonnière (brabançon et hutois : EMW 2, 319).

brèya inclination au pleurement : *on-éfant qu'a l'~* (Hos.).

brotcha exanthème autour de la bouche (Hos.).

camoussa ' réduit (ALW 4, 137a : nam. et Ma 53).

* **chita** basse carte, carte sans valeur (P; Léon.; Hos; Franc.; DBR 21, p. 51). — FEW 17, 124a.

chofla sifflet (P; ex. litt. : Vierset, in BSW 32, 1892, p. 365); *so-* respiration (Léon.; Hos.).

* **chóuta** obéissance (P; Hos.; ex. litt. : A Laloux, *Li p'tit Bért*, 1969, p. 22).

* **chura** malpropre (P), souillon (Léon., syn. *chure-pot*). — Aj. FEW 3, 283 * *excusare*.

cova, dans l'expr. *sawè l' pona èt l'~* connaître les tenants et les abou-tissants (Léon.).

covra couvercle (Franc.; ALW 4, 255b : v. 4.1.1.).

crèva, surtout dans *awè l'~* être sur le point de crever, de mourir, être en mauvais état (P; Léon., ou *mora*; Hos.).

frota morceau de lard pour frotter la tartine (à Ni 17 : ALW 4, 313a); morceau de bois très dur qu'on appuyait sur la roue pour freiner (Gaz. 1479).

hagna bouchée (Franc.).

* **ièrtcha** fumier que l'on tire en une fois des étables (Hos.). — Aj. FEW 4, 433b.

maka heurtoir de porte (Hos.); battant de cloche (P); tapette remplaçant la crècelle pascale (Hos.); mailloche (P); gros marteau de forge (P; Hos.).

mora : *awè l'~* être en mauvais état de santé (Léon.; Hos.). — Cf. *crèva*.

ouda odorat, flair (P; Léon.).

* **pèkas**, m. pl., jambes (péj.) : *i n' tinéve pus su sès ~s* (Lur.). — Du vb. *si pèker* se lancer sur qn.

pèta 1. canonnière, jouet d'enfant (en liég., nam., s.-w. : EMW 2, 318); anus (P); très petite poire (P); petite pomme sauvage (P); — 2. bâton pointu pour conduire les bœufs (Léon.).

pica maladie du pinson (P); picage [des poules] (Léon.); aiguille de sa-pin (Franc.).

pona : v. *cova*.

rafiya attente d'une joie prochaine (Hos.).

* **ram'chiya** hochet (à B 12 et 22 : ALW 4, 201b). — Dér. de *ram'chi* faire un bruit de rambilles séchées; aj. FEW 10, 45b *ramus*.

rat'na retenue, maîtrise (Léon.; Hos. : n'avoir pas de ~); mémoire (Léon. 202); t. de charron, crochets de rappel (Léon. 512); chaîne qui lie le collier du cheval au timon, pour freiner le charroi dans les descentes (Franc.).

riya ris, façon de rire (P : ex. de Wérotte), rire (Léon. : *i lî a pris on ~ à n' s'è sawè rawè*; Hos. : *awè l'~*).

[**rôguia** râle (Léon. 98, 640); **rôkia** râle (P); enrouement (Gaz. 1664). — Prob^t *-ellu*, cf. supra].

sbara épouvantail (P; Léon.; Hos.), s. fig., personne excessivement laide (Hos.).

séra frein (P, d'après Grandg.); étau (Gaz.); coin (Gaz.); diable pour assujettir le contenu du chariot (Gaz.); s. de manivelle (Gaz.)...

sofla : v. *cho-*.

spata laminoir (P, d'après Grandg.; Léon. 904, d'après P).

spaweta (Hos.), *-wè-* (P; Léon.) épouvantail.

* **stofa** étouffoir de four (P; ex. litt. : A. Vierset, *Mès djaubes*, 1950, p. 121 *r'ssérer li ~ dè for*). — Comp. *stopa*.

stopa bondon, bouchon (P); couvercle (Gaz.); surtout bouchoir, fermeture de four (P; Léon.; Hos.; Gaz.).

* **tapa** fronde (P); — heurtoir de porte (P); tête du marteau (Léon. 504). — FEW 13/1, 102a.

* **tècha** affuet (Namur : EMW 8, 41). — Aj. FEW 13/1, 293.

tèra tertre, butte (Franc.); (fig.) hercule (Franc.).

tira canonnière (p^{ts} de l'est-w., du centre et du s.-w. : v. EMW 2, 319).

vèda : v. 4.1.1.

* **vèna** flair (Hos. *on tchin d' tchèsse qu'a on bon ~*); (fig.) perspicacité (Hos.). — Dér. à aj. FEW 14, 529b * *vissinare*. — Comp. *ouda*.

vièrna gouvernail (P; Léon.; Hos.).

vinta vanne, vantail, barrage artificiel (P; Léon.; Hos.); soupape d'un soufflet (P); ventail d'un casque (P).

En nam., où le suff. *-ellu* aboutit à *-ia*, il est vraisemblable que des subst. qui comportaient primitivement *-aculu* aient été assimilés par la série plus nombreuse *-ellu*, et ceci d'autant plus facilement que les deux suffixes avaient des valeurs communes, servant notamment tous deux à former des instrumentaux. Par exemple, au liég. *ad'vina* correspond le nam. *ad'vinia*, *-gna* (P; Léon.; Hos.), avec *-ellu*; on ne l'a pas retenu. Mais il n'est pas toujours facile de trancher. Si le nam. *aidia* petit levier (Léon.) contient bien *-ellu*, comme le liég. *êdê* (DFL), et non *-aculu* (on devrait avoir alors *êda* en liég. et en nam.), c'est le seul parallélisme avec le liég. *rôkê (-ellu)* qui fait supposer que *rôguia*, *-kia* a été formé au moyen de *-ellu* et non de *-aculu* (*rôk-ia* et non *rôki-a*).

4.3. Dans l'**ouest-wallon**, les dér. en *-aculu* sont beaucoup plus rares. Selon Th. Debaty, *La suffixation dans le wallon du Centre*, mém. de licence inédit, U. Lg., 1977, pp. 170-1, si on écarte les dér. issus du latin, sans famille, et dont, d'ailleurs, l'aboutissement a été contrarié par l'analogie (*cramya* crémaillère, *chinau* fenil; v. 2.1.), ainsi que les dér. savants (*obèstake* obstacle, *orake*), on ne rencontre dans le Dictionnaire du Centre de Deprétre et Nopère qu'un seul dér. sûr : *maca* (qui figure aussi dans le Dict. aclot de Coppens).

Le dépouillement d'autres sources⁽¹¹⁾ ne contredit pas cette constatation de la quasi-absence de *-aculu* dans la région wallo-picarde, même s'il permet d'ajouter quelques mentions :

(11) W. Bal, *Le parler de Jamioulx* [Th 24]; A. Balle, *Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine* [Ph 45]; A. Carlier, *Gloss. de Marche-lez-Ecaussinnes* [S 29], BSW 55, 1914, pp. 347-414; J. Coppens, *Dictionn. aclot* [Ni 1] (Copp.); R. Dascotte, varia (Dasc.); Soussigne, *Olivoy linguistique* [Ph 80]...

ad'vina devinette (Sous.).

burdja baratte (Dasc., 3^e suppl^l). — Du vb. *burdji*.

mora (Charleroi, commun. R. Pinon) : — *Dî cwè c' qu'il est mòrt?* — Bé, il a yeú l'~.

rat'na retenue (Dasc., 3^e suppl^l; Copp.); *rastèna* id. (Copp.; H. Pérez, *Fleûru dins m' vikériye*, p. 27...).

sbara ou plus rar^l *spawèta* épouvantail (Copp.).

Le grand nombre de dér. en -eau, -oir, -ette... attestés dans les mêmes sources comme équivalents du wall. -a constitue une confirmation indirecte de la rareté d'-*aculu* dans l'o.-w.

4.4. Dans les zones non wall. de la B. R., la situation est fort semblable à celle que nous venons de voir. Tant à l'ouest qu'au sud, l'examen devrait évidemment se prolonger sur les dialectes de France; les quelques sondages qu'on a faits paraissent indiquer qu'il y a sur ce point continuité entre le picard belge et le picard fr. ainsi qu'entre le gaumais et le lorrain.

En **picard** (de ·B.R.). — P. Ruelle, DW 3, 1973-74, p. 65, note qu'il ne trouve du suff. -a (lat. *-aculu*) « aucune trace en rouchi ». Nos recherches, en effet, ont été presque vaines (lex. de Comines, Mouscron...).

Pourtant, la situation du Tournaisis, ou, plus exactement du parler de Wiers [To 99] (pour lequel on dispose du riche lexique inédit de J. Renard), nous retiendra un moment. L'évolution d'-*aculu* y a été, dans certains mots, brouillée par des influences analogiques (infl. de -*ellu* : *chigneau fenil*, *batiau* battant d'une cloche...); l'aboutissement -a ne se constate que dans *pwatra* poitrail (résultat, comme en fr., d'une confusion avec -*aculu* de -*ale*, qui donne normalement -ô à Wiers) et dans *maca* oiseau fixé à coups de marteau sur une perche, de façon à pouvoir résister aux coups de flèche (correspondant, avec un sens

original, au wall. *maka*); mais le résultat est *-al* dans *aspiral* aspirail, larynx¹².

En *gaumais*, *-aculu* (> *-a*) semble avoir généralement été absorbé par *-ale* (> *-ô*). Pour des attestations de *-a*, v. carte.

A part le dér. lat. *crama*, aucune formation n'apparaît dans le lexique de Tintigny [Vi 19] d'E. Liégeois; pas davantage dans celui de Chassepierre [Vi 5] de J. Massonet (où crêmaillère se dit *cramâ*, avec *-â* long). Mais, d'après le *Gloss. en patois gaumais* de cette localité, à Saint-Léger [Vi 34], où *-aculu* s'est confondu avec *-ale* dans « *crameau* » crêmaillère et « *sinô* » grenier à foin, il s'est maintenu distinct dans *chita* carte non marquante (lequel est attesté aussi à Torgny [Vi 43] : DBR 21, p. 51) et p. é. dans *mussa sarrau*⁽¹³⁾ (dér. de * *mukyare* FEW 6/3, 196b) relevé aussi à Meix-le-Tige, Torgny, Ruette, Halanzy [Vi 36, 43, 46, 47] par J. Haust, EH 1136).

4.5. On l'avait constaté déjà en examinant le suff. d'agent fém. *-eresse* (art. non publié; v. résumé de communication, BTD 51, 1977, pp. 4-5), la dérivation joue son rôle, à côté des phénomènes phonétiques et lexicaux, dans la segmentation dialectale (présence ou absence de suffixe; surtout, différences de fréquence). Sans doute, ce rôle est-il moins important et plus difficile à cerner avec précision, à cause de la difficulté qu'il y aurait à effectuer sur une telle

⁽¹²⁾ Comp. au fém. *boustifale*, *sonale*, *tripales*. — Dans *vital*, m., vivres, nourritures, victuailles, on est tenté de voir, malgré le genre, un correspondant du fr. plutôt qu'un dér. en $\lceil\text{-ail}\rceil$ (qui serait mal formé) sur $\lceil\text{vivre}\rceil$.

⁽¹³⁾ Comparant avec Meuse *meusatte*, f., etc., J. Haust, Pays gaumais, 3, p. 9 (suivi par FEW, l.c.), y voit le suff. diminutif *-at*. Cf. n. 7.

matière un grand nombre d'enquêtes orales, longues, et condamnées à n'être pas exhaustives. Cependant l'approche livresque, en dépit de ses insuffisances, ne laisse pas, dans ce cas-ci, de conduire à des constatations qui paraissent, en raison de l'importance des écarts, assez significatives.

En résumé, le suff. *-aculu* est resté vivant dans la zone proprement wallonne, principalement dans l'est-wallon (plus de 150 t.), dans une moindre mesure, en namurois (env. 40 t.); sa fréquence diminue considérablement dans les zones de transition (une douzaine d'ex. en wallo-lorrain, moins encore en wallo-picard); elle est auj. pour ainsi dire nulle dans les régions non wall. de la B. R.

Il ne faut donner qu'une valeur relative à ces chiffres, que des enquêtes postérieures obligeront peut-être à rectifier. Dans l'état actuel des recherches, ils mettent clairement en évidence une particularité morphologique du wallon contemporain.

5. Sens. — Les auteurs du *Projet...*, 1904, p. 7, définissent le sens des substantifs en *-a* de façon sommaire et un peu confuse : « Ils marquent 1^o l'action en tant qu'*action* ou en tant que *manière d'agir*. *Sofla* : action de souffler, ou : façon de souffler; 2^o l'instrument, l'objet matériel servant à produire cette action. *Sofla* : espèce de soufflet. » Ils notent encore que les dér. peuvent avoir les deux sens ou un seul; qu'ils ont souvent un sens péjoratif; et ils ajoutent, comme en annexe, qu'ils peuvent « avoir le *sens passif*. Voyez... *hagna*, *para*, *advina* ».

En se fondant sur une documentation plus large, on peut nuancer davantage, mais il ne faut pas se dissimuler les difficultés de faire un classement tout à fait satisfaisant; elles viennent de l'origine de la documentation (dictionnaires qui définissent mais n'emploient pas vraiment) et, donc du peu d'exemples concrets dont on dispose; et aussi de la transition presque insensible d'un sens à l'autre...

En ne retenant que quelques exemples pour chaque catégorie, je propose les distinctions suivantes :

a) *instrument pour V, moyen de V* (ce qui sert à, permet de) : *ascègna, aspoya, covra, loya, planta*, etc. C'est un sens très fréquent. Mais la valeur générale n'est que potentielle pour beaucoup de dér., qui sont plus ou moins lexicalisés avec une valeur d'usage très précise, ou plusieurs valeurs particulières, variables selon les endroits et/ou les contextes : *fougna* boutoir de sanglier, *pèta* bâton ferré, *sosla* soufflet...

La même particularisation de sens joue pour les catégories suivantes.

b) *cause de V* (ce qui cause, provoque; ce qui fait V) : (*c*)*hita* carte sans valeur (litt' ce qui fait (*c*)*hiter*, provoque la diarrhée); *trota* troène (litt' ce qui fait *troter* péter)...

c) *action de V, fait de V* : *ariva, bola, bouha, catia, crina, grogna, hèra, hossa, rafiya, ronfla*, etc.

d) *auteur de l'action* (ce qui V); ce peut être une chose : *barloka* objet qui pendille; *foumia* torche fumante pour étourdir les abeilles; — ou un être vivant (plante, animal, personne) : *aplaka* gratteron; *oda* menthe; — *doga* libellule; *potcha* sauterelle; — (nam.) *chura* souillon; *sposa* mari, *flatcha* homme flasque, etc.

e) *objet de l'action* (ce qu'on V) : *buva* boisson; *hagna* bouchée ou tuyau de pipe; *hova* balayures; (*c.-w.*) *ièrtcha* fumier, etc. La limite est assez floue entre ce sens et *résultat de l'action* : v. *mohia* mouchure; *trawa* tranchée...

f) *manière, façon de V* (sens généralement cumulé avec c) : v. *cova, djèta, djowa, hawa, hèma, louca, moka, piha, rètcha, riya*, etc.

> g) *manie de V, inclination, disposition à V* : v. (nam.) *brèya, plora, tchoûla, touma, tronla...*

> h) *faculté de V* (sens proche de g et aussi de a). On classe ici les désignations de certains des cinq sens de l'homme : *oda* odorat; *sawoura* goût; — *rat'na* mémoire.

Certaines de ces catégories sont peu représentées (e, et forcément, h), d'autres sont très voisines. L'important est de souligner l'étonnante étendue sémantique du suffixe, qui sert à marquer aussi bien l'action (c) que son auteur, au sens large (a, b, d, h), son objet (e), certaines de ses modalités (f, g).

Le champ des possibilités est extrêmement vaste, mais d'autre part, la lexicalisation limite très étroitement le sens de plusieurs dér., de sorte que la valeur précise d'un terme formé de cette façon est presque indécidable *a priori*, le contexte et l'usage étant ici tout puissants⁽¹⁴⁾. On a le sentiment que le suff. *-aculu* est surtout un moyen commode pour créer des termes nouveaux, que sa fonction est plus morphologique que sémantique.

Selon les auteurs de l'article du *Projet*, les dér. en *-a* ont souvent une valeur péjorative : « *covra* est un couvercle d'occasion, le vrai couvercle s'appelant *covièke*. » L'exemple est mal choisi, car *covra* (et var.) est le terme courant et souvent unique dans beaucoup de parlers, not^t du sud-wall. (v. ALW 4, 256). En réalité, on ne décèle de valeur péjorative que dans quelques rares mots, comme *arèdja*, *brèya*..., et elle n'est pas inhérente au suffixe, mais provient de l'idée exprimée dans le radical. Tout au plus peut-on admettre que certains dér. en *-aculu* sont plaisants, mais comme le sont les dénominations figurées (t. simples ou dérivés au moyen de n'importe quel suffixe) doublant une dénomination plus usitée. *hoûta* oreille, *avalâ* œsophage, *pèta* derrière, de même que *veûlire* œil ou *fessârd* derrière... Sur ce point, les dérivés en *-aculu* ne diffèrent pas des autres dérivés de mêmes sens.

⁽¹⁴⁾ Pour l'extrême variété des sens d'un même type, v. not^t *piha*, *pèta*, etc.

6. Plus globale, mais aussi plus régionale, que celle du *Projet*, notre approche du suff. *-aculu* en Wallonie au 20^e s. a permis de préciser certains points relatifs à la forme, au sens, à la localisation. On aurait pu résumer cet apport en quelques lignes; mais il nous a paru utile, en dépit de la place qu'il occupe, de reproduire le corpus sur lequel nous avons travaillé : ces matériaux concrets pourront permettre aux lecteurs d'améliorer l'analyse et servir de point de départ ou de référence pour les compléments qu'ils appellent. Il reste, en effet, encore beaucoup à faire : éclaircir plusieurs cas incertains; s'assurer que la vitalité du suffixe n'a pas été excessivement sous-évaluée dans des zones pour lesquelles on dispose de peu de documents (on consultera avec beaucoup d'intérêt, de ce point de vue notamment, les dictionnaires en préparation du chestrailais et du bastognard); élargir l'enquête aux périodes anciennes, à la toponymie, aux dialectes de France; situer les dér. en *-aculu* par rapport à leurs nombreux synonymes...

Jean LECHANTEUR

L'expression du temps à Bois-Borsu [H 71]

1. Généralités

§ 1. *Li temps*, le temps | *avou bin l' temps*, avoir le temps | *in' nin avou l' temps*, ne pas avoir le temps, être pressé | *gâgni dè temps*, gagner du temps | *piède si temps*, perdre son temps | *divont temps*, précocement | *foû temps*, en dehors des délais prévus | *foû eûre*, en dehors des heures prévues | *aprume*, seulement maintenant | *à long dè djoû*, dans le courant de la journée.

§ 2. (*Il est*) *d'abôrd temps!* il est bien temps! | *i fât l' temps*, il faut le temps nécessaire | *i fât l' temps qu'i fât*, id. | *avou l' temps èt lès protècsons!* (tout s'arrangera) avec le temps et les protections! | *dj'a mî l' temps qui l' mwèyin*, litt. « j'ai mieux le temps que le moyen » = j'ai plus de temps que de bien (iron.) | *il èst co temps* (¹), il est toujours temps | *volà k'bin qui...*, voilà combien de temps que...

§ 3. *Li siéke*, le siècle | *l'on.nèye*, l'année | *l'on*, l'an | *li mwès*, le mois | *li djoû*, le jour | *l'eûre*, l'heure | *li munute*, la minute | *li sèconde*, la seconde.

§ 4. *Èsse sogneûs ou timprou*, être matinal, être hâtif (primeurs) | *èsse tot timpe*, arriver tôt.

(¹) Le sobriquet *Co temps* (èmon *Co temps*) désigne toute personne habituée aux atermoiements.

2. L'année et ses divisions (²)

§ 5. *Li sézon* (*li bon temps*, *l'osté ou l' compagnie*, *l'èrière-sézon* et *l'ivièr*), la saison (le printemps, l'été, l'automne et l'hiver) | *li mwès*, le mois (notamment *li p'tit mwès*, février) | *li qwinzin.ne* (*prumière ou deúzin.me*), la quinzaine (première ou deuxième du mois) | *qwinze djoûs*, quinzaine | *une qwinzin.ne di djoûs*, une période de quelque quinze jours | *li samin.ne*, la semaine | *ût djoûs*, semaine | *une ûtin.ne di djoûs*, une période d'une semaine environ (³).

§ 6. Quelques jalons dans la vie quotidienne : *li novèlon*, le jour de l'an | *lès Rwès*, l'Epiphanie | *li Tchond'leûse*, la Chandeleur (2 février) | *li mås'* (fé l'*mås'*), les semaines, qui se font en mars | *li pèneûse samin.ne*, la semaine sainte | *Pâke*, Pâques | *lès Rogàcions*, les Rogations | *l'Acision*, l'Ascension | *li Cincwème*, la Pentecôte | *li porcëssion*, la procession (fixée au dimanche suivant la Fête-Dieu) | *li fénâ-mwès*, la fenaison | *l'a(w)out*, la moisson | *li qwinze d'a(w)out*, l'Assomption | *inte lès deûs Notru-Dame*, litt. « entre les deux Notre-Dame » = période allant du 15 août au 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge | *li fièsse à Borsu*, la kermesse de Borsu (fixée au dernier dimanche de septembre) | *li râyâye*, l'arrachage (pommes de terre et betteraves) | *li Tossint*, la Toussaint | *li Noyé*, la Noël.

(²) Pour éviter les énumérations fastidieuses, nous ne citerons pas les noms désignant mois et jours, qui sont du reste ceux du liégeois (exceptions : *jonvier*, janvier et *a(w)out*, août).

(³) Pour désigner un délai d'une semaine ou de deux semaines, on emploiera respectivement les expressions *ût djoûs* et *qwinze djoûs* (*i-n-a ût djoûs*, il y a une semaine, *divins qwinze djoûs*, dans deux semaines).

3. La journée et ses divisions

§ 7. *So l' matin*, aux dernières heures de la nuit | *divont l' djoû*, avant le lever du jour | *avou l' djoû*, avec le lever du jour = à l'aube | à l' *pikète dè djoû*, id. | à l'*éreûr dè djoû*, id. | *âs-ères dè djoû*, id. | *tot timpe à matin*, de grand matin | *tot-à matin*, id. | *quond l' diâle n'a nin co mètou s' bonète*, très tôt | *tot timpe*, de bonne heure.

§ 8. *À matin*, au matin | *oûy à matin*, ce matin | *dèl matin*, pendant la matinée | *divont l' dîner*, en fin de matinée | *matin-matârd*, assez tard dans la matinée.

§ 9. *À dîner*, à midi | à *doze eûres*, id. | à *nône* (rare), id. | *so l' côp dè dîner*, sur le coup de midi | *so l'eûre dè dîner*, id | *so l' temps dè dîner*, id.

§ 10. *Après l' dîner*, dans l'après-midi | *après l' cafè*, après quatre heures | à l' *vèsprèye*, en fin d'après-midi | *après solo djus*, après le coucher du soleil | à l' *vèsprèye tote basse*, à la nuit tombante | *inte li nut'* et l' *djoû*, au crépuscule | à l' *sérin.ne*, id. | à l'*anêti* (rare), id. | *quond i fêt brune*, id. | *dèl size*, au cours de la soirée | *dèl nut'*, pendant la nuit.

4. L'heure et ses divisions

§ 11. *Une eûre à matin*, 1 heure | *deûs-eûres...*, 2 h | *treûs-eûres...*, 3 h | *qwètre eûres...*, 4 h | *cinq eûres...*, 5 h | *sîh eûres...*, 6 h | *sét-eûres...*, 7 h | *ût-eûres...*, 8 h | *noûv eûres...*, 9 h | *dih eûres...*, 10 h | *onze eûres...*, 11 h | *doze eûres* ou *li dîner* ou *doze eûres à dîner*, 12 h | *une eûre après l' dîner*, 13 h | *deûs-eûres...*, 14 h | *treûs-eûres...*, 15 h | *qwètre eûres...*, 16 h | *cinq eûres à l' nut'*, 17 h | *sîh eûres...*, 18 h | *sét-eûres...*, 19 h | *ût-eûres...*, 20 h | *noûv eûres...*, 21 h | *dih eûres...*, 22 h | *onze eûres...*, 11 h | *mèye-nut'*, 24 h.

§ 12. *Une eûre èt cinq, 13,05 h | une eûre èt dîch, 13,10 h | une eûre èt vint', 13,20 h | une eûre vint-cinq, 13,25 h | une eûre èt d'mèye, 13,30 h | vint-cinq munutes à (po) deûs, 13,35 h | vint munutes à (po) deûs, 13,40 h | qwârt à (po) deûs, 13,45 h | dî munutes à (po) deûs, 13,50 h | cinq munutes à (po) deûs, 13,55 h.*

§ 13. *I bêtche après dîh eûres, il est près de 10 h | il èst dîh eûres pétont, il est 10 h précises | il èst dîh eûres bin fêt ou dîh eûres passé, il est 10 h bien sonnées | il è-st-âtoû d' dîh eûres, il est environ 10 h | il è-st-èvè dîh eûres, id. | i sérè co vite dîh eûres, il est près de 10 h | il èst d'abôrd dîh eûres, id. | il è-st-à hipe dîh eûres, il est à peine 10 h | i-n-a co cinq grossès munutes à dîh, il est à peine 9,55 h | il èst vint-cinq, il est (telle heure) et vingt-cinq minutes.*

§ 14. *Quéne eûre è-st-i? quelle heure est-il? (4) | quéne eûre avons-gn? id. | èst-ce li boune eûre? est-ce l'heure exacte? (5) | kimint alez-v'? litt. « comment allez-vous » = votre montre a-t-elle tendance à avancer ou à retarder? | dji va bin, j'ai l'heure exacte | dji va djusse, id. | noste ôrlodje va cinq munutes trop vite ou cinq munutes pô vite, notre horloge avance ou retarde de cinq minutes | ravonci, rastârdji l'ôrlodje, avancer, retarder l'horloge | l'ôrlodje èst djus, l'horloge est arrêtée.*

§ 15. *Li viye eûre, litt. « la vieille heure » = heure de Greenwich | l'estivale, l'heure d'été, en avance d'une heure sur Greenwich | l'alemonde, l'heure allemande, en avance de deux heures sur Greenwich, imposée par l'occupant pendant la guerre 40-45 | i n'est co noule eûre, il n'est*

(4) Cette question appelle parfois des réponses plaisantes : *qwârt po torade*, litt. « quart pour tantôt »; *il èst bin ça*, litt. « il est bien cela ».

(5) Réponse plaisante fondée sur un calembour : *dji n' sé nin si c'est l' boune eûre (bouneûr) ou l' mâle eûre (mâleûr)*, je ne sais si c'est la bonne heure (bonheur) ou la mauvaise heure (malheur).

vraiment pas tard | *li djoûrnèye ni fêt qu' dè k'minci*, la journée ne fait que commencer | *il èst djà ça!* litt. « il est déjà cela! » = déjà telle heure! | *lès-awîyes toûrnèt*, litt. « les aiguilles tournent » = le temps passe | *èsse a-eûré*, être bien réglé, organisé | *n'avou noule eûre*, n'être pas réglé, organisé | à *cès-eûres-chal*, à cette heure.

5. Les époques

A. Le passé

§ 16. *Torade*, tantôt | *èyîr, è-îr, îr*, hier | *divont îr*, avant-hier | *l'ôte divont îr*, il y a trois jours | *li djoû di d'vent*, la veille | *deûs djoûs d'vent*, l'avant-veille | *l'ôte nut'*, il y a deux nuits | *l'ôte samin.ne*, il y a deux semaines | *nin l' samin.ne passèye*, l'ôte, id. | *l'ôte djoû*, il y a quelque temps | *dîmègne passé* (6), dimanche dernier | *lès djoûs passés*, il y a quelques jours | *li samin.ne passèye*, la semaine dernière | *i-n-a-st-avou îr ût djoûs*, il y a eu une semaine hier | *chal di pus timpe*, il y a quelque temps | *i n'a rin d' timps*, tout récemment | *i n'a rin dè monde di timps*, id. | *i n'a wêre passé*, il y a peu | *i n'a nin tant passé*, il n'y a pas si longtemps | *i-n-a on p'tit timps*, il y a un bout de temps | *i-n-a on bokèt*, id. | *i-n-a une tchoke*, id. | *i-n-a on moumint*, id. | *i-n-a une hapèye*, il y a longtemps | *i-n-a une bèle sinte hapèye*, il y a bien longtemps | *i-n-a bèle lurète*, id. | *i-n-a bin passé*, id. | *i-n-a dès-ons èt dès ra-z-ons*, il y a des années et des années | *i-n-a co cint-èt cint-z-ons*, il y a des centaines d'années | *divins l' timps*, jadis | *dè ví timps*, id. | *oncyin.nemint*, id. | *dè timps dè ví Bon Dju*, id. | *dè*

(6) La notion de passé se traduit souvent par adjonction du terme *passé*, toujours postposé.

timps dèl viye grègne, id. | adon, en ce temps-là | à dâter d'adon, à dater de ce jour | di ç' temps-là, en ce temps-là | di ç' trèvint-là, id. | dispôy todî, depuis toujours | dispôy qui l' monde èst monde, id. | di-d-si lon qu' dji m' sovin, du plus loin qu'il me souvienne.

B. Le présent

§ 17. *Âdjoûrdu, oûy, ènê, aujourd'hui | po l' djoû d'oûy, à l'heure actuelle | asteûre, maintenant | po l' moumint, pour l'instant | à l'eûre qu'il èst, à l'heure actuelle | à temps qui court, à notre époque | i-n-a oûy lès-ons qui..., c'est aujourd'hui le jour anniversaire de... | tot drût, à l'instant même | so l' côn, id. | ossi vite, aussitôt | quand c'est qui..., lorsque | tant qui..., aussi longtemps que | come, au moment où | djasse come, au moment précis où | à fêt, au fur et à mesure.*

C. Le futur

§ 18. *Dimwin, demain | après-d'mwin, après-demain | l'ôte après-d'mwin, dans trois jours | li lond'mwin, li lèd'dimwin, le lendemain | li sorlond'mwin, le surlendemain | li djoû d'après, le lendemain | so l' fin dèl samin.ne, à la fin de la semaine | di d'mwin èn-ût (è qwinze), de demain en huit (en quinze) | chal divins ût djoûs, dans une semaine (chal marquant la proximité des faits) | lès djoûs qui vint, dans les prochains jours | li samin.ne qui vint, la semaine prochaine | divont wêre, d'ici peu | onk di cès djoûs, un des tout prochains jours | so l' côn, dans un avenir proche | on djoû ou l'ôte, un beau jour | må dè, avant de | djasqu'à tant qui, jusqu'à ce que | tènavite, de temps à autre | i-n-ârè ût djoûs d'mwin, il y aura deux semaines demain.*

6. La durée

§ 19. *On p'tit temps, on bokèt, une tchoke, on moumint, une hapèye, une bèle sinte hapèye* : cf. § 16 | *une grosse eûre, une boune eûre, plus d'une heure | so... di temps, en l'espace de... | so un-âmèn' di temps, en un tournemain | tote nut'*, toute la nuit | *to l' long dè djoû, toute la journée | longtemps, dè temps ou gronmint* (uniquement dans une phrase négative), *longtemps | qu'a-t-i tot, depuis longtemps | dès djoûs è rote, des jours de suite | dès djoûs à long, durant des jours | tot l' temps, tout le temps, en permanence | todi, tofèr, toujours | sins fin, interminable | à n'e nin veûy li fin, id. | po todi, définitivement | ad-vitam-étèrnam, éternellement | po d'morer, à demeure | po durer, pour un certain temps | dj'a l' temps long, le temps me dure | dimorer s' pârt, rester longtemps | dimorer ot'tont vatche qui vé, s'éterniser | dimorer po fé, id. | une (lède) passe, un mauvais moment | ci n'est qu'une passe, cela ne dure qu'un moment | fé s' temps, litt. « faire son temps » = arriver à son terme⁽⁷⁾ | *so l' temps qui, pendant que | so ç' temps-là, pendant ce temps | à bout d'on temps, après un certain temps | dismètont qui, pendant que | so l'intrifête, dans l'entrefaite | èn-atindont, en attendant.**

7. La fréquence

§ 20. *Tos lès djoûs, chaque jour | on djoû èt lèyi l'ôte, un jour sur deux | dès djoûs qu'i-n-a, certains jours | tos lès ût djoûs, chaque semaine | à temps à eûre, régulière-*

(7) L'expression prend des sens divers selon le contexte : être hors d'usage; être fané, flétrî (plante); arriver au terme de sa grossesse.

ment | *osté come ivièr*, en toute saison | 'di *timps-in temps*, de temps à autre | *plic ploc*, id. | (*dî*) *tènavite*, id. | à *fyes*, quelquefois | *dès cōps qu'i-n-a*, id. | *co bin*, id. | *inte lès cōps*, de temps à autre | *èco traze èt traze cōps*, quantité de fois | *sovint*, souvent | â *pus sovint*, le plus souvent | *lès treûs qwârts dè temps*, la plus grande partie du temps | *co cint cōps*, très souvent | *timpe èt tard*, à tous moments | à *moumints*, par moments | à *tos moumints*, continuellement | *mây*, jamais | *mây pus*, jamais plus.

Victor GEORGE

Textes dialectaux de Jauchelette [Ni 67]

Ces ethnotextes décrivent des réalités de la vie quotidienne dans un petit village de l'Est du Brabant wallon. Tous les narrateurs sont originaires de Jauchelette. Aujourd'hui pensionnés, ils ont également en commun d'avoir participé aux activités agricoles, le plus souvent comme journaliers pendant leur jeunesse, ensuite, dans le cas de certains, comme petits exploitants.

Les faits relatés s'inscrivent pour moitié avant 1914, pour moitié dans l'entre-deux-guerres. A part les textes n°s 2 et 4 enregistrés en 1966, les quatre autres datent de 1982. L'âge indiqué est celui du témoin au moment de l'enregistrement.

Jean-Marie PIERRET a bien voulu relire ces textes; je le remercie vivement pour ses précieuses remarques.

Signes particuliers

ê : son assez proche du *e* instable du fr.

ē : son moyen assez long, plus ouvert que *ê*

ô" : ô fermé mi-nasalisé

én : é fermé mi-nasalisé

1. Lé tēradje ô sôⁿrt (à la fin du XIX^e siècle)

Jéliète dè mon Valère, Juliette Charlier,
cultivatrice, 72 ans.

On têreûve ô sôⁿrt dêvant, don, po ni aler sôⁿdârd, po-z-aler sôⁿdârd.

I parèt quê c'èstot — dj'a d'djâ ètindê maman èt papa qu' racontin' ça — quê c'èstot come on tamboûr èt n-aveût dès nêmérôs. Èt on-z-aleûve à Djôce, djê crwè. Èt i tourin', don, al manêvèle. Èt cand vos-aliz cwêre on p'têt nêmérô, vos-aliz sôⁿdârd; èt cand vos-aliz cwêre on gros nêmérô, vos-èstiz tapé fou.

Mê papa, 'l aveût sti tapé fou, il aveût yê cint trincenténk'; ça, djê m'è rapèle co bén, don. Adon, i l'ècâdrin' : on p'têt câde, là, soz bén. Djê l'a tén lontins, soz. Ây.

Èt chôⁿse... sès deûs frères, 'l i ont sti. Èt i-n-a onk, quê d'mèreûve à Brêssèle, il avot intré lê vinr'dé dèl fiesse à Djôç'lète. Èt il èsteût... il èsteût intré à Lovin èt il aveût l' frère dê s' maman qu'esteût... quê d'mèreûve à Lovin. Èt papa quê dét : « O, djê m' va dire boudjou à Jèle! », dê-st-é,

1. **Le tirage au sort.** — On tirait au sort auparavant, n'est-ce pas, pour ne pas être soldat, pour être soldat.

Il paraît que c'était — j'ai déjà entendu maman et papa qui racontaient ça — que c'était comme un tambour et il y avait des numéros. Et on allait à Jauche, je crois. Et ils tournaient, n'est-ce pas, à la manivelle. Et quand vous alliez chercher un petit numéro, vous étiez incorporé; et quand vous alliez chercher un numéro élevé, vous étiez exempté.

Mon papa, il avait été exempté, il avait eu 135; ça, je me le rappelle encore bien, n'est-ce pas. Alors, ils l'encadraient : un petit cadre, là, vous savez bien. Je l'ai gardé longtemps, savez-vous. Oui.

Et chose... ses deux frères, ils y sont allés. Et il y en a un, qui habitait à Bruxelles, il était entré le vendredi de la fête à Jauchelette. Et il était... il était entré à Louvain et il avait le frère de sa maman qui était... qui habitait à Louvain. Et papa qui dit : « Oh, je vais dire bonjour à Jules! ».

l' djou dèl fièsse. Cand il a vèyè papa, i dét : « O, dins deûs-ans à ç' temps-cé, dj' sèrè todè ralé, sés', Zavier! », dé-st-é. Èt i s' pléjeûve mô sô'dârd, don. Èt i-n-avot dèz cès qu' ça déreûve catre ans. Jèle dè mon l' Gade, wétiz là, l' papa d'à Jélye, 'l i a sti catre ans, lè! Djè n' sé nén pocwè.

2. On consèy po mestrè s' peû (vers 1905)

Mariye dè mon Ambwèse, Marie Leroy,
cultivatrice, 83 ans.

Èt on-z-aleûve ôs Bèguènes, ô patronadje, don. Èt nos-alin' rèpèter po... on fiève dè concèrts, on djouweûve dè pices. Èt on cô'p, ô Noyén, nos-avin' tchanté nos deûs Julia d' mon l' Marchô. Mè, djè fieûve lè basse èt Julia fieûve lè ôⁿte. Èt nos-èstin' abiyyes à bérjers, in, avou dè oulètes... Èt brènes què n'èstin' : come lès bérjers, anfén. Èt, mon Diè todè, come n'avin' sèti aplôdiyes! Come lès djins...! Mins nos-avin' bén tchanté, sés'!

dit-il, le jour de la fête. Quand il a vu papa, il dit : « Oh, dans deux ans à cette époque, je serai tout de même retourné, sais-tu, Xavier! », dit-il. Et il s'ennuyait durant son service militaire, n'est-ce pas. Et il y en avait pour qui ça durait quatre ans. Jules de chez l' Gade, voyez-vous là, le papa de Julie, il y est allé quatre ans, lui! Je ne sais pas pourquoi.

2. Un conseil pour vaincre sa peur. — Et on allait chez les religieuses (de la Ramée), au patronage, n'est-ce pas. Et nous allions répéter pour... on faisait des concerts, on jouait des pièces. Et une fois, à la Noël, nous avions chanté nous deux Julia de chez le Maréchal. Moi, je faisais la basse et Julia faisait la haute. Et nous étions habillées en bergers, hein, avec des houlettes... Et brunes que nous étions : comme les bergers, enfin. Et, mon Dieu, comme nous avions été applaudies! Comme les gens...! Mais nous avions bien chanté, sais-tu!

Mins mē, don, dj'esto sote tél'mint quē dj'avo peū! Èt cand dj'esto r'venoûwe, in, è bén, tél'mint quē m' keûr avot batê, è bén, djé vō"mêchéve. Èt djé vō"mêchéve dē l'ewe. Mins maman, èle èstot mwéje, in, èle èstot... « Vos v's-alez fé malade, anfén! » Èt c'èstot l' vré, in! C'èst tél'mint quē dj'avo peū.

Èt adon, don, soz bén ç' quē dj'a fêt? Mins on-z-èst maleûreûs, soz, l' cé qu'est peûreûs come ça! Â! on-z-èst maleûreûs! Èt djé n' wazeûve aler nèle pôt. Dj'a promêté à la sinte Vièrje quē dj' diro trwès-avé-Maria tos lès djous, don, po yesse franche èt drwète. Èt dj' l'a fêt, don. Ça n' mē fêt ni d'pès d' rén d'aler, qu'è-n-oye quē vouche, wé-là, dédins l' môjone èt n'importe où : djé n'a pès jamâs yé peû.

Èt dj' lès dê co, savoz : mès trwès prêmis-avé dê m' tchap'lèt, è bén, c'est po la sinte Vièrje. Èt wé, èt djé n' dirè ni on ây por on non, don : cand dj'a one sacwè à dire, alêz, clap, è bén, djèl dê!

Mais moi, n'est-ce pas, j'étais hors de moi tellement j'avais peur! Et quand j'étais revenue, hein, eh bien, tellement mon cœur avait battu, eh bien, je vomissais. Et je vomissais de l'eau. Mais maman, elle était fâchée, hein, elle était... « Vous allez vous rendre malade, enfin! » Et c'était vrai, hein! C'est tellement j'avais peur.

Et alors, n'est-ce pas, savez-vous bien ce que j'ai fait? Mais il est malheureux, savez-vous, celui qui est peureux de la sorte! Ah! on est malheureux! Et je n'osais aller nulle part. J'ai promis à la Sainte Vierge de dire trois Avé Maria tous les jours, n'est-ce pas, pour être franche et droite. Et je l'ai fait, n'est-ce pas. Ça ne me fait vraiment rien d'aller, qu'il y ait qui que ce soit, tenez, dans la maison et n'importe où : je n'ai plus jamais eu peur.

Et je les dis encore, savez-vous : mes trois premiers Avé de mon chapelet, eh bien, c'est pour la Sainte Vierge. Et tenez, et je ne dirai pas un oui pour un non, n'est-ce pas : quand j'ai quelque chose à dire, allez, clap, eh bien, je le dis!

Â! on-z-a byin dès momints qu'on n'est ni come on dé-vrot èsse, don. Ây!

3. Lé viye tchêre d^o d'vant catôze

Vèrjènîye dē mon l' vi Grès. Virginie Pierre,
journalière, 86 ans.

Papa, il èsteût vôrlèt dins lès cinses. Après, 'l a sti vôrlèt ô Maka, al brëssene d'ô Maka, i min.neûve lès bières déssës lès vëladjes, tot costé, jësk'à Éguêzëye, par là, tot ça. Maman, lèy, èle aleûve travayi dins lès cinses. Mins cand dj'a yé dij ans, èle a sti malade : m'a falé aler travayi. Ça fêt quë djé n'a sti qu' trwës-ans à scole, dë sët-ans à dij ans. C'èsteût ni oblégatwère d'i aler. Èt dj'a fêt mès pôkes à onze ans.

Ça fêt quë dj'a sti travayi : on-z-aleûve coude dè lén, on-z-aleûve ôs pétrâles, èt tot ça. Papa, qu'est-ce quë ça gangneûve! Wêre dë tchô"se, don! Sèp'tante-cénk' çantëmes par djou, on franc! Èt i faleûve... Maman... il ont ach'té leû môjone, è l' faleûve payi. È nourêchin' deûs

Ah! il est bien des moments où l'on n'est pas comme on devrait être, n'est-ce pas. Eh oui!

3. Difficultés de la vie peu avant 1914. — Papa, il était valet de ferme. Après, il a été valet au Maka, à la brasserie du Maka, il conduisait les bières dans les villages, partout, jusqu'à Eghezée, par là, dans toute cette contrée. Maman, elle, allait travailler dans les fermes. Mais quand j'ai eu dix ans, elle a été malade : il m'a fallu aller travailler. De sorte que je n'ai été que trois ans à l'école, de sept ans à dix ans. Ce n'était pas obligatoire d'y aller. Et j'ai fait ma communion solennelle à onze ans.

De sorte que j'ai été travailler : on allait cueillir du lin, on allait travailler sur les champs de betteraves, etc. Papa, qu'est-ce que ça gagnait! Peu de chose, n'est-ce pas! 75 centimes par jour, un franc! Et il fallait... Maman... Ils ont acheté leur maison, il fallait la payer. Ils nourrissaient deux

pourcias; i d'jin' todé : « On-z-è toûw'rè onk èt on-z-è vin-drè onk. », mins cand 'l èstin' bons à vinde, on lès vin-deûve tos lès deûs, po payi l' môjone.

Et po nén fé dès dètes, on-z-aveût sacants poyes. Èt on-z-aleûve ô botêke amon Dèlpire. Liza d' mon Dèlpire, c'èsteût... È bén, èl place d'è márker onk, èle è márkeûve deûs : « J'en pose un, j'en r'tiens deux. » È bén, lè cé qu' fieûve dès dètes, èl place dè márker one dète, èle è márkeûve deûs; èle li fieûve payi l' dobe. Ça fêt qu' po nén avé dès dètes, mè maman, don, èle aveût sacants poyes èt cand c'èsteût lès déréns djous devant d'oyè l' kénzin.ne, don, è bén, dj'aleûve ô magazén cwère dè cafè, dè sé èt tot ç' qu' è faleûve, èt dè sèke, èvou dès-ous, po nén fé dès dètes. N-aveût bran.mint dès botêkes qu' c'èsteût come ça!

On l'a yé dér, savoz, dins l' temps! N' fôt pès jamés rôd'mander ç' temps-là! Èt po mindji, on-z-avot on p'têt bo-kèt d' viyande... dè grosse bièsse, èt èco, l' dimègne! Èt

cochons; ils disaient toujours : « On en abattra un et on en vendra un. », mais quand ils étaient bons à vendre, on les vendait tous les deux, pour payer la maison.

Et pour ne pas faire des dettes, on avait quelques poules. Et on allait au boutique chez Delpierre. Lisa de chez Delpierre, c'était... Eh bien, au lieu d'un marquer un, elle en marquait deux : « J'en pose un, j'en retiens deux. » Eh bien, celui qui faisait des dettes, au lieu de marquer une dette, elle (lui) en marquait deux; elle lui faisait payer le double. De sorte que pour ne pas avoir des dettes, ma maman, n'est-ce pas, avait quelques poules et quand c'était les derniers jours avant d'avoir la quinzaine, n'est-ce pas, eh bien, j'allais au magasin chercher du café, du sel et tout ce qu'il fallait, et du sucre, avec des œufs, pour ne pas faire des dettes. Il y avait beaucoup de boutiques où c'était comme ça!

On a eu la vie dure, savez-vous, dans le temps! Il ne faut plus jamais redemander ce temps-là! Et pour manger, on avait un petit morceau de viande... de bœuf, et encore, le dimanche! Et en semaine, on achetait du

dins l' samin.ne, on-n-ach'teûve dè lôrd dê Namèrêke, ça lôdje, wê, crôs, èvou dès félés d'dins, là! N'oz nén conê tot ça, don!

4. Prêmene fosse (1921)

Lê Tchène, Jean-Joseph Delwiche,
fossoyeur, 83 ans.

Èt Constant Paléjou n'ot pês wazé fé lès fosses, in, lê!
Â non! I lès veyeûve dèl nêt, in! C'èstot lê qu' fieûve ça
d'vent mè. Ça fêt quê... Lê mayeur, c'èstot Dècossô, lâ-t'.
N'avot one pêtête crapô"de dê..., one pêtête nèveûse, là
dins l' fond, wê. Èle a yê l' group' èt lès méd'cens d' Djo-
dogne n'ont ni v'lê v'nê l' dimègne dèl novèl an.

Èt ç'a sti mè qu'a sti à Djè dé... dé chô"se... alêz! dé l'
méd'cén... nom dê Dio, djèl sé bén, mins... Èt il a v'nê, lê,
pace quê c'èstot m' méd'cén, ça, c'èstot m' méd'cén, èt il
a v'nê, lê... I rotéve à tch'fô, lê. Djè dê : « Rotez
rad'mint!, dê-dje. Rotez rad'mint, èle èst sê sès dêréns,

lard d'Amérique, ça large, tenez, gras, avec des filaments dedans, là! Vous
n'avez pas connu tout ça, n'est-ce pas!

4. Première fosse. — Et Constant Palisoul n'avait plus osé faire les fosses,
hein, lui! Ah non! Il les (= les morts) voyait la nuit, hein! C'était lui qui
faisait ça avant moi. De sorte que... Le maieur, c'était Decosseaux, là,
tiens. Il y avait une petite fille de.... une petite nièce, là dans le fond [du
village], tenez. Elle a eu le croup et les médecins de Jodoigne n'ont pas
voulu venir le dimanche du nouvel an.

Et ça a été moi qui ai été à Geest (- Gérompont) chez... chez chose...
allez! chez le médecin... nom de Dieu, je le sais bien, mais... Et il est
venu, lui, parce que c'était mon médecin, ça, c'était mon médecin, et il est
venu, lui... Il allait à cheval, lui. Je dis : « Allez vite!, dis-je. Allez vite.
elle est à ses derniers moments, savez-vous, dis-je. Vous verrez. » « Oui.

soz, dē-dje. Vos veûroz. » « Ây, dē-st-ē, è bén. » È il avot dès tch'fôs, valèt! I nè r'min.neûve onk è stôve, nins n'avot onk dê près', savoz!... Poupéye! L' méd'cén Foupéye! Bon méd'cén ossé. Èt il ot sti opérè ô larinks', vêcê èt ça... on-aparèy èt... èt... compérdoz. « Ây, èle ès sê mô qu' ça? », dē-st-ē. « Ây, ây. Rotez. » Èt il a v'nè, l a mètê lè r'méde èt... èt l' land'mwin co, mins, à prançjère èle èstot mwate...

Ça fêt quê pês pèrson.ne po fé lès fosses! Palisoul n' v'leûve pês. Èt mè, djè d'mèreûve vêcê, ôs Boutclions. Ça fêt quê... Décossô m'a v'nè trover. « È, valèt! », dē-st-ē. « Cwè ç' qu'è-n-a?, dē-dje. Co rén d' bon, dandjé eûs! dē-dje. Djè n'a ni co couré assez po ç't-éfant-là, dē-dje, couré à Djè, èt la compagniye, èt tot costé! », dē-dje. « À bén, fôrè co bén quê t' fêyes lè rësse! », dē-st-ē. « Oy niins, alez douç'mint, soz, mayeur!, dē-dje. C'est vos quèl dwèt fé, dē-dje. Soz bén don, dē-dje, cand n'a pês nék quê lès vout fé, c'est vos, soz, qu'è fôt qu'è fêye lè trô! » « Oy mins, valèt, djè n' saro fé ça, in, mè!, dē-st-ē. Tê

dit-il, eh bien. » Et il avait des chevaux, vieux! Il en ramenait un dans l'écurie, mais il y en avait un (autre) de prêt, savez-vous!... Poupée! Le médecin Poupée! Bon médecin aussi. Et il avait été opéré au larynx, ici et ça... (imitation de la voix du médecin) un appareil et... et... vous comprenez. « Oui, elle est si mal? », dit-il. « Oui, oui. Allez. » Et il est venu, lui a mis le remède et... et le lendemain encore, mais à midi elle était morte...

De sorte qu'il n'y avait plus personne pour faire les fosses! Palisoul ne voulait plus. Et moi, j'habitais ici, aux Buissons. De sorte que... Decosseaux est venu me trouver. « Hé, vieux! », dit-il. « Qu'est-ce qu'il y a? », dis-je. Encore rien de bon, probablement!, dis-je. Je n'ai pas déjà assez couru pour cet enfant-là, dis-je, couru à Geest, et le reste, et partout!, dis-je. « Ah ben, il faudra encore que tu fasses le reste! », dit-il. « Oui mais, allez doucement, savez-vous, maieur!, dis-je. C'est vous qui devrez le faire, dis-je. Vous savez bien n'est-ce pas, dis-je, quand il n'y en a plus aucun qui veut les faire, c'est vous, savez-vous, qui doit faire le trou! » « Oui mais, vieux, je ne saurais pas faire ça, hein moi!, dit-il. Tu le sais

l' sés bén, in, dê-st-é, à l'âdje qué dj' so, èt la compagnye. « Djé n' m'imbarasse ni dê d' ça, mè! », dê-dje. « Siya, fē-m' cé pléjé-là, fôt ètérer ç't-éfant-là! »

Ça fêt qu'èle a sti ètérêye èl viye cémintire. Ça fêt dj'a sti fé l' trô. Èt Taviye dè Bréyi, wē-là, qu'on d'jeûve qu'estot sourcire : èle a todé passé par one sourcire. C'estot-one mó-vêse fême, soz, móvêse fême, soz, pace qué èle voyadjeûve co bén dèl nêt, soz. Ayé, èle déjeûve co bén : « È, là, i-n-a yé one vatche qu'a véléd. » ou « Là, n-a dès pourcias qué sont crèvés. » ou « Lôvô, wête, on tél, 'l a sti fwârt malade dèl nêt. » Èle raconteûve co bén tot ça. Oy mins, lès djins 'nn'avîn' peû, mins mè ni, soz, mè, mè ni, soz, mè; nom dè Dié, dj' l'aro touwé à doze eûres à prandjère, mè!

Ça fêt qué èle vêneûve todé cand dj'aleûve fé one fosse, pace qué sès vis parints sont co là ètérés èt lès pires sont co... Mins asteûre avou lès nwèjis, vos n' lès vèyoz pès, dèl costé d' mon Dèlpire, là. È bén, c'estot lès vis Mati, ça. N-a onk qu'a fêt l' guêre. È bén, èle vêneûve todé sé lè ç'mintire.

bien, hein, dit-il, à mon âge, et ainsi de suite. » « Je ne m'embarrasse pas de ça, moi! », dis-je. « Si, fais-moi ce plaisir-là, il faut enterrer cet enfant-là! »

De sorte qu'elle a été enterrée dans le vieux cimetière. De sorte que j'ai été faire le trou. Et Tavie du Bréyi, tenez, qu'on disait sorcière : elle a toujours passé pour une sorcière. C'était une mauvaise femme, savez-vous, mauvaise femme, savez-vous, parce qu'elle voyageait parfois la nuit, savez-vous. Oui, elle disait parfois : « Hé, là, il y a eu une vache qui a véléd. » ou « Là, il y a des cochons qui sont crèvés. » ou « Là-bas, tiens, un tel, il a été fort malade durant la nuit. » Elle racontait parfois tout ça. Oui mais, les gens en avaient peur, mais moi pas, savez-vous, moi, moi pas, savez-vous, moi; nom de Dieu, je l'aurais tuée en plein midi, moi!

De sorte qu'elle venait toujours quand j'allais faire une fosse, parce que ses grands-parents sont encore enterrés là et les pierres sont encore... Mais maintenant avec les noisetiers, vous ne les voyez plus, du côté de chez Delpierre, là. Eh bien, c'était les vieux Mathy, ça. Il y en a un qui a fait la guerre. Eh bien, elle venait toujours dans le cimetière.

« Fē l' fosse, mē fē. Boute! Djē d'mér'rè d'lé t'-min.me! » « Bén, dj' n'a ni peû, in, Taviye! Dj' n'a ni peû dē t'-min.me, sés', mē, dē-dje. On dét qu' t'ès sourcire, mins dj' n'a ni peû dē t'-min.me, sés', dē-dje. Tē m' fros jamēs one marémince, wête là, là m' chupia! Nom dē Diē, t' l'aros èl gueûye, sés'! », dē-dje. « Oy mins, c'est dè... dè ramadjes, dè ramadjes dē djins, èt la compagniye! » « Ayē, ni d'lé mē, dē-dje. Dj' cwè ni à tot ça, sés', mē, Taviye! » « È bén, djē d'meûr'rè d'lé t'-min.me. » « N'a ni dandji, dj' n'a ni peû, sés'! », dē-dje.

Mins, cand dj'a sti avou m' fier à ça, on bon fier èt d'mē d' chupia, dj'avo d'djà dè-ouchas. Djē dé : « Djē n' l'achève pés, Taviye! » « Bén, t'ès fôⁿ, dandjèreus! », dē-stèle. « N'a pont d' fôⁿ, dē-dje. Ça m' va jesk'ô keûr! » dē-dje. Mins djē sondjeûve al crapô^de, in, « Siya, achève-lé, Boute! » Èt tot l' min.me... « Tape lès-ouchas fou, là. Èt djē fouthè dèl tête dêssés avou l' chêpe. » Èt dj'a achèvè l' fosse po-z-ètèrer l'efant, in.

« Fais la fosse, mon fils. Vas-y! Je resterai près de toi *! » « Ben, je n'ai pas peur, hein. Octavie! Je n'ai pas peur de toi *. sais-tu, moi, dis-je. On dit que tu es sorcière, mais je n'ai pas peur de toi *, sais-tu, dis-je. Tu me ferais jamais un vilain tour, tiens, voilà ma bêche! Nom de Dieu, tu l'aurais dans la gueule, sais-tu! », dis-je. « Oui mais, c'est des... des racontars, des racontars de gens, et ainsi de suite! » « Oui, pas près de moi, dis-je. Je ne crois pas à tout cela, sais-tu, moi, Tavie! » « Eh bien, je resterai près de toi *. » « Il n'y a pas besoin, je n'ai pas peur, sais-tu! », dis-je.

Mais, quand j'ai été avec mon fer à ça (de profondeur), un bon fer et demi de bêche, j'avais déjà des os. Je dis : « Je ne l'achève plus, Tavie! » « Ben, tu es fou, sans doute! », dit-elle. « Il n'y a pas de fou, dis-je. Ça me va jusqu'au cœur! », dis-je. Mais je pensais à la fillette, hein. « Si, achève-la! Vas-y! » Et tout de même... « Tape les os dehors, là. Et je jetterai de la terre dessus avec la pelle. » Et j'ai achevé la fosse pour enterrer l'enfant, hein.

* La forme « toi » ne rend pas la nuance relativement grossière contenue dans la forme *t'-min.me*, surtout lorsque celle-ci se trouve dans la bouche d'un plus jeune (ici le fossoyeur) qui s'adresse à un ainé.

Èle èsteût toudé al mójone, vêcê, in. Èt èle vêneûve toudé : « Twès poyes qu'alin' al fièsse : one nwêre, don, dê-stèle. One rossète èt one pélêye, déjeûve-t-èle. Kêne... kêne quê dj'a dêt l' dérène? », déjeûve... « Lé pélêye! » « Å, ralètche lè kë tant qu'èle sèrè plémeye! » One pêtête crapô"de come ça, wête! « Ralètche lè kë tant qu'èle sèrè plémeye! »

O! n'avans byin sti dêsbôtchis d' ça! Èt dj'a byin ètér-ténê s' fosse lontins : èle avot one pêtête courone, là, èt dj'a fêt ècâdrer l' courone, më-min.me, èt adon mète lè cwès, tout l' bazâr. N'avot jamës one yèbe dêssës...

5. Lé farce qu'on-z-a cand-on va wéti à s' vatche après-avé sti al danse (1921 ou 1922).

Jérmin.ne Djalèt, Germaine Decamps,
journalière, 77 ans.

Dj'avo di-sèt', dij-ut' ans, djë n' saro dire ô jësse èt dj'aveû sti al fièsse à Djòç'lète, lè prëmi dimëgne d'octô"be, don. N-aveût on bal amon l' Conèt'. Mins nos-ô"tes, à doze

Elle était toujours à la maison, ici, hein. Et elle venait toujours : « Trois poules qui allaient à la fête : une noire, n'est-ce pas, dit-elle. Une rousse et une pelée, disait-elle. Quelle... laquelle ai-je dit la dernière? ». disait... « La pelée! » « Ha! lèche le cul tant qu'elle sera emplumée! » Une petite fille comme ça, tiens! « Lèche le cul tant qu'elle sera emplumée! »

Oh! nous avons bien été attristés de ça! Et j'ai bien entretenu sa fosse longtemps : elle avait une petite couronne, là, et j'ai fait encadrer la couronne, moi-même, et ensuite mettre la croix, tout le bazar. Il n'y avait jamais une herbe dessus...

5. Lendemain de bal d'une vachère. — J'avais 17, 18 ans, je ne saurais dire au juste et j'avais été à la fête à Jauchelette, le premier dimanche d'octobre, n'est-ce pas. Il y avait un bal chez l' *Conèt'*. Mais nous, à douze

eûres, faleûve yèsse rintré pace quê — choutez — papa nos ratindeûve èt lê, à catre eûres ô matén, faleûve yèsse lèvé po 'nn' aler po l' prêmi trén à Oupâye, don. I n' fieûve néfieûve, soz, lê! Dj'aleûve avou maman. Papa n'a jamês v'lê v'nê avou nos, soz, lê! Non! I lijeûve, mins vos lives intréctêfs par ègzimpe, néfieûve dês romans, don!

Et nos-ô'tes, n'alin' danser èvou maman, èvou Toria. Mins n'avot qu'alin' à bindes à ç' temps-là.

C' côn'p-là, l' land'mwin, à chij eûres ô matén, on m'a fêt r'lèver, da, hé! hé!, po-z-aler ô tchamp avou l' vatche, don. Et c'esteût dins l' pré pa-d'vent mon Van' Akér asteûre, mins tot èsteût rëssérè et n'avot one bôrière, don. Mins lê... lê Djöce n'esteût ni rëssérèye : c'est ça qu'on r'wêteûve al vatche. Et n-a on ô't fossé, là. — N'a qu'à bén wëti cand vos passez. — Et dins l' fossé n-aveût on trô, sé vos v'loz, soz bén, come one... chô'se. Et dj'aveû m' caban, in, èt dj'esto bén toûrnëye è m' caban èt dj'esteû bén mètoûwe là dins l' fossé èt dj'a toumé èdarmoûwe dins l' yèbe.

heures, il fallait être rentré parce que — écoutez — papa nous attendait et lui, à quatre heures du matin, il fallait qu'il soit levé pour partir pour le premier train à Huppaye, n'est-ce pas. Il ne faisait pas (la) fête, savez-vous, lui! J'allais avec maman. Papa n'a jamais voulu nous accompagner, savez-vous, lui! Non! Il lisait, mais tous livres instructifs par exemple, pas des romans, n'est-ce pas!

Et nous, nous allions danser avec maman, avec Victoria. Mais il y en avait qui allaient en bandes en ce temps-là.

Cette fois-là, le lendemain, à six heures au matin, on m'a fait relever, da, hé! hé! (rires), pour aller, en pâture avec la vache, n'est-ce pas. Et c'était dans le pré devant chez Van' Akér, maintenant, mais tout était clôturé et il y avait une barrière, n'est-ce pas. Mais la... la Gette n'était pas clôturée : c'est pourquoi on surveillait la vache. Et il y a un haut tr'as, là. — Il n'y a qu'à bien regarder quand vous passez. — Et dans le talus il y avait un trou, si vous voulez, savez-vous bien, comme une chose. Et j'avais mon caban, hein, et j'étais bien enveloppée dans mon caban et j'étais bien mise là dans le talus et je suis tombée endormie dans l'herbe.

Et, al cārt d'onze eūres, dj'esteū ni co ralēye. Et d'abē-tēde, à nouv eūres dj'esteū ralēye. Et maman a v'nē, don. Èle a criyi, m'a-t-èle dét, mins djé n' l'a ni ètindé. Èle a drovē l' bōrire, èle a prins l' vatche, èle èst ralēye. Tot d'on cô"p, dj' m'a dëspierté : pêpont d' vatche, lē bōrire ô lôdje! Rad'mint èvô"ye! Dj'a ran.né po raler! Maman aveût v'nē r'cwêre lē vatche! On-z-èst sêzé, don : lē bōrire ô lôdje èt pêpont d' vatche! Mins l'eûre, djé nèl savo pès. Dj'avo bran.mint dansé ç' nêt-là. Maman m' déjeûve : « Vênoz o miète pa-dri. » Dj'aleûve pa-dri: onk intreûve : alêz, èvô"ye!

6. Cand n'avans ach'té nosse môjone (1937)

Guësse dë mon l' Gade, Auguste Detongre,
ouvrier, 79 ans

N'avans ach'té vêc  an trinte-s t . C'este t l' môjone d  T r s s  de mon l' Dragon, qu'on d'jeûve, one viye djon.ne f ye. Mins se r'mint, cand elle a mor , c'a sti Dj z f D lw ye qu'este t ô ch'min d' f r dins l' pay s

Et, à onze heures moins le quart, je n'étais pas encore retournée. Et d'habitude, à neuf heures j'étais retournée. Et maman est venue, n'est-ce pas. Elle a cri , m'a-t-elle dit, mais je ne l'ai pas entendue. Elle a ouvert la barrière, elle a pris la vache, elle est retournée. Tout à coup, je me suis r veill e  : plus de vache, la barrière ouverte ! Vite partie ! Je me suis d p ch e  pour retourner ! (rires) Maman ´tait venue rechercher la vache ! On est surpris, n'est-ce pas : la barrière ouverte et plus de vache ! Mais l'heure, je ne la savais plus. J'avais beaucoup dans  cette nuit-l . Maman me disait : « Venez un peu derrière (pour vous reposer). » J'allais derrière : un (danseur) entr it : allez, en piste !

6. L'achat d'une maison. — Nous avons achet  ici en 37. C'était la maison de Th r s  de chez le Dragon, comme on disait, une vieille jeune fille. Mais seulement, quand elle est morte, c  a ´t  Joseph Delloie qui ´tait au chemin de fer dans le pays de Charleroi, ´ Ransart : c'est lui qui a h rit 

d' Chalèrwè, al Ronsô : c'est lè qu'a érëtié vëcë. Mins seûr'mint, cand êl a yé érëtié vëcë, è n'aveût pont d'éch, è n'aveût pont d' pav'mints, è n'aveût pont d' chô"se... èt rén dë tout. Èlle aveût sès gades vëcë, wë, dins l' place, èle djèteûve pa l' fënièsse. A, a! Èlle aveût ossé sès lapéns. Il a piërdë cénk' cints pour-çant — djë n' va ni dire cint — ô mwins, ô mwins cénk' cints pour-çant d'oyé érëtié dë ç' môjone-cë, don, peûskë 'l a d've fé l' ménëzier, don, lès pav'mints étou, don. Nos-ô"tes, n'avans jësse yé à r'mète dël coleûr, sépô"zans don, èt à fé one tchambe là-ô"t, on-ècadrémint étou.

Èt an trinte-sét' insé, i vindeûve së môjone vëcë, don, pace quë 'l aveût yé dès mòvës locatères, don. 'L aveût yé dès Brëss'lërs come locatères. I-n-a onk, il aveût sès poyons ô guërni. L'ô"te, i li a falé paver l' trotwér, là-wë, fé one bûse à l'ëwe dë plëve èt on garadje, il a d've fé one pwate al grëgne — C'est ça quë nos-ô"tes, nos-intrans par là asteûre — po mète së vwëtëre, don, étou. È bén, djë v' dë : il a piërdë dépës d' cénk' cints pour-çant, don,

ici. Mais seulement, quand il a eu hérité ici, il n'y avait pas de porte, il n'y avait pas de pavés, il n'y avait pas de chose... et rien du tout. Elle avait ses chèvres ici, tenez, dans la pièce, elle (les) nettoyait par la fenêtre. Ha, ha! Elle avait aussi ses lapins. Il a perdu 500 % — je ne vais pas dire 100 — au moins, au moins 500 % d'avoir hérité de cette maison-ci, n'est-ce pas, puisqu'il a dû faire le menuisier, n'est-ce pas, les pavés aussi, n'est-ce pas. Nous, nous avons juste eu à remettre de la couleur, admettons n'est-ce pas, et à faire une chambre à l'étage, un encadrement aussi.

Et en 37 ainsi, il vendait sa maison ici, n'est-ce pas, parce qu'il avait eu de mauvais locataires, n'est-ce pas. Il avait eu des Bruxellois comme locataires. Il y en a un, il avait ses poussins au grenier. L'autre, il lui a fallu paver le trottoir, là tenez, faire une petite citerne à l'eau de pluie et un garage, il a dû faire une grande porte à la grange — c'est à cause de ça que nous, nous entrons par là maintenant — pour mettre sa voiture, n'est-ce pas, aussi. Eh bien, je vous dis : il a perdu plus de 500 %, n'est-ce pas.

peûsk' an trinte-sèt'... Pace quê, wê, là tout l' bén : nos-
èstans batêts sê trinte-cénk' âres èt i-n-aveût co kénze âres
là, yête dê mon Bovi, qu'alîn' èvou. Èt i m'a vindê ça po
trinte mèle francs, an trinte-sèt'! Seûr'mint, djê n' gan-
gneûve quê cate francs d' l'eûre, don! Dj' èsteû tèrassier.
Èt c'èsteût-one boune djournêye, soz, d'djâ... Ay, djê n'
gangneûve quê ça. Èt nos-avans d've ach'ter ça dêssêts
Classe ouvriyère insé, don, èt nos d'nin' cint vênt francs
par mwêts. Mins seûr'mint, n'avans yê l' chance, don, quê
l' guêre a v'nê, d'une façon, don. Lès djournêyes ont
ôgmanté, mins l' capêtal a toudê d'méré, don!

Nosse pré, là pa-dri, c'est Tûr Ponô quèl louwe. N'avans
ni dandji d' ça! N-a co on cèriji, n'avot dès poumis, mins...
vos n'oz quê d' l'an.mèrdêmint avou ça, soz... Pace quê, à
ç' temps-là insé, cand nos-avans..., tout l' monde dêman-
deûve : « N-a on bia bén èvou l' môjone? On bia bén? » A
ç' momint-là, don, èto. Èt l' djou d'ôdjoûrdê, sê l' Tûr nê
chô"zeûve pês ça, vos 'nn'avez yê quê d' l'an.mèrdêmint!

puisqu'en 37... Parce que, tenez, voilà tout le bien : nous sommes batis
sur (notre place à bâtir est de) 35 ares et il y avait encore 15 ares là, passé
chez Bouvier, qui accompagnaient. Et il m'a vendu ça pour 30.000 francs,
en 37! Seulement, je ne gagnais que 4 francs de l'heure, n'est-ce pas!
J'étais terrassier. Et c'était un bon salaire pour la journée, savez-vous,
déjà... Oui, je ne gagnais que ça. Et nous avons dû acheter ça en emprun-
tant au Crédit ouvrier ainsi, n'est-ce pas, et nous remboursions 120 francs
par moi. Mais seulement, nous avons eu la chance, n'est-ce pas, que la
guerre est venue, d'une façon, n'est-ce pas. Les salaires ont augmenté,
mais le capital est toujours resté, n'est-ce pas! (rires)

Notre pré, là derrière, c'est Arthur Ponô qui le loue. Nous n'avons pas
besoin de ça! Il y a encore un cerisier, il y avait des pommiers, mais ...
vous n'avez que de l'emmerdelement avec ça, savez-vous... Parce que, en
ce temps-là ainsi, quand nous avons..., tout le monde demandait : « Il y a
un beau bien avec la maison? Un beau bien? » A ce moment-là, n'est-ce
pas, aussi. Et au jour d'aujourd'hui, si l'Arthur ne choisait plus ça, vous
n'allez en avoir que de l'emmerdelement! Qu'est-ce qu'il vous faut faire

Cwè ç' qu'ē v' fôt fé èvou ça? Nos n'avans pêpont d' bièsse; pês rén dê tout. Dê nosse djon.ne temps, n'avin' dès bérbés, don, mins i faleûve aler travayi tos lès deûs. Cand nos rintrin', i-n-aveût one è chavêye, là-t', èt i-n-aveût one dins l'ô^{te}, là-t'. I t' lès faleûve rapèchi, don, ètou : tê n'aveûs qu' dê l'an.mèrdêmint. Èt i faleûve fé à soper, èt faleûve fé tout, èt à mindji por zèles ossé!

avec ça? Nous n'avons plus de bête, plus rien du tout. Dans notre jeunesse, nous avions des brebis, n'est-ce pas, mais il fallait aller travailler tous les deux. Quand nous rentrions, il y en avait une dans le chemin creux, là, tiens, et il y en avait une dans l'autre, là, tiens. Il te les fallait récupérer, n'est-ce pas, aussi : tu n'avais que de l'emmerdelement. Et il fallait faire à souper, et il fallait faire tout, et à manger pour elles aussi!

Jean-Jacques GAZIAUX

Le wallon *aplé* vient-il du sud?

Le substantif *applictum* (< *applicitum*, participe passé de *applicare* ‘appliquer; utiliser’) est bien représenté dans les dialectes de la Gaule : v. FEW 25, 40-41. En Belgique romane, *applictum* a donné deux formes : *aplé* et *apleù*.

La première est toujours vivante au sens de ‘rucher’ : d’après l’enquête de l’ALW, *aplé* Jalhay, Sart, Francorchamps, Esneux, Sprimont, Verviers, Jupille, Glons, etc.; *apli* Tohogne, -i Tavier. V. A. Lerond, *L’habitation en Wallonie malmédienne*, 1963, p. 438-9, note 1 (selon l’auteur, *aplé* s’est spécialisé en Est-wallon au sens de ‘rucher’ sous l’influence de *api* ‘même sens’, de lat. *apiarium*).

Mais *aplé* existe aussi en toponymie avec un autre sens : v. F. Pirotte et J. Herbillon, « Toponymes de la Terre de Durbuy », *Dialectes belgo-romans* 24 (1967), p. 55-8, à qui j’emprunte la plupart des indications qui suivent.

A Namur, *l’aplé* est le marché aux poissons; à Huy, *è l’aplé* désigne une rue aboutissant à un quai longeant la Meuse (pour cette rue, v. aussi Él. Legros, *Annales Cercle hutois...*, 22/3, 1948, p. 88-9, qui se réfère à R. Dubois, *Rues de Huy*); à Barvaux [Ma 10], *l’aplé* est « l’endroit, au bord de l’Ourthe, où les marchandises étaient chargées sur bateaux ou déchargées », et, là, le mot avait sûrement le sens de ‘débarcadère’. Autres lieux-dits proches d’un cours d’eau : à Grandménil [Ma 20], *al fôdje à l’aplé*, sur la rive de l’Aisne; à Mormont [Ma 16], « *alle appleis* » (1521-1531),

sur le même cours d'eau; à Fronville [D 64], è l'aplé (1518 « à la pley »), sur l'ewe d'eûre (v. Ph. Gavray-Baty, *Vocab. topon. du ban de Fronville*, 1944, p. 23); etc.

Dans ses « Notes de toponymie liégeoise », Annuaire d'hist. liég. 2/2, 1939, p. 149, J. Haust indiquait qu'il y avait eu à Liège plusieurs « apleits », entre autres le « rivage qu'on dist l'apleit de Pont d'Avroy » (1404; d'après Th. Gobert, *Liège à travers les âges* 2, 63).

Ajoutons qu'on a aussi, à Sart-Custinne [D 116], le « Gué dit Laplet » (Cadastre), et, dans la région de Verviers, un lieu-dit ancien « Sur les Appellees » (1398; *Hist. de la seigneurie... de Petit-Rechain* [Ve 15], Bull. Soc. verv. d'archéol. et d'hist. 12/II, 1923, p. 181; étude top. par J. Feller; le lieu-dit n'étant pas localisé, la signification du mot échappe) (¹).

La variante *apleù* survit également en toponymie, et certainement avec un sens proche de « débarcadère ». Dans *Le parler de La Gleize*, 1937, p. 301, je relevais un lieu-dit ancien : « piece d'aisemence [aisance] a Loppleux gisante au ruy du Cheneux » (1578); « pièce... appellé le preit à l'apleù tenant du levant à la rivière d'Ambleve » (1659), et, partant de Feller, o.c., je proposais de voir dans les formes anciennes la transcription d'un †*apleù* 'quai', afr. *aploit*, venant du latin *applictum*. Il existe aussi à Lorcé [H 80] un lieu-dit hé d' l'apleù (attesté en 1570), voisin de l'Amblève, et *apleù* désignait sans aucun doute à Lorcé un embarcadère ('un rivage'). D'autre part, F. Pirotte et J. Herbillon, o.c., p. 56, signalent à Dinant l' « *Apploy* » (1483 « porte

(¹) M. J. Herbillon me signale encore d'autres attestations d'*aplé* : ca. 1345 « al apley », à Visé [L 16]; — « L'Applaye », bois à Grune [Ma 43] (carte Inst. Géogr. National); — w. *en-aplé*, à Vieux-Waleffe [H 4] (R. Toussaint, *Top. de Les Waleffes...*, mém. univ. Liège, 1971; pas de formes anciennes).

de l'Aploix »; cf. Josianne Gaier-Lhoest, *L'évol. topogr. de la ville de Dinant au moyen âge*, 1964, p. 43) (2).

On admet que *aplé* et *apléu* représentent tous deux *applictum*. Un problème phonétique s'est cependant posé, mais on lui a donné une solution : on considère que la forme *aplé* est irrégulière en wallon et qu'elle vient du sud. En 1924 déjà, dans le Bull. du dict. wallon 13, p. 64, Haust écrivait : « *aplé* est un mot d'origine étrangère, qui nous vient sans doute du sud »; idée reprise par l'auteur en 1939 dans Annuaire d'hist. liég. 2, 149 (« forme étrangère qui ne peut venir que du sud »), puis en 1948 par El. Legros, Annales Cercle hutois 22/3, 88-89 (3), et en 1967 par F. Pirotte et J. Herbillon, Dial. belgo-romans 24, 55-56.

En outre, on attribue cette migration à une cause très naturelle : « Dans les villes-étapes de la Meuse wallonne, une influence d'une forme plus méridionale s'expliquerait

(2) Parmi les dérivés d'*applictum* relevés dans FEW 25, 41a, il faut noter particulièrement l'anc. fr. *apleitage* « lieu où les vaisseaux abordent pour charger ou décharger les marchandises » (nam. 1265; Lille 1289). M. Herbillon me communique d'autres attestations du même type, notamment celle-ci, qui figure dans « Textes d'archives. Batellerie liégeoise (compléments) » de N. Mélon, J. Herbillon et J. Lechanteur, DBR 25, p. 119 : « 1744 la prairie d'appletage avec le trou du rieu d'ophe dite orniaux avoit le soing de faire appletter les marchandises et de les charger ensuite sur des bateaux » (à Andenne). Le texte fournit aussi un exemple du verbe *appleter* 'amener à l'embarcadère'. Le subst. *appletage* doit désigner l'action d'*appleter*. Il faudrait ajouter le verbe et le subst. à l'article *applictum* du FEW.

(3) Dans un article du Guetteur wallon, 1960, p. 62-76, « Comment Dinant est devenue une ville liégeoise », F. Rousseau écrivait : « *Applictum* a donné en roman par des transformations phonétiques régulières *aplé*, *ap-pleit*, *aploit* », et il indiquait qu'à Dinant, pour *l'aploit*, « on prononçait probablement *l'applwè* » (p. 65). Dans son compte rendu du BTD 35 (1961), p. 279, El. Legros s'arrêtait au qualificatif « régulières », qu'il remplaçait par « indigènes », et renvoyait à Haust, BDW 13, p. 64.

aisément par la présence de bateliers venant de la Haute Meuse » (Dial. b.-r. 24, 56). La forme *Apploy* de Dinant « paraît correspondre à une forme wallonne normalement évoluée » (*ibid.*); en ce point, cependant, il ne doit pas s'agir de *apleû*, mais de **aplè* (dans la région, *tēctu* > *tè*, lg. *teût*, fr. *toit*), ou encore de **aplwè*.

Est-il donc certain que *aplé* est monté du sud vers le nord?

Pour confirmer l'hypothèse d'un déplacement de *aplé* vers le nord, il faudrait déterminer la région d'où il a pu venir. Laissons-nous d'abord guider par le sens. Où trouve-t-on des substantifs issus de *applictum* et signifiant 'rucher' comme le liégi. *aplé* ou 'quai, débarcadère' comme *aplé*, toponyme de Huy, etc. Quand on examine l'article *applictum* du FEW 25, on constate que les nombreux représentants du mot en France signifient 'instrument aratoire', 'harnais', 'attelage', 'charrette' ou 'avant-train de la charrette', 'filet de pêche', etc., et qu'aucun d'eux ne signifie 'rucher' ni 'quai'.

Tournons-nous ensuite vers la phonétique. Si l'on prend comme critère la finale -é, autre déconvenue : les formes en é fermé citées dans le FEW sont rares et dispersées.

Peut-être, quand on dit que *aplé* vient du sud, n'envisage-t-on pas une région extérieure à la Wallonie. Voyons donc quel est, dans nos dialectes, le sort des mots contenant une séquence analogue à -ict-⁽⁴⁾.

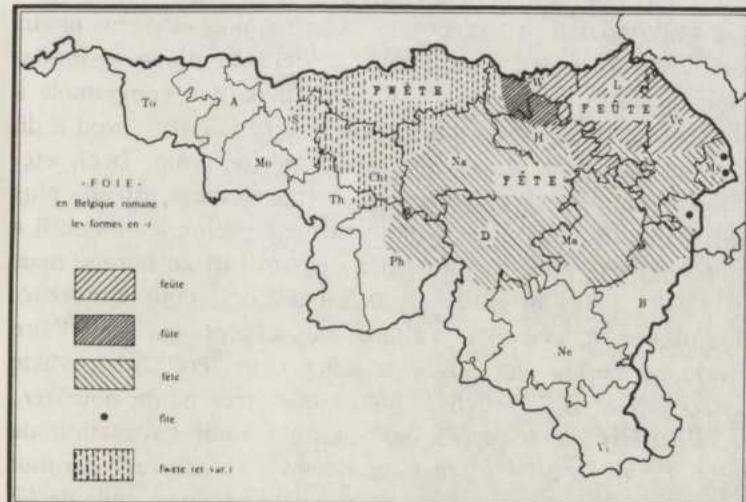
Au point de vue phonétique, *applictum* est comparable à *tēctum*. D'après l'ALW, t. 4, 45-47 (carte 6), les formes les

(4) Haust, Annuaire hist. liégi. 2, 149, comparait l'évolution de « pli » (FEW 9, 74b). Mais si le lat. *plictu* donne normalement *pleû* dans le domaine liégeois (variante *plû* en divers points des zones salmienne et hutoise), il est représenté ailleurs par *pli* (influence probable du français); le type en -é manque (ALW, question 1190).

plus répandues de « toit » sont *teût*, *tüt*, *teut*, *twèt*, *twat*, *twot*; on n'a *tét* qu'en quelques points de l'arrondissement de Huy (H 1, 37, 38, 39). C'est à Huy [H 1] précisément qu'on a un *aplé* 'quai' qu'on nous dit venir du sud. Le *tét* hutois est irrégulier, comme *aplé*: on attendrait *tüt* (cp. ALW 1, c. 91 « soif » : *sû*, su H 1, 37...). Mais dira-t-on que ce *tét* vient aussi d'ailleurs?

Après le couple *apléû* - *aplé*, le couple *teût* - *tét* offre un deuxième exemple d'une divergence surprenante dans le traitement de *ē* + yod. N'y aurait-il pas d'autres cas analogues?

Un autre exemple remarquable est celui qui concerne le subst. « foie ». D'après les questions 1437 et 1438 de l'ALW, *ficatum* (devenu *fécatum*) est représenté par *feûte*



dans la moitié nord du domaine liégeois (var. normale *fûte* dans W ouest et H nord-est) et par *féte* dans une grande zone qui s'étend de Malmedy et Limerlé B 11 à l'est jusqu'à Châtelet Ch 61 et Jamagne Ph 37 à l'ouest (var. *fîte* My 3, 6 et B 4). Les formes toponymiques *aplé* de Namur, Huy, Barvaux, Grandménil, Mormont, sont dans l'aire de *féte*; celle de Liège, dans celle de *feûte*. Quant aux formes *apleû* de Lorcé et de La Gleize, elles se trouvent toutes deux dans l'aire de *féte*. La forme qu'on attend dans le domaine liégeois et le nord du Luxembourg, c'est *feûte* (*fûte*) et non *féte* (*fîte*). Dira-t-on qu'à Namur, Huy, etc., *féte* doit venir du sud, comme on le dit pour *aplé*? On ne voit pas pourquoi le mot signifiant 'foie' se serait déplacé, ni d'où il viendrait : le FEW 3, 490-1, v^o *ficatum*, ne signale pas de formes en *-t* en dehors de la Wallonie.

Comment, dès lors, expliquer le *é*?

Une explication simple et vraisemblable a été fournie pour *tét* 'toit' par J. Lechanteur. Les formes *tét* de H 1, etc., « remontent, écrit-il (ALW 4, 47b, notice 12, n. 3), à un stade ancien [ei] accentué sur le premier élément, tandis que les formes en [-œ:], [-ü:] proviennent d'une dissimilation de cette diphongue ». Par une évolution comparable à celle de *ē* (i) accentué libre (*sīti* > *soif...*), *ē* (i) + yod a dû donner *ei*, d'où *oi*, et finalement lg. [œ:], nm. [wè], etc. Mais, comme il arrive souvent, le mouvement est allé plus ou moins loin selon les régions et même selon les mots; il a dépassé [œ:] pour donner généralement [ü:] en hutois, mais il s'est parfois arrêté à *ei*, là ou ailleurs, pour donner *é*; l'évolution a laissé des résidus, des exceptions, dont l'aire varie selon les cas : très étendue pour *féte* 'foie', vaste encore pour *aplé* 'rucher; quai', mais très petite pour *tét*.

Peut-être la séquence *-ēct-* a-t-elle subi l'attraction de *-ēct-* (*lēctu* > lg. *lēt*); mais comment s'en assurer? En tout cas, l'aire de *aplé* 'rucher' ne coïncide pas avec celle de *lēt*

(ALW 1, c. 55). Au lieu d'envisager une telle influence, il vaut mieux chercher des cas où l'on observe un double traitement analogue à celui des couples *fête - feûte*, etc. En voici quelques-uns :

— la terminaison *-ētis*, qui a donné afr. *-eiz* et *-oiz*, aboutit à *-oz* en Ardenne liégeoise notamment, mais elle paraît bien être à la base aussi du *-èz* [è] qu'on a par exemple pour « venez » et « voulez » dans la petite aire Ve 32 et 34 isolée à la lisière de *-oz*; v. ALW 2, c. 100 et 101;

— le suffixe *-iculu* de « soleil » est représenté par *o* dans le liég. et ard. *solo* (<*soloil*), mais par *è* dans le malm. oriental *solè* (< soleil); v. ALW 1, c. 92;

— dans un mot comme *poena* ‘peine’, *ē* + *n* donne *ē* dans nm. *pwin.ne* (avec intercalation de *w* après consonne labiale), mais *ō* dans le *pon.ne* (*pône*) de l'est; v. ALW 1, c. 69.

Dans ces divers cas, l'aire des types provenant de formes en *ei* est très variable. Mais on ne peut guère imaginer, surtout pour *-ētis* et pour **sōliculu*, que ces types ont occupé leur territoire actuel à la suite d'un déplacement. A mon avis, il n'est pas nécessaire non plus de supposer que *aplé* ‘quai’ vient du sud⁽³⁾.

Telle est ma réponse à la question posée dans le titre de cet article. Je me permettrai d'ajouter encore quelques remarques.

Le caractère proprement wallon de *aplé*, *apleū* au sens de ‘quai’ mérite, en effet, d'être souligné. Les descendants de *applictum*, qui sont largement répandus en Gaule romane, signifient ‘instrument’, ‘outil aratoire’, ‘harnais’, ‘filet de pêche’, etc.; ils ont des sens qui se rattachent à *applictum* ‘engin’. Or, dans sa chronique « Façons de parler » de « La Libre Belgique » du 29-5-1972 (note 2), A. Goosse écrivait : « Ces auteurs [F. Pirotte et J. Herbillon, DBR 24,

55-58] considèrent que notre emploi viendrait du sens 'engin' par un chemin sémantique tortueux [sens intermédiaire : place où sont étalées des marchandises]. On peut y voir, au contraire, une précieuse survivance d'un sens latin : *aplé* se rattache, en effet, au latin *applic*(i)tum**, participe substantivé d'*applicare*, lequel signifiait notamment 'aborder' ».

La région wallonne posséderait ainsi un remarquable archaïsme sémantique.

Chose curieuse, la notice finale de l'article *applictum* du FEW 25 ne dit rien au sujet du wallon *aplé*, qu'il cite deux fois dans son tableau (lg. *aplé* 'rucher'; nm. *aplé* 'marché aux poissons'). Le participe passé de *applicare*, *applictum*, dit-on dans cette notice, « n'est devenu substantif qu'en gallo-roman. Il faut manifestement [pour expliquer le sens des représentants d'*applictum* énumérés dans l'article même] partir de la signification générale 'outil' (*werkzeug*), qui a évolué ensuite de diverses manières et abouti à des significations particulières. De la même façon se sont développés au point de vue sémantique *engin*, *harnais* et d'autres mots ».

Parmi les représentants gallo-romans de *applictum*, notre 'rucher' figure entre prov. *apleg*, périg. *aplè* 'plane, instrument de charron' et anorm. *aplet* 'filet de pêche', etc.; et ce classement est sans doute admissible. Le nam. *aplé* 'marché aux poissons' (p. 41a), qui vient presque en fin de série, ne paraît être à sa place que parce qu'il suit plusieurs termes signifiant 'filet de pêche'. Si l'on avait introduit dans le tableau le sens 'quai, débarcadère', qui est bien représenté dans la toponymie wallonne et qui est à la base du nam. *aplé* (le marché aux poissons se trouvant tout naturellement proche du quai), le FEW l'aurait-il inséré à la même place? Comme l'a noté A. Goosse, le sens 'quai' mérite d'être épingle. Il est rare et il doit être ancien; et il gagne encore en intérêt quand on compare à l'histoire du

participe substantivé *applictum* celle du verbe *applicare* (FEW 25, 40a).

La latin *applicare* n'a survécu qu'en gallo-roman avec son sens premier 'joindre, attacher'; avec le sens dérivé 'aborder, arriver', qui est attesté depuis Tite-Live et qui appartient originellement au vocabulaire de la navigation, il s'est répandu dans les langues romanes méditerranéennes, alors qu'il n'est connu en Gaule que dans des points isolés : « I.2.a. Afr. *applyer* v. n. 'aborder' (1312), mfr. *applier* (anfang 15. jh.). » (FEW 25, 37a). Par comparaison avec ces maigres persistances d'*applicare* 'aborder' en Gaule, l'implantation assez large d'*applictum* en Wallonie au sens de 'quai' doit apparaître, me semble-t-il, comme surprenante et digne d'attention⁽⁵⁾.

Louis REMACLE

(5) Le cas de lg. *tré*, nom wallon de Maestricht (*Mosae trajēctus*), devrait aussi être reconsidéré. On admet que *trajēctu* aurait dû, comme *tractu*, donner *trêt*. Mais il faudrait tenir compte de la différence d'accentuation : l'accent est sur *a* dans *tractu*, sur *ē* dans *trajectu*. Dans *trajēctōriu* > *trêteū* 'entonnoir', on a *ē* comme dans *trêt*, mais le *ē* de l'étyomon était inaccentué.

Les premiers textes connus du cramignon liégeois

Le cramignon liégeois jouit d'une célébrité qui dépasse largement le pays de Liège. Manifestation typique de la vie populaire, cette farandole a contribué, avec les boteresses et les marionnettes, au renom folklorique de la vieille cité mosane⁽¹⁾.

Rappelons-en la définition telle que la formule le *Dictionnaire liégeois* de Jean Haust : « Aux fêtes de paroisse, danseurs et danseuses, placés alternativement, forment une longue chaîne qui, sous la conduite d'un 'meneur', se déroule et s'enroule et promène ses détours capricieux à travers les rues du quartier, tout en répétant les couplets que chante l'un des danseurs » (DL, 177).

On sait que le liégeois *cramignon* (parfois *crâ-* ou *crâgnon*) représente une forme épaisse de *« cramillon »* prononcée à l'origine *cramyon* : c'est un dérivé du nom

(¹) Une brève note de Roger Pinon dans le bulletin anglais *The Folk Dancer* (II, n° 6, Manchester, 1976, pp. 155-156) dit l'essentiel sur le mot et la chose. Du même auteur, une étude développée *De « cramignon » in het land zonder grenzen* a paru dans *Neerlands Volksleven* (XX, n° 1, Wassenaar, 1970, pp. 7-36). On citera, pour ne pas remonter plus haut dans le passé, la communication d'Eugène Polain *Les Cramignons liégeois* présentée au 9^e Congrès de Littérature et d'Art dramatique wallons (*Compte rendu*, Liège, 1927, pp. 32-68).

crama, crémaillère, ainsi que l'a démontré Jean Haust (2). Cette étymologie rend bien compte de notre danse serpentine par ses zigzags qui évoquent la tige dentée du *crama*. Un exemple inattendu de concordance vient confirmer l'explication de Haust. Dans un de ses romans, Jean Giraudoux montre un personnage qui « avançait d'une marche en crémaillère, passant d'un trottoir à l'autre » (3).

Le type « cramillon » est répandu en Wallonie où la ligne sinuuse de la crémaillère a éveillé l'idée de tortillement et de détours (4). Ce qui n'empêche pas le sens de (petite) crémaillère de subsister en certains endroits, au pays de Charleroi, par exemple (comm. de R. Pinon, 1950).

L'emploi métaphorique du mot pour désigner un branle, c'est-à-dire la formation traditionnelle de la danse en chaîne, s'est fixé dans la zone nord-est du dialecte liégeois. La région de la Basse-Meuse a maintenu plus longtemps que Liège même la coutume de « cramignonner », notamment lors des fêtes paroissiales (5). Folklorisation dont témoignent par ailleurs les sociétés de cramignons et les concours de cramignons dans la seconde moitié du XIX^e et les premières décennies du XX^e siècle.

Le chant qui accompagne le cramignon est en français ou en wallon, mais l'usage du wallon l'emporte depuis

(2) J. Haust, *Etymologies wallonnes et françaises*, Liège-Paris, 1923, pp. 56-58.

(3) *Siegfried et le Limousin* (1922), édit. Grasset, p. 120.

(4) J. Haust, *op. cit.*, p. 58 et FEW, II, p. 1314.

(5) Les renseignements que m'a communiqués R. Pinon (lettre du 28 décembre 1949) attestent que le cramignon faisait partie des réjouissances populaires le dimanche de la fête, en fin d'après-midi ou au début de la soirée, dans les localités de Bassenge, Battice, Cerexhe, Mortier, Renouprez, Saint-Jean-Sart, Saint-Remy et Wonck. Au moment où j'écris ces lignes, mon attention est attirée par un article du journal *La Meuse* (20/21 août 1983, 4^e page) intitulé *Cramignons à Haccourt : 5 jours de fête*.

qu'il s'est intégré à la production littéraire dialectale. Les expressions telles que *pasquèye di cramignon* ou *pasquèye po l' cramignon* (⁶) montrent le maintien de l'acception primitive de danse indépendamment du texte. C'est probablement à la suite des concours organisés par la Société de Littérature wallonne que le cramignon s'est détaché comme genre littéraire. Le premier chant de ce nom qui est couronné répond au programme des concours de 1860 : *Mâlèreûs floquèts!* de Nicolas Defrecheux (⁷). Celui-ci avait fourni en 1856, avec *L'avez-ve vèyou passer?*, un exemple de cramignon poétique. Il contribuait ainsi à la promotion de ce type de composition.

Si, dans la période antérieure, le cramignon a pu être dansé sur l'air de chansons anonymes que la tradition orale propageait, la fixation de son canevas strophique est chose acquise à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. En voici la structure. Chaque strophe comprend trois éléments que nous désignons par A, B et C.

A = 1^{er} vers chanté par le meneur seul (*li mineû d' cramignon*) et repris en choeur par tous;

B = 2^e vers chanté par le meneur soliste qui poursuit en l'enchaînant à C;

C = vers refrain que reprend le choeur, après le soliste.

A la strophe suivante, B devient A; et B est constitué par le 3^e vers du poème; C, inchangé, garde la même fonction qu'à la première strophe; et ainsi de suite. Le chant se

(⁶) *Pasquèye di cramignon dès conscrits di 1878...* (Seraing, feuille vol.); *Pasquèye po l' cramignon, sur l'air : « Po ç' còp-là... »* (Liège, feuillet double, 1848). Comp. le témoignage de J. J. Dehin dans une chanson de 1844 : *I nos-a avoyi 'ne pasquèye || po qu' nos l' tchantanse à crâmignon* (*Tchâr èt Panâhe*, Liège, 1850, p. 58).

(⁷) *Bull. Soc. liég. de Litt. wall.*, IV, Liège, 1861, pp. 85-88 (pour le rapport du jury, *ibid.*, pp. 61-63).

termine en principe par le reprise de *A* suivi de *C*.

Ce schéma n'autorise que bien peu de variations. *A* peut se former en distique pour remplacer un mètre trop long. Un groupe invariable, réduit le plus souvent à une interjection, peut s'intercaler entre les vers du couplet et le refrain (voy. n° 3). Il arrive aussi que *A* ne reparaîsse pas en finale.

Pour se faire une idée du cramignon comme divertissement collectif de la classe populaire d'autrefois, on se reportera au témoignage de Louis-François Thomassin, fonctionnaire français à Liège sous le Premier Empire. A propos des « fêtes patronales » il écrivait en 1806 :

« Dans les villes, l'on remarque, dès les 4 heures de l'après-midi, des groupes très animés et qui, en dansant le *kraminon* dont nous avons déjà parlé, remplissent toutes les rues jusqu'à minuit. Cette danse est accompagnée de chansons fort anciennes et quelquefois obscènes, chantées alternativement par une voix seule et par le chœur. Celles de ces danses composées de jeunes gens, d'hommes et de femmes pénètrent d'heure en heure dans les cabarets et reparaissent chaque fois plus animées dans les rues » (8).

Le caractère trivial du *cramignon*, on le trouve déjà lors de la première attestation du mot à Liège en 1575. Les excès qu'il accompagne ne sont plus ici ceux de la ker-messe, mais ceux du carnaval.

Une certaine Odile, veuve de Christian Le Couveller, habitant au Pery, à l'angle de la rue Pierreuse, est citée parmi les dénonciations de la paroisse Saint-Servais pour avoir mené pendant les trois jours gras « coreas dictas le *cramillion* ». Elle était habillée en homme et se distinguait par des gestes indécents (9).

(8) *Mémoire statistique du Département de l'Ourthe*, p. 221 (la publication à Liège de ce volumineux in-folio est de 1879).

(9) Voir Léon-E. Halkin, *Le « cramignon » au XVI^e siècle dans Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, VI, Liège, 1951, pp. 67-70. L'auteur, qui a découvert le document qu'il commente, le rapproche d'autres textes relatifs aux débordements que l'autorité interdisait.

Les mentions suivantes sont du XVIII^e siècle, au plus tôt de l'extrême fin du XVII^e. Sous les formes *cramiyon*, *cranmyon*, *cramyon*, elles désignent la danse en question dans des œuvres littéraires en liégeois (¹⁰). Pour ce qui est des textes que l'on peut qualifier de cramignons, le principal ouvrage dont on dispose jusqu'à présent est le *Recueil d'airs de cramignons liégeois* par Léonard Terry et Léopold Chaumont (¹¹). On n'oserait affirmer que cette imposante collection de chants en français et en wallon ne comporte que d'authentiques cramignons. Il reste que certaines pièces remontent à n'en pas douter au XVIII^e siècle, mais sans qu'on puisse préciser davantage (¹²). On n'en voit pas qui soient plus anciennes. Le critère de la langue est inopérant. Au surplus, l'édition manque aux règles de la critique.

..

Un manuscrit venu entre mes mains durant la seconde guerre mondiale permet de mettre au jour deux textes anciens de cramignons, les premiers connus. Il m'a été confié par feu Emile Danthine et appartient aujourd'hui à la Société de Littérature wallonne. C'est un cahier de chansons au format 0,197 × 0,153, incomplet d'une partie de ses feuillets. Il en comprend actuellement 24 dont plusieurs sont restés en blanc, et l'ensemble est dépenaillé.

(¹⁰) On en trouvera les plus anciennes références suivant l'ordre chronologique sous les numéros 143, 145 (1^{re} attestation datée avec certitude : 1716, de la forme « cranmion »), 146, 246, 155, 361, etc. de mon *Inventaire de la littérature wallonne, des origines (vers 1600) à la fin du XVIII^e siècle* (Liège, Paul Gothier, 1962).

(¹¹) *Bull. Soc. liég., de Litt. wall.*, 2^e série, V (= XVIII), Liège, 1889, XV-597 pp.

(¹²) Voir notamment, dans l'*Inventaire...* cité plus haut, les textes mentionnés aux n° 265, 271, 272, 273, 275, 338 et 344.

La page foliotée 53 d'une main ancienne nous livre la fin d'une chanson wallonne suivie d'une autre « chanson » (c'est son titre), en wallon également; elle se termine à la page suivante. Ce feuillet, qui est détaché, est de la même plume et de la même encre que plusieurs autres où sont transcrives des chansons en français.

C'est avant tout par leur écriture que nos deux textes wallons méritent une attention particulière. Cette écriture est de la première partie du XVII^e siècle : aucun doute là-dessus. D'après l'avis du regretté Félix Rousseau et celui de Georges Hansotte, conservateur des Archives de l'Etat à Liège, elle offrirait même certains traits archaïques (XVI^e siècle), notamment les *e*, *r* et *v*.

Une main pudique a recouvert d'encre certains mots pour les rendre illisibles. On les signale dans les notes lorsque leur déchiffrement donne matière à conjecture. S'agissant de cramignons, on ne reproduit pas la totalité du refrain, qui est invariable; le manuscrit se borne à l'indiquer par des points de suspensions. On rétablit en entier le vers répété.

Le dialecte est liégeois, avec une graphie parfois francisante : *e* pour *i* dans « ie » (je) et « me » (n° 1), « ce » et « que » (n° 2); « une » (n° 2). L'édition se conforme à la prononciation : *dji*, *mi*, *ci*, *qui* et *ine*.

Dans la publication qui suit, le n° 1 est constitué par le second texte du manuscrit, qui est complet (n° 282 de l'*Inventaire Piron*). Le n° 2 (*ibid.* n° 283) combine la fin de la chanson qui précède dans le manuscrit avec la version contenue dans une copie du XIX^e siècle, de manière à reconstituer un texte complet.

Notre transcription — comme au n° 3 — suit les principes de l'orthographe Feller.

53

Sic nū dñe dñe et p[ro]p[ter]e fantes, qui in
naturā natura

Cos nū dñe

et cest Empereur fanteis quoniam qui deinceps afferat

Et

Et cest vns copie de l'ordre de la croix

Et cest vns copie

¶

Consul de Paris

Item lew iez amartin qui fute a fute

Item aliis a mazeliis tuto de la vni lew iez iomme septuaginta

Item aliis

Item plustut aliis ornatutis item aliis vñas tuto lew

Item aliis

Item aliis ad me dñe cest tuto

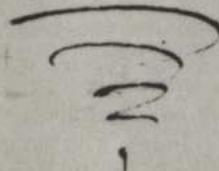
Item aliis

Item aliis vñas vñas de la p[ro]p[ter]e

Manuscrit Danthine : fin du n° 2 et début du n° 1.

Et mihi ibi hinc a mitan cestu tenu fidejuncte
et mihi ibi
tunc mihi bacis infusus latecda: tenu fidejuncte
quoniam felix ante te quod Danthine tenu fidejuncte
quoniam felix ante te
deum Danthine cum febrili malitia tenu fidejuncte
deum Danthine
deum Danthine tenu fidejuncte conquisit hunc te minime tenu fidejuncte
deum Danthine
Cestu porcata: mepu in deu si fidejuncte tenu fidejuncte
Cestu porcata:

fin



Manuscrit Danthine (verso du fol. précédent) : suite et fin du n° 1.

1. La femme, le mari et les moines

L'argument est banal. Une bonne femme se rend au marché. Au lieu d'un cuissot, elle en ramène deux. C'est qu'elle a invité chez elle une paire de cordeliers. La voilà couchée entre eux. Survient le mari qui la culbute. Elle voulait, dit-elle pour sa défense, simplement se réchauffer... La main-courante du refrain : « Toujours sont ces jeunes gens amoureux » souligne que les moines ne font pas exception.

La thématique de la chanson est connue de longue date. Chère aux fabliaux du moyen âge, la paillardise des gens d'Eglise est un sujet de risée dont les temps modernes ont hérité. On se souvient du Franc Archer qui tant sa femme chercha

Qu'il la trouva logée au presbytaire,
Couchée estoit avecques le vicaire
Qui en prenoit sa récréation

et du pélerin avisé qui, au dire de Mathurin Regnier (satire IX),

S'en vint trouver le pape et le voulut prier
Que les prestres du temps se peussent marier.
Afin, ce disoit-il, que nous puissions, nous autres,
Leurs femmes caresser ainsi qu'ils font les nostres.

C'est de cet esprit que s'inspire la satire du peuple. Avec, dans le cas de notre cramignon, une désolante platitude de style.

La mesure du vers est le décasyllabe, du moins quand elle n'est pas faussée, certains vers comptant 11 syllabes.

Dji m' lèvi ûr â matin qu'i féve si freûd,

Dji m'ènn'ali â martchî tortot dreût,

3 Todi sont cès djon.nès djins amoureûs.

Dji m'ènn'ali â martchî tortot dreût,

4 Dji pinséve at'ter on [crâ quartî], dj'ènn'at'ti deûs.

Todi sont...

1. *lèvi*, levai, de même que *ali*, allai (v. 2), *at'ti*, achetai (v. 4), *mèti*, mis (v. 7), *fèsit*, fit (v. 9) : l'extension du passé simple en *-i* a gagné la conjugaison, du XVI^e au XVIII^e siècle, en français comme dans les parlers populaires : en liégeois, elle alternait avec la flexion *-a*, forme aujourd'hui généralisée (voir ALW, 2, carte 114). — Pour l'incipit, on notera que la chanson traditionnelle a fréquemment comme motif initial le début du jour. On se reportera, entre autres, à J.B. Weckerlin, *L'ancienne chanson populaire en France, XVI^e-XVII^e siècle* (1887) : 1542 et 1560 « Je my levay par un(g) matin » (pp. 205-206); 1602 « Je my levay un jour de grand matin » (p. 208); 1615 « Je me levay par un matin » (p. 197), ainsi qu'à G. Paris, *Chansons du XV^e siècle* (1875), pp. 79, 92 et 102. Dans un chansonnier liégeois ayant appartenu au juge Cloes, j'ai lu au fol. 24 v^o : « Hier au matin je me levit ». Plus proche de notre texte est le début suivant d'une chanson connue en 1572 et imprimée à Lyon en 1581 : « Je me levay par ung matin, jour n'estoit mie || Je m'en allay tout droict chanter à l'huys m'amie » (Th. Gerold, *Chansons populaires des XV^e et XVI^e siècles*, Coll. "Bibliotheca Romanica", s.d., p. 24; de même au XVI^e siècle : *La Fleur des chansons...*, fol. F III [Paris, B.N. : Rés p. Ye 415] et *S'ensuyent quatorze belles chansons nouvelles...* fol. B II [*Ibid* : Rés. Ye 3692 bis]). Ce motif initial remonte probablement aux pastourelles médiévales, en particulier aux chansons d'aube.

2-3. Autre motif de chanson populaire. Comp., pour le XVI^e siècle, ce début : « Ma dame sen va au marché || Ce nest pas pour rien achepter || Mais cest pour veoir ces gentilz hommes || Et tant bon homme », etc. (*S'ensuyt plusieurs belles chansons nouvelles et fort ioyeuses...*, Paris, 1543, fol. D II v^o [B.N. : Rés. Ye 2720].

4. Lecture conjecturale du passage recouvert d'encre : « craquarty » = quartier de viande gras. Au lieu d'en acheter un (*at'ter*, forme assimilée de *atch'ter*), la bonne femme en achète deux : allusion grivoise préparant au v. 5.

- Dji pinséve at'ter on crâ qwârtî, dj'ènn'at'ti deûs,
5 Dj'aveû priyî à dîner deûs Mèneûs.
Todi sont...
- Dj'aveû priyî à dîner deûs Mèneûs
6 Èt si v' lès fi-dje covri on lét po leûs deûs.
Todi sont...
- Èt si v' lès fi-dje covri on lét po leûs deûs
7 Èt mi dji m' mèti à mitan, c'estint treûs.
Todi sont...
- Èt mi dji m' mèti à mitan, c'estint treûs.
8 Voci mi baron riv'nou tortot reû
Todi sont...
- Voci mi baron riv'nou tortot reû
9 Qui m' fèsit conter lès grés deûs-à-deûs
Todi sont...

5. Ms « mineus » : nous adoptons la forme actuelle; sens : J'avais prié au dîner deux Frères Mineurs.

6. Vers, presque effacé au bas du feuillet, que la lecture aux rayons ultra-violets a permis de déchiffrer : « et sif le fige cofvry on le po leu deux tody sont... ». — *si*, ainsi (lat. *s i c*); le groupe copulatif *et si* coordonne deux verbes dont le second rejette après lui le pronom sujet : *fi-dje*. — *v'*, forme élidée de *vos* pris en fonction explétive. — *lès*, ancienne forme pour *leûs*, leur. Sens du vers : et je vous leur fis dresser (litt¹ : couvrir) un lit pour eux deux.

7. *c'estint treûs*, c'étaient (= on était) trois. L'imparfait en *-ins*, *-int* (auj. *-is*, *-it*) est constant en liégeois archaïque (cf. ALW, 2, carte 112 et p. 310, n. 1).

8. *baron*, mari. — *tortot reû*, brusquement (litt¹ : tout raide).

9. *fèsit*, variante de *fèrit*, forme arch. du passé simple de *fé* à la 3^e pers. sing., auj. *fa*, fit. — *conter*, compter.

10 Qui m' fèsit conter lès grés deûs-à-deûs
« O! d'où vins-s' di m' fé çoula, mâlureûs?
Todi sont...

11 O! d'où vins-s' di m' fé çoula, mâlureûs?
— Poqwè t'a-dje trové coûkèye inte lès Mèneûs?
Todi sont...

Poqwè t'a-dje trové coûkèye inte lès Mèneûs?
12 — C'esteût po r'tchâfer mès pîds, dj'aveû si freûd! »
Todi sont...
« C'esteût po r'tchâfer mès pîds, dj'aveû si freûd... ».

10. La femme interpelle son mari.

12. Ce vers est repris en finale, au lieu du v. 1.

2. En revenant de la taverne...

L'alerte chanson qui suit ressemble en son début, sinon à une chanson de menteries, du moins à une chanson d'absurdités. Pour virer ensuite, à partir de la troisième strophe, à l'équivoque grivoise. Là aussi, le stéréotype n'est pas loin : la plaisanterie sur des motifs tels que cheval, oiseau et petit panier se prête depuis longtemps au double sens dans la chanson populaire, après l'avoir été dans la satire médiévale (¹³).

Si nous ne disposions que du manuscrit Danthine, le texte serait amputé de sa première partie qui figure sur un feuillet manquant. Par chance, une copie (¹⁴) de la main de l'érudit walloniste, François Bailleux (milieu du XIX^e siècle), nous restitue une version complète. Celle-ci rejoint la partie que nous possédons de l'original, puis s'en sépare pour finir. Nous avons tenu compte de cette double tradition en établissant le texte (voir les notes relatives aux deux dernières strophes).

Bailleux a écrit au-dessus de sa transcription : « air n° 20 ». Peut-être est-ce un renvoi à la *Clef du Caveau*? Mais il ne correspond pas à l'édition de 1820 du recueil que R. Piñon a consulté pour nous. Même remarque pour la note « air n° 65 et 74 » dont Bailleux a fait précéder sa copie du n° 3 édité ci-après.

On notera avec intérêt que l'air de notre cramignon n° 2 intervient dans un pot-pourri chanté par Crahay (pseudonyme d'Alphonse Le Roy) au 8^e banquet anniversaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne.

(¹³) On rapprochera l'emploi du mot *poutrin*, jeune étalon, dans notre cramignon, de la note édifiante de Ch. H. Livingstone, *Le jongleur Gautier Le Leu. Etude sur les fabliaux*, 1951, p. 332.

(¹⁴) Appartient à la Société de Littérature wallonne.

C'est tot riv'nant dèl taviène,

Dèl taviène di d'zeû Hèsta,

Dji vola beûre ine sopène,

4 On n' mi sètcha qu'on hèna.

— *N'as-tu, n'as-tu, n'as-tu pas*

6 *N'as-tu pas vèyu le r'nâ?*

Dji vola beûre ine sopène,

On n' mi sètcha qu'on hèna,

Dji m'assiya so on hame

8 Dont lès pîds èstît trop bas.

— *N'as-tu, n'as-tu...*

Dji m'assiya so on hame

Dont lès pîds èstît trop bas,

Dji fi on trô à m' cou-d'-tchâsses,

10 Mès bérloques pindît por là.

— *N'as-tu, n'as-tu...*

1. *taviène*, taverne.

2. *Hèsta*, Herstal, au nord de Liège.

3. *sopène*, chopine, pinte.

4. On ne me tira qu'un petit verre.

5-6. Le distique-refrain est en français dialectal; nous en ignorons la provenance. — *vèyu*, wallon *vèyou*, vu; *r(i)nâ*, renard.

7. *hame*, tabouret.

8. La forme *dont* est purement française. La tournure wallonne serait *qui sès pids...*

9. *cou-d'-tchâsses*, haut-de-chausses, culotte d'homme.

10. *bérloques*, breloques; ici, par dérision, attributs de la virilité.

- Dji fi on trô à m' cou-d'-tchâsses,
Mès bérloques pindit por là,
Volà ine mam'zèle qui passe :
12 « Louke, ô diâle! qu'est-ce qui pind là? »
— *N'as-tu, n'as-tu...*
Volà ine mam'zèle qui passe :
« Louke, ô diâle! qu'est-ce qui pind là? »
— Ci n'est nin on diâle, nosse dame,
14 C'est-on p'tit poûtrin qui dj'a »
— *N'as-tu, n'as-tu...*
« Ci n'est nin on diâle, nosse dame,
C'est-on p'tit poûtrin qui dj'a,
N'a mây situ à l' tchèrowe,
16 'L-îreût vol'tî à hèrna ».
— *N'as-tu, n'as-tu...*
[« N'a mây situ à l' tchèrowe,
'L-îreût vol'tî à hèrna.]
Et c'est-iné cope di mâvis
18 Où mèteze-le è vosse tchèna! »

13. Le manuscrit Danthine et la copie Bailleux se rejoignent à *Ci n'est nin on diâle...* — Copie Bailleux : ... *mam'zèle*.

14. Copie Bailleux : ... *polain* (même sens que *poûtrin*) *qu' dj'a là*.

15-16. La partie originale de cette sixième strophe provient de la copie Bailleux et en constitue l'achèvement, avec le refrain. Pour la mesure du vers 16, on laisse tomber *i / il*, comme le permet l'usage parlé. — *tchèrowe*, charre et *hèrna*, harmais sont des métaphores érotiques dans le prolongement du sens grivois de *poûtrin / polain*.

17-18. Même observation qu'à la strophe ci-dessus, sauf qu'elle est à l'inverse : sa partie originale provient du manuscrit Danthine où elle prend la suite de la cinquième strophe pour terminer la chanson. — *mâvis*, merles (allusion aux testicules). — *où*, interjection?; *tchèna*, panier (allusion au sexe féminin).

— *N'as-tu, n'as-tu, n'as-tu pas
N'as-tu pas vèyu le r'nâ?*

19-20. Le refrain hybride est celui que l'on retrouve en 1866 dans la parodie de Crahay (voir ci-dessus, p. 86) qu'imprime le 3^e *Annuaire de la Soc. liég. de litt. wall.*, p. 197. — Le voici tel qu'il était encore connu à l'époque :

*Dji v' tchant'reû ine bèle pasquèye,
Si Baiwir èsteût co là;
Inte nos-autes, c'est-ine maquèye :
I s' catché!... Dji n' vis di qu' çoula!
N'as-tu, n'as-tu, n'as-tu pas
N'as-tu pas vèyu le r'na?*

3. Le derrière de Paquette

Le titre un brin irrévérencieux que nous donnons à cette troisième pièce, bien différente par la date et le sujet des deux précédentes, nous renvoie à l'analyse sommaire qu'en fournit l'*Inventaire* précité (n° 18) : « Cramignon liégeois chansonnant, par allusions scatologiques ou burlesques, les vicissitudes de la politique liégeoise sous le règne du prince Joseph-Clément de Bavière ».

Le pays de Liège, alors entre deux guerres, reste tiraillé au milieu des puissances voisines : la France de Louis XIV, l'Angleterre de Guillaume III et les Provinces Unies de Heinsius.

Son chef, un cadet de la maison de Bavière, a été élu au trône de Saint-Lambert en 1694. Comme Electeur de Cologne, il a sa résidence à Bonn lorsqu'il ne séjourne pas dans sa capitale de Liège. Pour ce prince-évêque, impécunieux et dépensier, les problèmes d'argent comptent beaucoup. C'est à l'occasion de l'une des sources de profit octroyé par la mense épiscopale qu'éclate l'affaire de la « mazengue ». On désignait de ce nom un tonlieu groupant des taxes perçues sur certaines denrées : vins, poissons de mer, etc., auprès des marchands liégeois. Ceux-ci supportaient mal une sorte de péage qui ne cessait d'augmenter au bénéfice du prince. Les choses s'envenimèrent lorsqu'en octobre 1700, Joseph-Clément cassa le chancelier Rosen — son premier ministre — qui avait refusé de « vidimer » un mandement relatif à cet impôt. Plusieurs péripéties en découleront, (parmi lesquelles l'arrestation, en janvier 1701, d'une marchande récalcitrante, la veuve Lucion) avant que le conflit de la mazengue ne s'apaisât, au mois de mars suivant.

La scène internationale, sur ces entrefaites, ne restait pas étrangère à la politique extérieure du prince. A Liège,

on l'accusait d'une entente secrète avec Louis XIV. Ce n'était pas sans fondement puisque, le 13 février 1701, il s'engageait à empêcher, en cas de guerre, le passage des armées hollandaises à travers la principauté. Condition qui lui valait de bénéficier des subsides du Roi-Soleil. On ne s'étonne pas qu'en novembre 1701, des troupes françaises aient voulu, en occupant le pays, protéger sa « neutralité ».

Telle est la toile de fond où se détachent les événements qui sous-tendent notre pièce wallonne. Grâce à ceux-ci, il est désormais possible de la dater avec une relative précision. Elle est postérieure à l'affaire de la mazengue et antérieure au départ de Bonn, en octobre 1702, de Joseph-Clément contraint de quitter ses terres pour une douzaine d'années. Cependant Boufflers est toujours là... Donc, on ne s'aventure pas en situant la pièce entre l'extrême fin de 1701 et le milieu de l'année 1702.

Que ce texte appartienne à la littérature d'action autant que de circonstance, on n'en saurait douter. Nous n'aurions toutefois pu le comprendre sans le secours de l'historien. Aussi suis-je heureux de témoigner ma gratitude à M. Bruno Demoulin, auteur d'une importante thèse encore inédite sur le prince-évêque de Liège, Joseph-Clément de Bavière (1671-1723); son obligeante érudition a permis d'éclairer les passages allusifs de cette œuvre curieuse.

Œuvre curieuse, en effet, où l'opinion liégeoise s'exprime par un intermédiaire bien savoureux. L'auteur anonyme interpelle une de ces « boteresses » qui ne démentent en rien leur réputation de verdeur et d'irrespect. Le *soufflet* de la belle Paquette, n'est autre que l'admirable derrière qui lui sert de détonateur... Si, comme l'héroïne de Claude d'Esternod dans *L'espadon satyrique* (1619),

Si, sous les plis de sa chemise,
Un petit pet elle organise,

c'est qu'elle ponctue à sa manière les retentissements de l'histoire locale. Au diable, les militaires étrangers! Les Liégeois sont-ils perturbés par une vilaine affaire d'impôt? Que le chef de l'Etat s'en occupe! Il faut se concilier la bourgeoisie raisonnable. D'autant que les tréfonciers ne veulent plus d'armée. Quitte à laisser le prince s'assurer l'alliance du grand Roi, dont il a besoin. Moyennant quoi, on sera tous contents...

Est-ce là l'interprétation qu'il convient de donner à une wallonade faite pour la farandole? Un contemporain déciderait mieux qu'un lecteur moderne.

C'est par une copie, également de François Bailleux, réalisée vers le milieu du siècle dernier, que nous connaissons ce texte. Elle provient d'un recueil manuscrit de chansons ayant appartenu à Charles-Nicolas Simonon (1774-1847); il ne nous est pas parvenu. Le copiste a noté que ce recueil portait certaines dates : 1714, 1717... Les pièces qu'il renfermait sont donc de la même époque que le cramignon.

Parmi les textes wallons du document, mentionnés par notre *Inventaire* sous les numéros 19, 20, 21, 236, 239, 294 à 307, figure un autre cramignon, un peu plus tardif, relatif à la démolition de la citadelle de Liège décidée en 1717 (n° 21). Les Hollandais l'occupaient depuis 1702. Le démantèlement, négocié par le prince-évêque, entraînait leur évacuation. Ce dont la chanson se réjouit. Mais le style en est souvent amphigourique, sauf vers la fin où l'on brocarde les mœurs de ces réformés :

I n'-i-a nou purgatwère po' tos lès Holandès,

Vénus' èt Jupitér, ci sont leùs pus grands rwès.

Il-ont fait cisse Réforme, qui nos minisses prêchète,

Po bâhi totes lès feumes, adon fé l' Cène après :

Li pêtchi dês brâyètes, c'est-on bê djeû por zès...

Pâquète li bèle bot'rèsse a-t-on si bê soflèt,
I sône qu'ile djowe so l' flûte qwand ile vout fé on pèt,
Èhè!

- 3 Douçce amor di Pâquète, riboutez-m' vosse soflèt!
I sône qu'ile djowe so l' flûte qwand ile vout fé on pèt.
4 « Ni m' pârlez nin, di-st-èle, dès canons dès Francès,
Èhè! ».
Douçce amor di Pâquète...
« Ni m' pârlez nin, di-st-èle, dès canons dès Francès,
5 Dji f'reû voler Bouflér djusqu'à qwârtî dè Rwè,
Èhè! ».
Douçce amor di Pâquète...
« Dji f'reû voler Bouflér djusqu'à qwârtî dè Rwè,
6 I n' fât qu'on côp d' musquête po tos lès Holandès,
Èhè! ».
Douçce amor di Pâquète...

1. *soflèt*, instrument à souffler, pris au sens figuré.

2. *sône* : dénasalisation de *sonne*, semble. — *ile* (aussi v. 11) : forme archaïque du pronom pers. fém., courante dans les anciens textes liégeois à côté de la forme moderne *èle*.

3. *amor* (arch.), amour. — *riboutez-m'*, refitez-moi (trad. libre).

5. Le maréchal de Boufflers était entré à la tête de troupes françaises, le 22 novembre 1701. Les 27 et 28 janvier 1702, les Liégeois réclamaient son départ. En souhaitant le rejeter jusqu'à la cour du Roi, Paquette traduit le sentiment populaire. On se souvenait encore à Liège que Boufflers, en 1691, avait bombardé la ville à boulets rouges, sur ordre de Louis XIV, pour punir le prince-évêque Jean-Louis d'Elderen d'avoir adhéré à la Ligue d'Augsbourg dirigée contre la politique française.

6. *musquête*, forme vieillie de *mousquet*. Les Hollandais occupèrent Liège à plusieurs reprises pendant les guerres de Louis XIV; il y étaient mal vus, de même que les Anglais.

7. *für, fuir*. — « Un pet dans l'eau » : la moquerie est d'autant plus cinglante que les Anglais passent pour un peuple maritime.

8. La graphie « masenge » de la copie est celle de la langue notariale. Voir à ce sujet L. Remacle, *Notaires de Malmedy, Spa et Verviers. Documents lexicaux* (Liège, 1977), p. 168, qui renvoie à la forme wallonne *mazindje* du dictionnaire de Villers (1793). Le mot *vèsse* (vesce) fait comprendre que cette fâcheuse *mazindje* sent mauvais, ce qui suppose peut-être un jeu de mot avec *mazindje*, mésange. La note marginale de Bailleux « allusion à la famille Massenge » est sans objet ici.

9. Une délégation envoyée à Bonn auprès de Joseph-Clément, responsable du conflit à propos de la mazengue, pouvait seule calmer les esprits. — *ristorper l' huflèt*, couper le sifflet, au sens de faire taire.

^{10.} Les « bons bourgeois » désignent ici, selon toute vraisemblance, le magistrat de Liège. Notons que ce corps avait pris fait et cause pour les marchands malmenés par la mazengue.

- 11 Pâquète a fait acwér avou lès bons bordjwès,
Ile lès mostrè l' cadince po fé tos lès gros pèts,
 Èhè! ».
Douce amor di Pâquète...
- 12 Ile lès mostrè l' cadince po fé tos lès gros pèts,
I n' fât ni poure ni bales po lès grands d' Sint Lambièt,
 Èhè! ».
Douce amor di Pâquète...
- 13 I n' fât ni poure ni bales po lès grands d' Sint Lambièt,
Mins po l' palâs dè Prince, i fât l' canon dè Rwè,
 Èhè! ».
Douce amor di Pâquète...
- 14 Mins po l' palâs dè Prince, i fât l' canon dè Rwè,
Deûs cints mèyes louwis d'ôr po fé l'acwér di pèts,
 Èhè! ».
Douce amor di Pâquète...

11. Manuscrit : « il les mostrel cadince »; *mostrè* = montrera, c.à.d. elle leur montrera comment s'y prendre. — La valeur imagée de « pet » en accord avec la virtuosité burlesque prêtée à Paquette (v. 1-2), reste peu claire.

12. « ni poudre ni balles ». — Les « grands de Saint Lambert » sont les chanoines tréfonciers de la cathédrale : le puissant chapitre s'opposait en effet à toute levée de troupes réclamée par le prince-évêque.

13. Le palais du prince représente son pouvoir, lequel a besoin du canon du Roi, c.à.d., s'agissant de Joseph-Clément, de l'aide militaire de la France.

14. Pour sceller l'accord dont il est question au v. 10, il faut 200.000 louis d'or. Qui formulait l'exigence d'une somme aussi considérable : le prince? le roi? Le prince sans doute, suggère M. Demoulin. On sait que le 20 janvier 1702, il réclamait des Etats le paiement de 150.000 écus pour équiper une armée (Arch. de l'Etat à Liège, Etat primaire, vol. IV, fol. 75). A Liège, on utilisait surtout l'écu, non le louis, qui valait beaucoup plus. On est certes loin de compte, mais un montant en louis d'or impressionnait davantage...

- 15 Deûs cints mèyes louwis d'ôr po fé l'acwér di pêts,
Adon tos lès Tchirous, lès grands-[afamés] tchèts,
Éhè! ».
Doûce amor di Pâquète...
- 16 Adon tos lès Tchirous, lès grands- [afamés] tchèts,
Avou tos lès Grignous tchant'ront : « Vive sint Lambièt! ».
Éhè! ».
Doûce amor di Pâquète, riboutez-m' vosse soflèt!

15. Dans la copie, *afamés* est entre parenthèses et suivi d'un point d'interrogation. Est-ce un mot de lecture incertaine ou un ajout de Bailleux pour donner au vers sa mesure?

15-16. Chiroux et Grignoux formaient à Liège les deux factions rivales : conservateurs aristocrates et opposants démocrates avaient perturbé la vie liégeoise au XVII^e siècle. Les derniers vers expriment — non sans ironie? — l'espoir de voir s'accorder les forces antagonistes du pays sous l'égide de saint Lambert.

Maurice PIRON

MÉLANGES

Notes critiques *

21. ennimar. — Les « Textes d'archives de Warfusée » publiés par N. Rouche et J. Herbillon, DBR 22 (1965), contiennent l'article suivant :

ennimar : Le 4m jeanvier 1710 delivré à Monsieur le Contre d'Outremont 48 ~ de poille de chamoy noir et aurore [?] à 4 patar la pices, porte 9 fl. 12 pat. -- 54 ~ de poille de chamoy aurore noir à 15 liare la pices, porte 10 fl. 2 1/2 pat. (Oultremont-Malaise, dossier 13; — DER 22, p. 199).

Peut-être *ennimar* est-il une variante de °*animarche* 'brandebourg, galon formant des dessins ornementaux sur des tuniques ou entourant des boutonnières' que j'ai recueilli chez des notaires de Spa et de Verviers (DNot 39) et que se rattache au nom du Danemark (FEW 15/2, 53b), lg. *animâtche*. Les formes que j'ai notées (1759-1800) commencent toutes par *a-*, mais l'une d'entre elles se termine par « -are » (1759 °*allemare*). La forme *ennimar* n'a pas été retenue dans FEW 15/2 (1969), alors que les textes de Warfusée ont paru en 1965. L'identification deviendrait sûre si l'on apprenait que les brandebourgs pouvaient se faire en poils de chamois.

* V. *Dialectes de Wallonie*, t. 6 (1978), pp. 127-134 (notes 1 à 5); t. 8-9 (1980-1981), pp. 257-273 (notes 6 à 15), et t. 10 (1982) pp. 113-117 (notes 16 à 20).

22. **hot'tchamp.** — Dans sa *Toponymie de la commune de Louveigné* (1957), pp. 119-120, Edg. Renard étudie le terme *hot'tchamp*, qui désigne un hameau situé dans le coin sud-ouest de la commune, à l'ouest de Deigné (forme officielle : *Hotchamps*; — comme nom de famille, *Hotchamp*, *Hodchamps*, *Hodechamps*, arrondissement de Liège). Parmi les nombreuses mentions anciennes qu'il cite, il en est plusieurs qui paraissent concerner un autre endroit : 1373 « Henris de Hotrichamp », « la justiche de Braux condist le court de Hotrichamps » Chartes Stav.-Malm. II, 344 (or.); 1380 « delle justiche de Braaux condist le Cour de Hotrichamp... la ditte Cour de Hotrichamps à Brauz » ib., 372 (or.); 1392 « la ditte justice de Brauz appellée la court de Hotrichamp » ib., 388 (or.). De cette cour de Hotrichamp, qui était «la justice de Bra» et qui devait se trouver à Bra dans la principauté de Stavelot, on ne sait rien d'autre : on n'en parle nulle part ailleurs, semble-t-il, dans les archives, et la toponymie de Bra n'a pas gardé le souvenir de [°]*Hotrichamp*.

Quand on considère l'ensemble de la documentation déjà mise en œuvre, on se demande tout naturellement si certaines anciennes formes contenant *-ri-* ne se rapportent pas à l'actuel *hot'tchan* = Hotchamp, hameau de Louveigné. Mais, à propos des formes de ce type, Renard formule un avis catégorique : « il est invraisemblable que [↑] Holdri-camp [↑] [d'un * *Hulderici campus*] se réduise à *hot'tchamp* : nous doutons qu'on ait un exemple sûr de l'amusement de - *rich* - dans les composés de ce type ». ^{enab sunet}

Peut-être cette opinion est-elle discutable. Pour la contrôler, il faut retourner aux sources et observer les formes dans leur contexte : si, par hasard, on découvrait qu'elles peuvent se rapporter à un seul et même toponyme, à savoir l'actuel *hot'tchan*, l'avis de Renard se trouverait infirmé.

Les formes les plus anciennes se trouvent dans les Chartes de Stavelot (éd. Halkin et Roland, 2 vol.) :

I, p. 241. 1085 (cop. 13^e s.). L'abbé Rodolphe engage à Mazon de Roanne la cour de Sprimont. Parmi les témoins, Robertus de *Hotricamp*. Variantes du nom de ce personnage : *Hotcamp* avec un tilde sur *t* ou le signe abréviaatif de *ri* à droite du *t*; *Hotcamp A³* Martène et Durand; *Hontcamp* Miraeus. Noter l'absence de *ri* dans les deux dernières formes.

I, pp. 532-3. 1104 env. (cop. 12^e-13^e s.). Service de garde au château de Logne. Août et déc. : Haymo et Gisla de *Holdricamp*.

I, p. 282. 1107 (cop. 13^e s.). Donation de terres situées à Bra, *in villa nomine Braz*. Parmi les témoins : Werizone de *Holtkamp*.

I, p. 296. 1127 (cop. 13^e s.). Acte établissant que le curé de Sprimont jouit d'un tiers de la dîme et d'un manse libre. Parmi les témoins : Arnulfus et Werizo de *Hotricant*.

I, p. 341. 1138 (cop. 13^e s.). Texte relatif au château et au village de Logne : Arnulfus et Nicolaus de *Hotricamp*.

II, p. 161. 1315 (or.). Fondation d'une chapellenie à Stavelot : quinque jornalia terre jacentia in territorio de Sprimon -- que moventur de liberis Johannis quondam dicti Galho de *Hottrechan*.

II, p. 344. 1373 (or.). Henri de Hotrichamp cède à Gillekin, dit le Pollen, de Xhoris « le justiche de Braz c-on-dist le cour de *Hotrichamp* ---- le ditte court de *Hotrichamps* à Braz ».

II, p. 388. 1391 (or.). « delle justiche de Braiz c-on-dist le court de *Hotrichamp* ---- pertinans a la ditte cour de *Hotrichamp* à Braiz ---- pour l'autre droite tirche part de ladite justice de Brauz appellee le court de *Hotrichamp* ».

II, p. 389. 1392 (or.). « les trois tirches pars delle justiche de Braiz c-on-dist le court de *Hotrichamp* ».

Que tirer de cette série de textes, qui est pratiquement homogène au point de vue formel? On peut penser que des témoins dits « de Hotrichamp », qui assistent à un acte relatif à Sprimont (1085, 1127, 1315), viennent d'un village peu éloigné comme Hotchamp plutôt que d'une localité relativement distante comme Bra; mais Werson de Hotricant est témoin pour les actes relatifs à Bra et à Sprimont. D'autre part, les textes de 1373-1392 donnent l'impression que la « justice de Brauz » est appelée la « court de Hotrichamp »; mais pourquoi cette dénomination?

On trouve beaucoup de mentions dans les premiers registres de la cour féodale de Stavelot (A.E.L., Stavelot-Malmedy, II, Principauté) :

(n° 55) 1343 Johans li begge de *Hodrichamps* (acte 44); 1343 tote le deme de vilhe Stassart de *Hodrichamp* (acte 108); 1343 Ermotes fis Johans Regon de *Hodrichamp* (acte 163); 1346 Jehans fis le bege de Hotrechamp (acte 430); 1352 Stassar de *Hodrichan* (acte 608); 1352 Henris de *Hodrichan* (acte 619); 1352 Johan le Beghe de *Hodrichan* (ib.); 1384 Henry de *Hotchamp*, Stassair de *Hotchamp* (acte 379 prob. relatif à Louveigné); 1389 Henry de *Hotchamp* (acte 588); 1389 le filhe Henris de *Hotchamp*, dez fiez de *Hotchamp* (acte 598); 1391 mesure de *Hotchamp* et à livrer à *Hotchamp* (acte 661); 1391 Johan d'Ardenne Bastair de *Hotchamp* (acte 663).

Le registre 55 n'est qu'une copie tardive (17^e s.?). Il permet toutefois d'observer la variation qui affecte des formes concernant les personnages vraisemblablement identiques :

1352 Henris de *Hodrichan* (comp. dans les chartes 1373 Henri de *Hotrichamp*); 1384 Henry de *Hotchamp*; 1389 le filhe Henris de *Hotchamp*.

1343 Stassar de *Hodrichamp*; 1352 Stassar de *Hodrichan*; 1384 Stassair de *Hotchamp*.

Ces deux séries de dénominations — du même *Henri* et du même *Stassar* probablement — donnent l'impression que *Hotchamp* procède de *Hodrichamp*. On peut les suspecter, puisque le registre 55 n'est pas d'époque. Consultons le registre 56, qui doit être du 15^e siècle. Voici l'essentiel de ce que nous y trouvons à propos de notre sujet :

(n° 56) 4.11.1393 relevat Thiba de *Hotchamp* le fiez qu'il tint à *Hotchamp* (acte 75); 1394 hiretaige gisant à *Houcamp*, Henry de *Hotrycham* (acte 227); 1394 Henry de *Hotrycamp*, tant a *Hot-camp* [= *Hotricamp*] come autre part, Gerar de *Hotricamp* (acte 276); 1394 Item ce dit jour le dis Henry [de *Hotrycamp*] dest et demostrat qu'il astoit a ce acordeit a Johan Dardenne, son seroige [beau-frère] qu'il at acenseit [accensé] tout la terre qu'il at et tint a *Hot-camp* comme a Lovengnee et terre a Dangnee, Henry de *Hot-camp*, a ladit terre de *Hot-camp*, jondant a fosseit delh cour de *Hotricamp* (acte 277); 1395 Johan Dardenne, bastar de *Hot-camp*, le terre de *Hot-camp*, a *Hot-camp* (acte 299).

Ces citations sont tirées des actes eux-mêmes; mais, dans les marges et dans les blancs, il y a d'autres attestations.

Dans la marge de l'acte 227, en face de « Henry de *Hodricham* », une main plus récente (du 17^e ou du 18^e siècle) a écrit, afin de permettre l'identification immédiate de l'endroit concerné par l'acte, la mention « *Hotchamps* », sans signe d'abréviation; de même, dans le blanc précédent l'acte 276, « *Hotchamps* »; de même encore dans la marge de l'acte 277 « *Hotchamp* »; enfin, dans la marge de l'acte 299, où le mot figure trois fois avec abréviation de *ri*, on a, dans une écriture du 15^e ou du 16^e siècle (proche donc de celle de l'acte), « *Hodrichamp* », avec *d* et *ri* (¹).

Ce sont là, me semble-t-il, des indications suggestives. Les mentions *Hotchamps*, répétées pour les trois premiers actes, ne prouvent-elles pas qu'il s'agit bien de la localité *Hotchamps*? Ne prouvent-elles pas du moins que *Hodrichamp* (= * *hodritchān*) ou *Hotrichamp* (= * *hotri-*) s'est réduit à *Hotchamp* [hòttchā], w. *hot'tchan* (la graphie « tch » = *t* + *tch*), qu'il s'agisse d'un lieu-dit de Bra ou de Louveigné? Ces déductions concordent, notons-le, avec celle qu'on pouvait tirer des deux séries de trois dénominations extraites du registre 55 (v. plus haut) et relatives à Henri et à Stassar.

Il me paraît très douteux que les mentions tirées des registres 55 et 56 concernent un toponyme et un hameau de Bra. Dans les actes cités, il n'est nulle part question de Bra ni de sa justice. N'est-il pas significatif aussi de constater que, dans l'acte 277, *Hotricamp* est cité en même temps que *Louveigné* et *Deigné*?

(¹) On pourrait se demander si le signe d'abréviation de *ri* n'a pas été omis par distraction ou négligence. Mais les formes sans *ri* sont nombreuses et aussi, en général, plus récentes.

Il faudrait continuer l'exploration des volumes de la Cour féodale de Stavelot. Mais, d'après la documentation déjà recueillie, il semble que la « cour de Hotrichamp » à Bra n'apparaisse plus au 15^e siècle et après; et on sait, en toute certitude, que ni le cadastre ni la tradition orale ni même les documents de l'ancienne cour de justice n'attestent à Bra un lieu-dit pouvant remonter à *Hotrichamp* (²). Il est absolument sûr, d'autre part, que l'abbaye de Stavelot, dont dépendait Bra, possédait et a toujours possédé des fiefs à Hotchamp.

Comment, dans de telles conditions, ne pas penser que *Hotrichamp* et Hotchamp ne faisaient qu'un?

Les textes que j'ai cités en commençant, d'après Renard, et les extraits de chartes de 1373 et 1391-1392 paraissent nets : on dirait que la cour de justice de Bra s'appelait la cour de Hotrichamp; mais une telle dénomination est, en elle-même, très insolite, et elle paraît d'autant plus surprenante que le toponyme Hotrichamp n'a pas laissé de trace à Bra.

Voici enfin un élément important, décisif peut-être. Dans une charte de Stavelot datant de 1472 (t. II, p. 661), parmi les cours qui prennent ressort à la Haute Cour de Stavelot, on trouve notamment celles-ci :

Item la court de Braux en quelle il a at environ de six ou sept court assavoir d'ung vestit premier qui ressort à Stavelot.

Item la court d'Izier a Braux pareillement et de Braux a Stavelot.

Item la court d'ung costre de Stavelot ens Villettes, venant à Stavelot.

Item encor aultres a Braux qui vont a Durbuy assavoir la court Jacob et la court ceulx de Malemprez.

.....

(²) E. Renard, o. c. 120, insiste sur le fait que Hotrichamp n'a pas été retrouvé sur le terrain, à Bra et aux environs. En 1882 déjà, le P. Lemaire écrivait, dans sa *Notice sur la paroisse et l'ancienne vicomté de Bra au pays de Stavelot du VII^e au XIX^e siècle*, p. 22 : « nous devons avouer que même le nom de Hotrichamps n'est plus connu dans le ban de Bra ». Ce nom n'est pas signalé non plus par M. Georis, *Toponymie de la commune de Bra* [Ve 45], mémoire université Liège, 1974.

Item la court des effermeries alle Venne, Cherevouhé, et Nouville et Grand Aulmoisne.

Ce texte nous apprend que, dans la cour de Bra, il y a : six ou sept cours relevant d'une cour de premier rang (jugeant en première instance), qui prend elle-même ressort à la Haute Cour de Stavelot; — la cour d'Izier; — la cour d'un costre (sacristain) de Stavelot à Villettes (hameau de Bra); — deux autres cours qui vont à Durbuy; — soit, au total, si je comprends bien, une dizaine de cours secondaires ou subalternes, qui ne se confondent naturellement pas avec la cour de justice de Bra proprement dite⁽³⁾. Ces cours étaient « à Bra » parce qu'elles relevaient de Bra ou parce qu'elles avaient leur siège à Bra. Si les cours d'Izier (arrondissement actuel de Marche) et de Malempré (id.) étaient à Bra (arr. de Verviers), « la cour de Hotrichamp à Bra » ou « la justice de Bra qu'on dit la cour de Hotrichamp » pouvait fort bien administrer les biens situés dans une localité éloignée de Bra; et, en l'occurrence, cette localité ne pouvait être que Hotchamp. La filiation *Hotrichamp, Hodri-* → *hot'tchan*, Hotchamp, me paraît, dès lors, assurée. Le fait que, dans l'acte 277 du registre 56 de la Cour féodale de Stavelot (v. p. 100), on parle de « fosseit delh cour de Hotrichamp » pourrait faire penser que la cour en question n'était pas une cour de justice, mais une exploitation agricole. Il y a eu, en effet, sur le territoire de Louveigné, plu-

(3) Selon la charte de 1472, il y avoit sept cours à Louveigné. D'après L. Thiry, *Hist. de l'anc. seigneurie et commune d'Aywaille*, t. 2 (1938), p. 451, ce serait peut-être au 16^e siècle qu'il aurait été mis fin « à l'enchevêtrement des cours que renseigne l'inventaire de 1472 ».

[*Addition tardive.* — Dans le cas de Bra, il s'agit de cours « foncières » allant en rencharge à la cour hautaine de Bra, qui est elle-même subalterne par rapport à la haute cour de Stavelot. — La cour du costre « venait » probablement à Stavelot directement.]

sieurs cours de cette sorte, et la partie basse de Hotchamp s'appelle *è pèpincoûr* (E. Renard, o. c. 64-5 et 138-9). La « cour » de Hotrichamp était-elle en même temps une ferme? Impossible de le dire. Mais la conclusion essentielle à retenir, c'est que la cour de Hotrichamp, qui était « à Bra », devait être, en réalité, à Hotchamp.

La détermination avait d'abord la forme [°]*Hotri-*, [°]*Hodri-*, [°]*Holdri-* (?). Renard, o. c. 120, voyait dans Hotchamp « le champ de Hotto » : proposition douteuse; sauf erreur, on attendrait * *hotchan* [hòčā] ou * *hotontchan*. S'il faut partir d'une forme en *-ri* comme [°]*Hotri*, on peut voir dans le déterminant un nom de personne d'origine germanique en *-rik*, le premier élément devant être un antécédent acceptable de *hot-* ou *hod-* avec à bref. A. Vincent, *Les noms de lieux de la Belg.*, p. 90, et A. Carnoy, *Origines des n. de comm. de la Belg.*, 1, 330, proposaient *Hulderici campus* (v. Renard, o. c. 120); mais *Huld-* donnerait plutôt *hô-* que *hò-*.

Resterait à expliquer l'amuissement du *ri* intérieur. On observe une forte contraction en wallon liégeois dans des mots comme *tchèp'tî* 'charpentier' (nam. *tchèrpétî*; ALW 1, c. 13), *cwèpî* 'cordonnier' (de * *cwèrbèhî* = *Corduba + ens + ariu*; nam. *cwab'jî*, *cwam'jî*; FEW 2/2, 1182a), ou des formes verbales comme *pwètrè* 'portera'. Mais « nous doutons, écrivait Renard, ib., qu'on ait un exemple sûr de l'amuissement de *-rich-* dans les composés du type [dont le déterminant est un nom de pers. en *-ri*] ». Il est vrai que *-rik* se maintient régulièrement : *n-âbrisârt* Bra Ve 45; *tirimont* Waimes W 5; *dérifa* La Gleize Ve 39; *wèrimont* et *hè(y)rîmont* ib. (avec allongement du *i*); etc. On constate bien qu'un *-ri-* provenant de *-rik* passe à *-ur-* dans le toponyme de La Gleize *sâvurtêre* (*Parler de La Gl.* 327 : 1544 [°]*saveryterre*, 1551 [°]*safri-*, 1558 [°]*saufre-*, de *Savaricus*, Förstemann 1286); dans ce composé, la syllabe prétonique *-ri-*

ne s'amuit pas, mais elle subit la même métathèse que le Γ -re- Γ de Γ -grenier Γ dans *gurnî* (lg. *grinî*). Ce fait prouve que, dans une région où *-ri-* persiste généralement, il n'est pas à l'abri de toute altération. Peut-être *-ri-* est-il tombé dans le composé * *hotritchán* (ou * *hodri-*) parce qu'il se trouvait dans des conditions particulières; il était serré entre deux éléments consonantiques très semblables : d'un côté, un *t* (ou un *d*) pur et, de l'autre, le *t* plus ou moins palatal par lequel commence l'affriquée *č* (*tš*). Au cas où cette explication paraîtrait plausible, elle leverait l'obstacle majeur qui empêchait Renard de faire remonter *hot'tchan* à *Hotrichamp*, et cette filiation fournirait un exemple de l'amuïssement de *-ri-* dans le nom de personne en *-rik-* déterminant d'un composé toponymique.

23 pazon. — Il existe, dans l'ancienne commune de La Gleize, à l'ouest du hameau de Monceau, un lieu-dit *èzès pazons* (prairies) : 1558 « le champs de paisons », 1619 « es passons ». Dans *Le parler de La Gl.*, p. 306, j'expliquais le mot comme suit : « Altération de *passon*, m., piquet. Comp. *pazé* (pour * *passê*), *fonzé* (pour *foncé*). »

Le même terme se rencontre dans la toponymie de plusieurs communes de l'Ardenne liégeoise :

— *so lès pazons* (Wanne Ve 44) : « Les pasons », « Les pazons » Cad.

— *so l' pazon*, à l'est de Bergeval (Fosse Ve 46) : 1637 « sa part del terre de passon », 1701 « des sartages dit en la coupe du pazon ».

— *â pazon*, entre Grand-Sart (Lierneux Ve 47) et Gorrone (Arbrefontaine B 3) : 1600 « au pason », 1602 « au passon », 1630 « au passon », etc.; — en outre, à Arbrefontaine, 1599 « piece de preit gisant au rond pason » (M. Servais, Top. de la comm. d'Arbr., mém. univ. Liège, 1978, pp. 73-74).

— à rond pazon (Bovigny B 7) : 1597 « au rond pason », 1642 « au rond passon » (L. Lomry et P.-F. Lomry, La top. de la comm. de Bovigny, Annales Inst. archéol. du Luxembourg, t. 78, 1947, p. 227).

Dans cette dernière étude, on présente une autre étymologie : « *Pazon* est un dérivé de *pas* comme *pazé*; c'est ici le sentier de Rogery à Salm ».

Malgré les graphies tardives avec deux *s* (° *passon* au 17^e s.), l'explication de L. et P.-F. Lomry doit certainement être substituée à la mienne. L'emploi toponymique de « sentier » avec « à », « sur », « rond » paraît plus normal que celui de « piquet » : *à pazon* = au sentier; *so l' p.* = au-dessus de s.; *à rond p.* = au s. tournant. Mais, surtout, j'ai noté un exemple de ° *passon* avec le sens de 'sentier' dans un document de la fin du 14^e siècle : 1393 « desouz Fisine deleis lu passon qui vint à Opangne » (A.E.L., Stavelot-Malmedy, Principauté, n° 56, 78). Il ne paraît pas douteux que l'expression « deleis lu passon qui vient à O. » signifie 'près du sentier qui vient à O.'. Pour le lieu-dit d'Arbrefontaine et de Lierneux, mon témoin de Grand-Sart (O. Collas) m'a fourni spontanément ce commentaire : « *Lès Goronis* [habitants de Goronne] *d'hint insi* : *gn-aveût on pazé k'aleût à Gorone.* » Il serait probablement facile de trouver une justification analogue dans les autres cas. Dans le voisinage du lieu-dit de La Gleize, la carte militaire actuelle mentionne encore plusieurs chemins; et le lieu-dit de Bergeval est compris entre deux chemins.

24 pinpoir. — L'article 330 des TAL 1 (DBR 11, 1954, p. 36) est libellé comme suit :

« pinsoir » ; « qu'icelle cavalle avoit le ventre enflé comme sy elle eust mangé quelque pinsoir [peut-être à lire « puisoir »: quid?] ou poison » Louvigné 84, 21.10.1655.

Le contrôle sur l'original (A.E.L., Cour de just. de Louveigné, n° 84) permet de constater que l's intérieur résulte d'une lecture fautive. Jacques Laudneux de Juslenville, interrogé sur les causes de la mort de la jument (*cavale*) de Godefroid Jean Goffin, fournit notamment les précisions suivantes :

-- iceluy Jacque at declaré et attesté que mercredi -- il fut appellé de la partie dudit Godefroid, par ung homme quy conduisoit des waaz [wás, bottes de glui], a effect d'aller escorcher ladite cavalle quy estoit tombée morte alle Wareniere [lieu-dit] entre Degné et Louveigné, où arrivé il trouvat qu'icelle cavalle avoit le ventre enflé comme sy elle eust mangé quelque *pinpoir* ou poison, qu'elle estoit noire à l'espaule et au col la largeur d'environ un chapeau, les veinnes dudit col entrants dans le corps pleines de sangue noir caillé et les tripes toutes noirs, --

Le *p* intérieur est identique au *p* initial et il diffère nettement de l's intérieur.

Le terme ^o*pinpoir* (w. *pinpwér*) pourrait être une variante de *pipoir* que Grandgagnage 2, 226 donne au sens de 'coccinelle, bête-à-Dieu'. Cf. DL *pîpon* (Huy, Bas-Oha, Antheit, Andenne), *pîpô* (Faymonville), m., coccinelle; — DFL coccinelle (*pîpô* Faym., *pîpon* Les Avins, etc.). L'étymologie de Haust (néerl. *piepauw*) est admise par Wartburg, FEW 16, 623a. Haust, DL, ajoutait cette remarque : « G[randg.] donne *pipoir*, qu'il faut sans doute corriger en *pîpon*. » La forme *pîpwè* de Les Avins paraît montrer que *pipoir* ne doit pas être suspecté ni corrigé trop vite. Grandgagnage, lui, s'était demandé si *pipoir* n'était pas une corruption de *pî d' poir* (pied de porc; DL *pîd d' pwér*, sous *pwér*) : explication au moins surprenante pour une dénomination de la coccinelle! Il y a, néanmoins, une grande ressemblance entre l'expr. *pîd d' pwér* et notre mot, et il n'est peut-être pas impossible, après tout, que l'r final au moins de *pipoir* et de ^o*pinpoir* vienne de *pîd d' pwér*...

On peut hésiter, reconnaissions-le, à attribuer à ° *pinpoir* le sens 'coccinelle'. D'après l'enquête de l'ALW, question 460, les représentants du néerl. *piepauw* qui désignent la coccinelle occupent en Wallonie deux aires nettement distinctes : *pipon*, *pipion* et variantes Ni 29, 85, 102; Na 19, 20, 35, 84; W 21, 32, 39, 45, 58, 59, 63; H 1, 21, 26, 35, 37, 39; — *pipô* et var. Ve 40 (Beaumont); My 1-6; B 4, 34 (Commander)... Les deux aires sont séparées par une cinquantaine de kilomètres, et Louveigné (L 114) est à égale distance des deux aires. En ce point, pour le nom de la coccinelle, on a relevé 「 bête à bon Dieu 」, *bièsse dâ bon Dju*. Le type *pipô*... n'est donc pas attesté avec ce sens dans la région de Louveigné, et, d'autre part, la bête à bon Dieu n'a pas la réputation d'être une bête nuisible, au contraire (voir R. Pinon, « Sur la coccinelle et ses noms », Bull. Vieux-Liège, t. 3, n° 82, pp. 359-365). La présence de « quelque » devant « *pinpoir* ou poison » indiquerait-elle, par hasard, que Jacques Laudneux donne à ° *pinpoir* un sens plus général et qu'il songe à un coléoptère, plus ou moins semblable à la coccinelle, capable, lui, d'empoisonner l'animal qui le mangerait? Il ne m'est pas possible de répondre à cette question.

M. J. Herbillon m'a fourni diverses notes, dont certaines orientent d'un autre côté. Le FEW 21 (matériaux d'origine inconnue), p. 97a, insère, parmi les dénominations du gratte-cul (fruit de l'églantier), Huy *pipon* et Waremme *pipion* (¹); je ne vois pas comment le gratte-cul se dissimulerait derrière le ° *pinpoir*. Mais notre mot ressemble curieusement à des formes d'un type 「 pied-poul 」, inversé de 「 poul-

(¹) Les formes *pipon* et *pipion* 'gratte-cul' se rattachent-elles à *pipon coccinelle*', qui existe dans la région de Huy? Le fruit de l'églantier est rouge comme l'insecte. — Les formes Huy *pipon* 'gratte-cul' et Waremme *pipion* 'id.' figurent dans FEW 21, 97a (matériaux d'orig. inc.).

piel¹, que le FEW 9, 529, rassemble, avec les formes de
poul-pied¹, sous * *pullipēs* ‘pourpier’. Le type pied-
poul¹ est largement répandu avec le sens ‘renoncule’ :
mft. *piepol* (norm. 14^e s.), Gondécourt *pipou*, centr. *piepou*,
bourg. *piépou*, Doubs *piéd-pou*, frcomt. *piepou* (1561), aost.
pycpou, etc. (FEW 9, 529b). On peut ajouter, avec J. Her-
billon, pic. *pipon* ou *pipou* ‘bouton d’or’ (J. Picoche, *Etel-
fay* p. 255). Amiénois *pipon* ‘renoncule’ (R. Debrie, *Re-
cherches sur les noms de plantes*, p. 43). L’aire de ‘pied-
poul’ s’étend ainsi de la Normandie et de la Picardie à la
Bourgogne, à la Franche-comté et à la Suisse romande,
mais sans comprendre le domaine wallon. Une difficulté se
présente donc, ici encore. En Wallonie, la renoncule n’est
pas désignée par des formes du type inversé, mais par des
formes du type poul-pied¹, qui procède directement de
* *pullipēs* : Stavelot *poûpi* ‘ranunculus acris’, La Gleize
pôpi, Sprimont *poûpêye* f.; verv. *poûpêye* ‘ran. repens;
mauvaise marchandise’; nam. *pôpi* ‘ran. acris’ (FEW 9,
529a); — *poûpi* Waimes; *poûpî*, *poûpi*, *pôpi* Sourbrodt
Xhoffraix (Bastin, *Plantes Wallonie malm.*, n° 260). D’après
l’enquête de l’ALW, question 153 « renoncule des
champs », on a *poûpî* et var. à Na 1, 59, 99, 112, 116, 127,
129; D 36, 46, 81, 110, 136; H 26, 38, 39, 67; L 85, 87; Ve
37, 39, 40; My 6; Ma 1, 20, 24, 35, 39, 43; B 2, 3, 4; Ne
16...; — *poûpêye* et var. à H 21, 38, 45 (-iy), 49, 50; L 1,
29, 87, 113, 114, 116; Ve 41, 42; Ma 4... Le type inverse
pied-poul¹ n’a été relevé qu’une fois, dans la zone pi-
cardie, à Ellezelles A 7 (*ipoû*), qui se trouve à près de 150
km de Louveigné, et, dans ce dernier point, d’où vient
° *pinpoir*, on a *poûpêye* pied-poul¹.

Malgré cette discordance regrettable, l’identification de
° *pinpoir* avec pied-poul¹ ‘renoncule’ peut s’appuyer
sur deux bons arguments : d’une part, la renoncule est véné-
neuse (la renoncule âcre et la renoncule bulbeuse, dit Bas-

tin, l. c., « sont accusées de faire pisser le sang aux vaches »), et, d'autre part, on relève dans le tableau Γ pied-poul \sqcap 'renoncule' du FEW 9, 529b, des formes en -r (Versailleux-Ain *pyé a por*, Lyon... *piapor*; + Beaufort-Savoie *piapor* 'colchique'; — chose curieuse, Wartburg, n. 4, voit dans *pyé a por* une influence de *porc*).

La difficulté géographique est-elle vraiment irréductible? Est-il vraiment impossible d'admettre qu'en un point de la zone actuelle de Γ poul-pied \sqcap = 'renoncule' (Louveigné *poupèye*), on a eu autrefois une forme de même sens, mais de l'autre type Γ pied-poul \sqcap (\circ *pinpoir* Louveigné)? Les tableaux du FEW 9, 529a et b, contiennent au moins un cas qui semble analogue : on a, dans le Doubs, *pourpier* 'renoncule acré' et *pied-pou* 'renoncule'. Mais l'obstacle géographique demeure : ce \circ *pinpoir* 'renoncule', isolé à l'est, serait à une distance énorme du domaine picard de Γ pied-poul \sqcap , même sens (2).

(2) On trouve dans le *Glossaire top. de la comm. de Jupille* (E. Jacquemotte, J. Lejeune et J. Haust, BSW 49, 1907, pp. 310-311) un *vivi d' Pipobreū* : 1474 \circ *Pipoubrusch*, 1504 \circ *Pipombroux*, 1540 \circ *pied pombroux*, 1577 \circ *Piedpombrouch*, 1597 \circ *Pipoubreus*; — autres formes citées dans la *Toponymie de la comm. de Beyne-Heusay* (J. Lejeune, J. Hoyoux et E. Renard, AHL 5/4, 1956, p. 862) : 1581 \circ *pied ponbrouck*, 1745 \circ *piponbroux*.

La forme première était prob. *pipon-breū* ou *pipon-breū*, avec -on- au lieu du moderne -o- (ou peut-être *pipou-*?). Il s'agit d'un composé du type *t't*. Le déterminé représente *breū* ou *breū*, du germ. *bruch*, *broek* 'terrain marécageux' (BSW 49, 311). Quant au déterminant, Haust y voyait, comme dans celui de *Piponvaux* 1704 (ib.), *Pipon* ou *Pepin*, « nom d'homme que nous retrouvons à Jupille dans le l.d. 'pré Hanet Peppen' (1427) ». La première voyelle de *Pepin* est brève, alors que celle de *Pipo-breū*, notée en 1540, etc., par « pied » (w. *pî*), est longue depuis toujours. Dans ces conditions, le premier élément de *Pipo-breū* pourrait avoir été le n. c. *pipon*, et le composé pourrait avoir signifié 'marécage des renoncules' (un marécage des coccinelles me paraît moins acceptable). Si cette

Si, néanmoins, le rapprochement avec le Doubs pouvait paraître convaincant, on considérerait comme résolue l'énigme du [°]*pinpoir* de Louveigné, et on ajouterait ce [¶]pied-poul[¶] de la Wallonie orientale à celui d'Ellezelles et à la longue liste des [¶]pied-poul[¶] de même sens dont l'aire s'étend de la Normandie à la Suisse romande.

Si au contraire, le rapprochement paraît sans portée, on pourra encore imaginer que [°]*pinpoir* 'coccinelle' (du néerl. *piepauw* et non attesté à Louveigné) s'est substitué — arbitrairement ou erronément — à *poûpèye* [¶]poul-pied[¶] et a pris le sens de 'renoncule' dans le texte de 1655, si non dans la réalité... Mais, au bout du compte, le seul profit certain qu'on aura tiré de cette note, ce sera la rectification de la lecture *pinsoir*.

25 rouwâ et houwer. — Le type *rouwâ*, qui est attesté comme toponyme, un peu partout et sous diverses formes, en Belgique romane, subsiste aussi comme nom commun. Le *Dictionnaire liégeois* lui consacre cet article : « *rouwâ*, m., 1. (Ferrière) torrent, eau tumultueuse, par ex. au sortir de la *bassène* d'un moulin; — 2. (Glons, Hognoul), ruisseau, grande rigole : è ~, l.-d. d'Odeur, etc.; è *r'wâ* (Esneux); èzès *r'wâs* (La Gleize); — 3. (Jupille) rigole d'irrigation. [Dér. de *row* = *rèw*, ruisseau.] ». Et cette étymologie de Haust est communément admise.

Le mot appartient assurément à la famille de *rivus*; il figure à juste titre dans l'article *rivus* du FEW (10, 42a). Je ne m'y arrête ici que pour une petite mise au point de caractère phonétique et chronologique.

interprétation était exacte, on aurait là une attestation ancienne (au 15^e s. déjà) à Jupille du type [¶]pied-pou[¶] = 'renoncule', et on pourrait la joindre à l'ancien [°]*pinpoir*, * même sens, de Louveigné (1655).

C'est à cause du *ou* qu'on dérive *rouwâ* de la variante *row* 'ruisseau' avec *ò*; on voit mal, en effet, comment *rouwâ* pourrait se rattacher directement à *rivu* (d'où **riu*, puis *riw* et *rèw*, *row*; d'où aussi *ri* et *ru*)⁽¹⁾; mais s'est-il bien greffé sur *row*?

A cette question, la tradition graphique de *rouwâ* oblige à répondre négativement. Les attestations anciennes, dont les premières sont antérieures à 1300, ne commencent pas par *ro-* ou *rou-*, mais par *ri-*: 1280 * (or.) le *riwal* del bois (Pauvres-en-Ile; BTD 43, 122); 1297 (cop.) sor le *riwal* de brugefos, sor le *riwa* de briche fous, 1344 (cop.) *riwaul*, etc. (Arch. du Val-Notre-Dame 49.12, 12v, 13; 50.83v. et 95v; etc.; R. Toussaint, *Top. de Les Waleffes, Vieux-Waleffe et Vaux-et-Borset*, mém. univ. Liège, 1971, p. 50); 1309 *riwal* (J. Herbillon, *Top. Hesb. liég.*, n° 1578); 1357 supra *riwallum* de Petoise (Id., BTD 46, 237); 1383 (or.) *riwa* Stav. Principauté 55, 90v^o. Voir, dans la *Toponymie de la Hesbaye liég.* de J. Herbillon, les plus anciennes formes des *rouwâ* hesbignons modernes (notamment n°s 423, 1057, 1366, 2320); l'article *rouwâ* dans la top. de Rocour d'E. Renard et l'article *rouwâ* dans celle de Louveigné du même auteur; etc.

(¹) Pour Edg. Renard, Top. d'Alleur, AHL 4/3 (1950), p. 356, v^o « beauriwar », « dans un groupe syntaxique, *rouwâ* se réduit naturellement à 'riwa', *rwâ* ». Il faudrait au moins inverser les derniers stades : *rouwâ* peut se contracter en *rwâ*; d'où, avec insertion de la voyelle caduque *i* comme dans *nosse riwè* 'notre roi', *riwâ*. Mais, dans la suite, pp. 376-7, Renard cite des anciennes formes du 14^e siècle en *riw-*. — Renard considère aussi que, dans *rouwâ*, le suffixe est *-ar* (p. 376); pour ce second point, comme pour le premier, v. la suite du présent article.

Le *ri-* subsiste dans certaines régions (ex. : *è riwâ* à Polleur Ve 31; *èzès riwâs* à Falize et à Longfaye, hameaux de Malmedy, etc.), et il s'est maintenu très tard dans celles où l'on a maintenant *rou-* (²).

Un autre fait chronologique montre que *rouwâ* ne procède pas de *row* : l'existence de *riwâ*, antécédent de *rouwâ*, est assurée deux siècles avant celle de *row*. Une variante comme *row*, qui clôture un processus de quatre stades : * *riu* > *riw* > *rèw* > *row*, doit être a priori relativement récente, et elle se manifeste, en effet, assez tard. Elle est attestée au début du 16^e siècle à Jupille, où l'expression *fâs ri*, litt. 'faux ruisseau', s'est substituée à un ancien * *fâs row* : 1503 *farrowe*, 1546 *faulrue* (BSW 49, 265). De même, la forme *èdjî-row*, variante de *èdjîri* à Jupille, est attestée indirectement dans la première moitié du 16^e siècle : 1408 *Négiriwe*, 1415 *Nigieriwe*, mais 1533 *Negyruwe* *Nygirue*, 1536 *Niginrue* (BSW 49, 261); ici comme dans ^o *faulrue*, la graphie « -rue » représente vraisemblablement *row* (par analogie avec fr. *rue*, f., w. *rowe*). Or, on l'a vu, le type *rouwâ* est attesté avant 1300.

Il serait intéressant de déterminer l'époque à laquelle le *ou* s'est substitué à l'*i* originel. Voici des formes données par Renard pour les *rouwâs* de Rocour : 1348 *riwaaz*, 1611 *riwar*, 1632 *ruaz*, 1641 *rovaulx* [= *rou-*], 1652 *rouwaz*, 1725 *roua*. Le *i* paraît avoir persisté jusqu'au 17^e siècle; mais la tradition graphique a pu le conserver un certain temps après son remplacement par *ou* dans l'usage oral.

Régine Toussaint, dans sa *Toponymie de Les Waleffes*, mémoire Univ. Liège, 1971, p. 50, v^o *riwal*, w. *rouwâ* cite 26 formes anciennes qui s'échelonnent de 1297 à 1577; la

(²) Le lieu-dit de Longfaye a trois formes : (*èzès*) *riwâs*, *ruwâs* ou *rouwâs* (Ch. Gaspar). A Walk, hameau de Waimes My 5, on a un ld. *à ruwâ*, o *rouwâ* : 1474 en *Riwa*, 1482 *riwaul*, 1515 *ens eriwaux*, 1649 *ruwa*, 1810 *Roua* (F. Toussaint).

plupart sont en « -al »; on a seulement un *riwar*, avec *-r*, en 1549, c'est-à-dire tardivement; en 1297, on a *riwal*, *riwa* et *riwa*; *ri-* est presque constant (1546 *rua*, 1367 *rualle*).

La situation n'est pas partout la même. Dans les communes de La Gleize (*Parler de La Gl.* 317) et de Stoumont (*Top. Stoum.* 149), il existe un *ld. èzès rwâs*; or, dans les formes anciennes, qui, à vrai dire, ne remontent pas plus haut que le 16^e siècle, on n'a *ri-* qu'une fois (*riwa* 1650), mais *rewa* 1544, *rouwa* 1575, *ruwa* 1586, *ruwaz* 1615, etc. Ici, dans la forme *rwâ*, il n'y a plus de trace de la voyelle du radical; au lieu du *i* primitif, qui s'est élidé, on a un « *e* », qui est la voyelle caduque du français, ou un « *u* », qui est la voyelle caduque du wallon local; peut-être la forme *rouwa* représente-t-elle un oral *rouwâ*.

Sur le suffixe, on ne peut avoir de doute. Il s'agit de *-alis*, *-ale*: les graphies courantes « *-a* », « *-al* » correspondent au w. *-â*, qui vient de *a + l*. Les formes en « *-r* » sont isolées : v. ci-dessus 1549 *Les Waleffes*, 1611 *Rocour*; la finale « *-r* » s'explique par une influence analogique du suffixe Γ *-ard* Γ = w. *â*; la même analogie expliquait probablement déjà une forme latine beaucoup plus ancienne : 1280 « *depositis* [= sans compter] *viis* et *rewardis* » Polypt. St-Lambert, p. 34 (cité par El. Legros et J. Herbillon dans le c. r. du FEW 10, p. 423a, dans Bull. Top. et Dial. 37, 271).

P. Lebel, *Principes d'hydronymie franç.*, consacre son n° 205 à l'anc. provençal *rival* 'ruisseau' (il renvoie à Du Cange *rivale*, *rivallus*, formes de la région de Toulouse). Le dérivé *rivu* + *ale* est largement répandu en Gaule romane et en Italie; le FEW 10, 423a cite de nombreux représentants du midi comme du nord⁽³⁾.

(3) Ces représentants sont de types divers : anc. prov. *rival*; aveyr. *rial*. On rapprochera de ce dernier le toponyme w. *riyâ* : è *riyâ* La Reid Ve 35 (J. Otten, *Atlas top. anc. ban de Theux*, mém. univ. Liège, 1967,

A l'égard des autres formes données dans le FEW, le w. *rouwâ* se caractérise par son *ou* et son *w*. Le *w* vient de l'ancien *riw* < * *riu* < *rivu*, et le *ou* s'explique par l'assimilation de *i* à *w* (⁴). On a d'autres exemples de ce phénomène. Le plus remarquable, à ma connaissance, est le liég. *houwer/hiwer*. Je me contenterai ici d'exposer très sommairement le cas.

On lit dans le DL 334 l'article suivant :

1. **houwer (hiwer Forir)** : si *houwer di*, se garder, s'écartier de : *dji m' howe di lu qwand djèl veù*; *houwez-v' dès mālès k'pagnèyes*; — (Forir) *hiwer on māva cōp*, esquiver un mauvais coup; si *hiwer èvöye*, s'esquiver. -- [Anc. fr. *eschuer*, -*iver*, -*iver* (fr. *esquiver*); du francique *skiuhan* (all. *scheuen*, néerl. *schuwen*, éviter.)]

Que *hiwer* réponde, pour la forme comme pour le sens, à l'anc. fr. *eschiver* (ou au fr. mod. *esquiver* que l'on croit emprunté de l'ital. *schivare* ou de l'esp. *esquivar*), la chose paraît évidente. Mais comment s'explique la forme *houwer*? C'est pour justifier la variante que Haust fait des rapprochements avec des formes de l'anc. fr. en *u* et en *i*, et aussi avec le néerl. *schuwen*.

L'étymologie de Haust se trouvait déjà chez Grandgagnage. Celui-ci consacrait à chacune des formes un article particulier (tome 1) : p. 315, 2. *si houwer*, « De l'aha. *sciuh-an* --, afl. *schouwen*, *schuwen* --, nha. *scheuen* » et,

p. 77); *èn-è-riyâ* Bra Ve 45 (M. Georis, mém. univ. Liège, 1974, pp. 67-68). Le terme de Bra est tiré par Carnoy, *Orig. noms des comm. Belg.*, p. 194, de * *riw-ale*. Noter qu'il y a à Bra un Id. è *rouwâ d'èriyâ*.

(⁴) C'est par une assimilation parallèle de è à w que *rèw* passe à *row*. Un dérivé * *riw-etê*, formé sur *riw* avec le double suffixe $\overline{\text{e}}\text{-et-eau}$, est attesté dans plusieurs commune de Hesbaye; mais il a pris parfois, à côté de la forme normale *rouwetê*, une forme inattendue *rôyetê* (Kemexhe et Fooz, Crisnée, Fexhe-Slins). Filiation pour Crisnée W 16 : 1566 à *riweteau*, 1785 *Rouyetay*, aj. w. *li rôyetê*. V. J. Herbillon, BTD 47 (1973), pp. 52-53, qui propose cette explication vraisemblable : « * *Rowetê* est passé à *rôyetê*, peut-être par analogie avec w. *rôyetê* 'roitelet'. »

p. 299, *hiwer*, « Ce mot paraît venir de même que 2. *houwer*, même signification, de l'aha. *sciuhan*, afl. *schouwen*, *schuwen*, etc. »

Dans son article intitulé « Comment reconnaître les éléments flamands dans les dialectes wallons? » (Fédér. arch. et hist. de Belg., XXIX^e session, Congrès de Liège, 1932), p. 234, R. Verdeyen considère aussi tour à tour les deux formes comme si elles avaient historiquement la même importance :

Le cas, dit-il, est particulièrement intéressant. Le radical germanique, ayant la diphthongue *eu*, deux formes sont possibles en m. nl. *sc(h)iewen*, *sc(h)uwen* (le *ie* étant, comme on d'admet, propre au west-flamand). Seul *sc(h)uwen* est accusé, mais à côté de l'adjectif *schuw* en nl. moderne certains dialectes du nord (Deventer) ont le substantif *schieuw* [...]. Au lieu de * *huwer* on trouve en liégeois *houwer* et *hiwer* ainsi que les dérivés *houwā* (Esneux), *hiwā* (Trembleur), *hiweū* (Herve) et *hiwēte*. Cet *i* est donc en somme normal [...]. Quant à *houwer*, il présuppose une forme germanique * *scūwan* [...].

J. Warland, qui rencontre *hiwer* dans *Glossar und Grammatik der german. Lehnwörter in der wallonischen Mundart Malmedys* (1940), p. 129, dédouble aussi l'explication :

A côté de *hiwer* existe, dit-il, le lg. *houwer*. Ces formes correspondent au mnl. *scūwen* et *scouwen* [...]. Un emprunt plus ancien, peut-être celui des prototypes * *skuwan*, * *skiuwan*, * *skiuhjan*, n'est pas requis pour ce qui concerne le wallon. — Le w. -*i*- est un -*u*- [y] désarrondi devant w, ou bien il repose sur le mnl. * *schiewen* (dial. *schieuw*) --.

Comme l'anc. fr. *eschiver*, la forme wallonne devait avoir d'abord un *i*. Les témoignages médiévaux le prouvent : 1289 *eschiweir*, 1412 *eskiwir* (cités Warland, o. c.); 1347 *esciweir*, 1369 *eskiweir*, 1307 *eskiwer*, 1376 *eskeiveir*, etc. (Régestes, Glossaire, 1, 564); 1404 *eskiwer*, 1435 -*iver*, etc. (ib. 4, 443); noter que Haust (dossier *houwer*) avait relevé *escuweir* chez Jean d'Outremeuse).

Il ne paraît pas douteux que *hiwer* a précédé *houwer* dans la région de Liège⁽⁵⁾. Et si l'Ardenne liégeoise continue à prononcer le mot de cette façon, c'est parce qu'elle conserve la forme primitive.

hiwer étant la forme la plus ancienne, on ne peut supposer qu'il doit son *i* à un désarrondissement de *u* devant *w*.

Dans ces conditions, il est inutile de songer à isoler la forme wallonne pour l'expliquer par le néerlandais. On ne saurait qu'approuver l'attitude de Wartburg : il classe Stav. *su hiwer* et lg. *si houwer, si hiwer*, sous anc. bas francique * *skiuhjan*, FEW 17, 124b, dans la longue série de formes en *-iv-*, *-iw-*, etc., qui commence par anc. fr. *eschiver* (Roland - 15^e s.), et il ne formule, à propos des formes wallonnes, aucune réserve d'ordre phonétique. Il semble donc qu'on ne se hasarde guère en voyant dans *houwer*, comme dans *rouwâ*, un exemple du passage de *i* à *ou* devant *w* (6).

(5) Grandgagnage a repris la forme *houwer* au dict. manuscrit de De Jaer (fin du 18^e s.). Chez Forir, on a non seulement *hiwé* (p. 26), mais *houwé* (p. 36, avec l'exemple *houwé todi lè mälè kpagnèie*).

(6) La note critique n° 25 a fait l'objet d'une communication à la Commission de Top. et de Dialectologie en 1960 (v. résumé dans BTD 35, 1961, p. 5).

A propos du nom de famille *Corombelle*

Note d'étymologie et de phonétique

Le nom de personne *Corombelle*, *-bele* est assez répandu dans la région liégeoise. O. Jodoigne, dans son *Répertoire belge des noms de famille* (fondé sur le recensement de 1947), signale une trentaine de porteurs de ce nom dans l'arrondissement de Liège (*Corombelle* : 21 à Liège, 4 à Bressoux, 1 à Cerexhe-Heuseux, 1 à Beyne-Heusay, 1 à Vaux-sous-Chèvremont; *Corombele* : 1 à Liège); aucun dans l'arrondissement de Nivelles. Dans l'*Annuaire officiel des téléphones*, 1981-82, vol. 6, on relève *Corombelle* 1 fois dans la zone de Huy, 6 fois dans celle de Liège, 7 fois dans celle de Verviers.

Le meilleur connaisseur de l'anthroponymie wallonne, J. Herbillon, a consacré à ce nom la brève note suivante : « *Corombele*, *Corombelle*, var. d'anc. fr. *colombelle* 'petite colonne'; w. liég. *colèbale* 'barreau de fer vertical à une baie de fenêtre' FEW 2, p. 934a » (Bull. Vieux-Liège, IX, nos 202-203, juil.-sept. 1978, p. 293). L'évolution *l* > *r* pourrait, en effet, facilement se justifier, mais d'autres difficultés phonétiques et l'absence complète, en Belgique comme en France, du type supposé primitif empêchent qu'on souscrive sans réserve à cette explication. Sur la base de documents nouveaux, on voudrait ici en proposer une autre.

L'origine des sobriquets est si variée qu'on ne peut exclure, pour le sens seul, « colombelle », même si une telle motivation n'est pas des plus évidentes ou des plus courantes (on peut comparer, pourtant, à *Barre*, *Labarre*, *Barreau*...).

La forme du nom de famille fait davantage difficulté : expliquer *Corombelle* par *colombelle* ‘petite colonne’ oblige à partir de la f. française et à supposer que, contrairement à l'habitude, la f. dialectale n'a laissé aucune trace dans l'anthroponyme. Ce serait étonnant pour ce nom commun, car la f. wallonne *colèbale* diffère très fortement de la f. française, elle était très usitée dans la région liégeoise, avec des sens bien particuliers (v. DL; FEW 2, 934a), alors que le fr. *colombelle* ne semble pas y avoir été commun, et la régularité des graphies anciennes « *colleballe* » (dès 1471, Haust, Rég. 4; graphies wallonnes constantes chez les notaires liégeois des 17^e et 18^e s.) laisse soupçonner que le rapport ne se faisait plus naturellement avec le correspondant français.

Il me semble que *Corombelle* ne peut être séparé de *Crombel*, dont O. Jodoigne, *o. cit.*, signale 3 porteurs à Liège, et dont *l'Annuaire des téléphones...* cité plus haut mentionne 1 porteur à Hony-Esneux. On trouve dans le recensement de la ville de Liège de l'an IX « Barbe, Marie et Jacques *Crombel* » (RC 01, 1801) et « Jean, Lambert, Louis *Corombel* » (RC 07, 1801); chez le notaire liégeois N. Crahay, « Cathérinne *Cronbel* vefve de feu Joannes le page » (21-9-1717).

Si les deux formes sont bien liées — ce qu'une enquête systématique devrait vérifier —, la plus ancienne est certainement celle en *Crom-* : nous reviendrons à la fin de cette petite note sur l'insertion d'une voyelle entre cons. et *r* à la prétonique.

Pour appuyer notre hypothèse, il serait bien sûr très utile de prouver que † *crombèle*, auj. inconnu en liégeois, a bien existé dans le langage courant, autrefois. Cette preuve, un notaire de Herve, O. Poulet, nous la fournit, à la date du

1-3-1702 : « ledit Willem Idon appelloit souventefois ladite Anne Beaujean, son épouse, *cronbelle*, et cela, à son dire, à raison qu'elle estoit picotée de la petite verolle ». Le mot doit être un adjectif fém. (de [†]*crombē*, suff. *-ellu*), et le contexte montre qu'il se prêtait tout à fait à devenir un sobriquet, donc un nom de famille. Cependant, la signification que son utilisateur donnait à ce mot ne laisse pas d'étonner et paraît bien éloignée de son sens primitif. Le terme, en effet, a tout l'air d'être une formation diminutive sur le radical bien connu, dans le vocabulaire courant et en onomatopie, *cron* 'courbe, tordu, boiteux...' (FEW 16, 415b). En anthroponymie, v. *Crombe* et le dér. *Crombez* (Nord et Nord-Est) qui paraît être un diminutif, en *-ittu*, et qui serait, avec un autre suffixe, le correspondant masc. de notre *C(o)rombelle* (A. Dauzat, *Dict. des noms et prénoms de France*; J. Herbillon, *Bull. Vieux-Liège*, IX, pp. 296-7). D'autres dérivés adj. sont cités par J. Herbillon, DBR 8, pp. 183-4 : *crombard* et *crombin* (lequel est mal expliqué par L. Geschiere, qui y voit le flam. *krombeen* jambe tordue)⁽¹⁾.

Notre proposition, qui ne fait pas problème pour le sens ni pour la forme, a le mérite, pensons-nous, d'intégrer *Crombelle* à un groupe anthroponymique bien attesté. La f. première serait un adjectif féminin; il y a de nombreux exemples semblables : v. *Petite*, *Labrune*, *Ladouce*, etc. Il est curieux de constater qu'à partir du même radical, un dérivé fém. s'est implanté dans l'est de la Wallonie et un masc. surtout dans l'ouest.

..

⁽¹⁾ Pour ce dernier, v. encore dans Ann. Cercle arch. de Soignies, 16, 1956, p. 43, une mention de Cambron-Saint-Vincent, en 1756 : « disputeur, foutu *crombin* ».

Il n'est pas difficile d'admettre que *Corombelle* peut provenir de *Crombell*. L'insertion d'une voyelle dans un groupe cons. + liquide (*r*, *l*) à la prétonique notamment n'est pas un phénomène inédit en wallon. L'exemple le plus connu est certainement le toponyme liégeois Coronmeuse, wall. *Coronmoûse*, arch. *Cronmoûse*, désignant un coude de la Meuse. J. Haust, DL 166, l'explique ainsi : « Du néerl. *krom* 'courbé' altéré sous l'influence de *coron* 'bout' ». Est-il vraiment nécessaire de supposer un croisement? Il y a de cette évolution d'autres exemples, qui ne se sont pas maintenus, ou qui sont moins assurés; doit-on, pour chacun d'eux, imaginer une rencontre avec un autre mot? La superposition du croisement ne devient-elle pas de plus en plus caduque à mesure que les cas se multiplient?

Outre *Coronmoûse* et, selon nous, *Corombelle*, on citera *corombète* (« *coronbett* ») couverture d'une porte ou d'une fenêtre en pierre de taille, légèrement cintrée (J.-J. Mathelet, Voc. de l'artisan maçon, BSW 11, 1867, p. 76), vraisemblablement altéré de [°]*crombette* 'claveau', diminutif de *cron* courbe, comme le suggère L. Remacle, Doc. Not., p. 96. Les notaires liégeois attestent également [°]*crombette*, à partir de 1690.

Une forme de « chronique » avec insertion de voy., *coronike*, figure encore, avec le sens 'almanach', dans le dict. de L' Remacle. V. dans FEW 2, 657a, qui les compare à esp. *corónica*, les f. *queronique* en afr. et mfr., *coronique* en mfr. Cette dernière (avec des var. graphiques) est fréquente chez J. de Hemricourt (p. ex. *Oeuvres*, éd. Bormans, Bayot, Poncelet, Bruxelles 1931, t. I, v. 364-5) et chez J. d'Outremeuse. Ex. plus récents : Liège 9-7-1667 trois livres, ung *coronicque*, un aux exemples et l'autres aux vies des saints (Not. Hollants); Wavre 1765 (v. F. De Jaer, *Hist. de la ville et de la commune de Wavre*, 1938, p. 45, cité par J. Herbillon, Bull. Vieux-Liège, III, p. 325, n. 2).

Pour expliquer le liég. (Forir; Sprimont) *d(i)låborer* ‘souiller’, J. Haust, DL, suppose encore un croisement entre *d(i)låbrer* ‘délabrer’ et *dåborer* ‘barbouiller’. L'hypothèse est reprise par FEW 16, 431a et 433b, n. 3 (afq. **labba*). Mais on peut se demander, ici comme pour les cas précédents, s'il ne s'agit pas d'un procès purement phonétique. — Ex. anciens : Liège 2-2-1690 comment la maison -- se trouve tellement caducque, *delaborée* qu'elle menace jurement ruinne de fond en comble (Not. Hollants, f° 209); Liège 6-11-1714 un vieu fauteuille fort delaberé (Not. Mouilhet).

Ces quelques exemples n'ont p.é. pas tous la même pertinence, et chaque cas particulier mériterait une étude détaillée (²). Mais ils suffisent à montrer que le phénomène phonétique en question n'est pas un accident isolé et anormal en wallon, même s'il n'y est qu'une tendance latente, qui, dans certains mots, ne se réalise jamais (aucune forme avec insertion de voy. dans *crompîre* ‘pomme de terre’), dans d'autres, le fait sporadiquement (les deux f. coexistant : *Crombelle*, *Corom-*), dans d'autres enfin, s'est généralisée, évinçant la f. primitive (*Coronmoûse*, *dilåborer*).

Le phénomène n'est d'ailleurs pas, loin de là, limité au wallon. Il est, par exemple, très courant en gascon (*espêlingo* < *esplingo* épingle; *calàu* < *clau* clef...), d'après G. Rohlfs, *Le gascon*, § 401, p. 113, qui, en raison de la fréquence du même traitement en basque, estime qu'on a tous les droits de supposer qu'il y « provient d'une disposition phonétique innée aux peuples ibériques et qui s'est maintenue à travers le latin ».

(¹) On rencontre aussi dans des textes anciens des notations comme « un bare de balance avec les palatay [= *platés* plateaux] (Not. T. Labeye, Liège, 20-6-1710), mais c'est p.é. un phénomène purement graphique.

Peut-être la situation du basque et du gascon est-elle à ce point particulière qu'elle nécessite le recours au substrat. Pour les cas wallons et français, l'explication par évolution naturelle s'impose, comme probablement dans les cas qui se rencontrent en germanique : angl. *filibuster* [> fr. *flibustier*, † *philibustier*; pic. *filibistyé* individu mal considéré⁽³⁾] venant du nld. *vrijbuiter*; nld. dial. (Louvain) *kalovère* (> w. nam. *calôve*...) pour nld. *klaver* trèfle (v. L. Grootaers, Leuvense Bijdragen, 16, 58; FEW 16, 329b)...

Jean LECHANTEUR

⁽³⁾ R. Debrie, *Supplément au lexique picard des parlers nord-amiénois*, 1965, p. 41.

Gloses

Littérature ancienne *

4. **†r(i)tape.** — Le terme ne figure que dans la 4^e des *Dix pièces de vers sur les femmes et le mariage* (éd. J. Haust, Coll. Nos Dialectes, p. 44; Inv. M. Piron n° 286) :

si faront dès norêts cwârés
et on bé drole po mi aler;
si faront-èle dès górdjurètes
36 et dès r'tapes à cinquante picètes.

Cette *paskèye*, qu'on date de la première moitié du 17^e s., est une satire de l'élégance féminine, riche de détails techniques précis qui en font « un document curieux pour l'histoire du costume féminin au XVII^e s. » (J. Haust, *o. cit.*, p. 40). Certains passages méritent, cependant, encore des éclaircissements.

Pour le substantif inédit *r'tapes* du v. 36, J. Haust, après une traduction littérale (« et des *retapes* à cinquante pincettes »), se contente de reprendre la glose de l'éditeur anonyme de 1868 (in BSW 11, p. 250) : « il paraît qu'il faut entendre par *retapes* les deux extrémités du bonnet, tenant lieu de rubans et garnies de nombreux plis sur leur pourtour ». Que veut dire « il paraît »? On s'étonne que l'explication soit si nuancée et en même temps si hypothétique.

* Suite de DW 10, pp. 130-139.

Pourtant, à n'examiner que le contexte, elle ne paraît pas s'imposer. L'auteur de la chanson passe en revue les habits, et il le fait dans un certain ordre, en descendant de la tête (v. 5-6 *Nos parol'rans di cès bragueresses, prumî so l' mèteure di leû tièsse*) aux pieds (bas, souliers, v. 57-60), en passant par le cou, le torse et les bras, les hanches et le bas du corps. La strophe 9 n'est plus consacrée aux coiffures et aux coiffes, mais au cou et aux épaules : *norêts mouchoirs carrés, drole collet orné d'une cravate, gôrdjurètes gorgerettes*. N'est-il pas vraisemblable que *r'tapes* désigne un habillement du même type ?

On en a la confirmation par le témoignage des archives. Les notaires de Liège attestent l'existence du terme à peu près tout au long du 17^e siècle. Mais, isolées dans des inventaires secs, la plupart des mentions ne permettent pas d'identifier l'objet :

1624 Item siex chemieseis d'homme · Item siex *retappes* N. Rolloux 77; 1625 quelques *retappes* et barettes Id. 294; 1627 un chapeau et *retappe* R. Gangelt 142 v^o; 1627 Item septes *retappes* de femme N. Rolloux 556; 1629 Item quattres barettes -- Item quattres *retappes* N. Rolloux 399; 1630 deux barettes, deux ou troys *retappes* R. Gangelt 12 v^o; 1631 huyt simples *retappes*, 10 barettes Id. 255; 1634 chincques *retappes* N. Rolloux 197; 1637 diex baret · une paire sollier · XXX *ritapes* Oupie 37 v^o; 1637 trois *retappes* d'hommes N. Rolloux 299; 13-1-1651 douses boges et *ritappes* V. Donneau; 1651 quelcques vingts pieces de savenées [savenéyes, linges], scavoir siex boches, cincques *ritappes*, siex barettes et trois cachecol J. Ruffin 40 v^o; 24-10-1656 deux *retappes*, trois boches et deux bonnets G. Dufresne; 2-5-1662 trois à quatre baretz et deux mavaises *ritapes* R. Gangelt 202 v^o; 3-2-1663 deux bonets, une moffe [mofe moufle], une *ritappe* et un bonet G. Dufresne; 7-2-1685 trois *retables* de feme à dentelle et une de rollet J. Pompony.

Leur intérêt principal est qu'elles permettent de dater le mot et de prouver, d'une certaine façon, sa fréquence. Pour le sens, si ce n'est qu'elles montrent qu'il s'agit d'un vêtement, et plus exactement d'une pièce de lingerie, aussi bien

d'homme que de femme, elles n'apprennent pas grand-chose; même, l'association très fréquente avec des noms de coiffes (barettes, bonnets, chapeaux) pourrait laisser penser que c'est une sorte de coiffure que le terme désigne. Trois fois, pourtant, le terme est associé à *bodjes* (deux fois en 1651 et en 1656); aujourd'hui, le *bodje* (t. vieilli) est le 'corps d'une chemise d'homme' (DL; DRo 128), mais, en liégi. ancien, c'est aussi un vêtement féminin ou enfantin, et certains des exemples que j'ai relevés le glosent plutôt 'gorgerette' (en 1654, 1660) ou 'collet' (en 1703) que 'fausse chemise' (en 1709) (¹).

Deux autres mentions établissent entre les deux mots un rapport plus étroit :

21-11-1658 troys *rytappes* à boge, troys mauvaises barrettes R. Gangelet 307; 24-4-1669 13 boches avecque *retappe* B. Firis 22.

Elles nous empêchent également de les confondre : les *r(i)tapes* sont une partie complémentaire des *bodjes* (sans doute pris au sens habituel de 'corps de chemise').

On n'a pas tellement progressé. Par chance, dans deux des derniers exemples que j'ai rencontrés, le notaire a glosé le mot, signe p.é. que dans la seconde moitié du 17^e s. il était en train de passer de mode :

6-11-1663 quattres rabat ou *ritappe* V. Donnea 331v^o; 3-4-1673 deux à trois *retapes* ou collez J. Pompony.

La † *r(i)tape* est donc bien, comme on le supposait, non une partie de bonnet, mais un collet ou un rabat, c.à.d. un col d'homme ou une collarette de femme.

Le terme a eu, à Liège, d'après nos documents, près d'un siècle d'existence. Il est vraisemblablement d'origine

(¹) Sur ce terme, v. aussi *Paysans*, III, v. 137; L. Remacle, *Documents... Roanne*, p. 195.

wallonne (fait intéressant à noter pour un terme de mode) : déverbal de *r(i)taper* ' rejeter ' — qu'on insérera dans FEW 13/1, 103b *tapp-* —, il est tout à fait parallèle par sa formation à son équivalent fr. *rabat*, déverbal de *rabattre*.

5. Dans son édition des trois plus anciens textes liégeois (*Le dialecte liégeois au XVII^e siècle*, Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège, 1921), J. Haust reproduit l'*Ode à Navaeus* (1620) d'après une transcription d'A. Dinaux, en faisant diverses corrections et en tenant compte de quelques autres déjà proposées par Fr. Bailleux et par M. Wilmotte (pour des détails, v. o. cit., pp. 3-11). L'édition originale aiderait évidemment à les confirmer, mais, comme elle est introuvable, seuls, des critères de sens, de syntaxe, de métrique... peuvent être pris en considération.

Les vers 15-16, notamment, sont l'objet de plusieurs de ces corrections, certaines mineures et indispensables; une, plus importante, et, à mon avis, plus contestable.

Les ms. Dinaux donne la leçon suivante :

« *Del prehy solon pri dis merit et valeur,
O nehreu so cent ans* »,

que J. Haust transcrit :

*Dèl préhi solon l' pris di s' mèrite èt valeür,
On nèl f'reût so cint ans!*

L'addition d'un article devant *pris* et la nasalisation du pronom indéfini s'imposent. Mais les deux modifications suivantes? Dans une note, l'éditeur s'en explique :

« 16 o *nehreu* D[inaux], texte corrompu. B[ailleux] corrige : *on nahreut co* (?), càd. 'on fouillerait encore cent ans' (*nahi* = fureter, fouiller). Wilmotte propose : *on nel freût co cint ans*. La correction de *nehreu* en *nelfreu* est excellente, mais *co* (pour *so*) est inutile et ne donne d'ailleurs aucun sens raisonnable. Nous comprenons : 'on ne le ferait pas sur (= en) cent ans' »

C'est certainement là le sens du passage, et l'expression hyperbolique est bien dans le ton de la pièce tout entière, qui célèbre, avec un certain humour, les mérites d'un Liégeois reçu docteur en théologie; la correction de *so* en *co* n'est pas seulement inutile, elle irait à contre-sens.

Il me semble pourtant que l'idée peut être conservée sans qu'on touche à la forme du ms. Dinaux, et même, que le maintien de cette leçon est préférable puisqu'il conserve une attestation intéressante d'un ancien verbe liégeois. Je propose de transcrire le v. 16 *On n' (ou 'nn') èh'reût so cintans*, et de traduire « on ne (ou n'en) sortirait pas en cent ans ».

Des représentants de lat. *exire* subsistent, avec préfixe, dans le nam. et l'o.-wall. *rèche* 'sortir', le montois *réchir*, etc. (FEW 3, 296a). Si le liég. [†] *èhe* ne s'est pas maintenu, il en reste des traces, au n. de Liège, sous la f. du part. présent, dans l'expression *à foûrèhant...*, 'au printemps', litt. [†] au fors-issant [†] (v. L. Remacle, DBR 8, 5-15; ALW 3, 185a); et, sous la f. du part. passé, *èhowe*, litt. [†] issue [†], comme subst. signifiant 'énergie' (DL...).

On ne sait pas quand [†] *èhe* a été supplanté définitivement. L. Remacle, dans ses *Documents... de Roanne*, p. 195, donne un extrait de 1547 avec [°] *exhou*, qui paraît représenter [†] *èhou* 'issu' (mais ce pourrait aussi être 'échu').

En 1620, date de l'*Ode à Navaeus*, on peut penser qu'à défaut d'être le type courant, il subsistait encore; dans le 3^e dialogue de *Paysans* (éd. Haust, p. 74), qui lui est postérieur (1636), il figure au v. 247 (*Nos èstans bons, frans èt loyâls / èheùs dèl fine fowaye de Lidje*). Ces deux témoins littéraires sont peut-être parmi les derniers; ils n'en sont que plus précieux.

Jean LECHANTEUR

‘ Etre réus ’ en Wallonie et en Picardie (Compléments)

J'ai publié dans les DW, 5, 1977, pp. 39-63, une étude sur cette expression dialectale qu'ignore la Wallonie orientale. J'ai réuni de nombreuses notes depuis cette publication, qui confirment largement et élargissent la documentation publiée, et j'ai reçu de Jean Dauby, de Valenciennes, un élément d'explication très intéressant.

Autres localisations. — L'expression a été recueillie, en domaine lorrain, à Jamoigne [Vi 7], Harinsart (Villers-sur-Semois [Vi 20]) et à Saint-Léger [Vi 34] probablement; = en domaine wallon : Paliseul [Ne 37], Bertrix [Ne 44]; — Graide [D 125], Nafraiture [D 126]; — Yves-Gomezée [Ph 30]; — Godarville [Ch 16], Chapelle-lez-Herlaimont [Ch 26], Gosselies [Ch 36], Roux [Ch 42], Lodelinsart [Ch 49], Châteleineau [Ch 51], Couillet [Ch 59], Châtelet [Ch 61]; — Morlanwelz [Th 3]; Carnières [Th 7]; — Bassilly [S 10], Les Ecaus-sinnes [S 23-24]; = en domaine picard : Irchonwelz [A 31], Quevaucamps [A 58]; — Mourcourt [To 34], Leuze [To 58], Blaton [To 102]; — Condé [Va 21], Aulnoy-lez-Valenciennes [Va 57]; — Erquinghem-Lys [Li 21]; — Douai [Do 1], Orchies [Do 5]; — Berck [Mt 94]; — Beauquesne [Dl 54]; — Machiel [Ab 20], Lanchères [Ab 54], Woignarue [Ab 80], Bourseville [Ab 81]; — Roye [Md 100], selon René Debrie (lequel conteste l'attribution à Amiens de la notation de Corblet); — Etaves-et-Bocquiaux [SQ 24].

Soit 38 localisations supplémentaires.

Additions morphologiques

- [réus] : Saint-Léger; = Mons, Quaregnon; — Tournaisis;
— Picardie — Aulnoy (*au réus*); — Picardie (Boucher)
[réu] : Erquinghem-Lys; — Douai, Orchies; — Machiel;
— Etaves-et-Bocquiuax (*ou réu*)
[réus] : Paliseul, Bertrix; — Graide, Nefraiture; — Lodelinsart
[réu:s] : Irchonwelz, Quevaucamps?; — Leuze
[réu:] : Mourcourt?
[réyus] : Jamoigne, Harinsart; — Yves-Gomezée; — Godarville, Chapelle-lez-Herlaimont, Gosselies, Roux, Châtelineau, Couillet, Châtelet; — Morlanwelz, Carnières; — Les Ecauvinnes, le Centre
[réyus] : Blaton
[réyu] : Berck; — Beauquesne; — Lanchères, Woignarue, Bourseville; — Picardie (Boucher)
[royus] : Bassilly
Le féminin a été noté : *rèyusse* : Yves-Gomezée; — Godarville, La Hestre [Ch 24], Châtelineau, Couillet; — Morlanwelz; Soignies, La Louvière [S 37]; — *rèyusse* : Bassecles [A 57]; — *rèyuse* : Wasmes [Mo 41] = *rèusse* : Lodelinsart; — *rèuse* : Quevaucamps; = *rèue* : Mourcourt.

Additions sémantiques

Je les fournis d'après le tableau des pp. 48-51. Je marque d'un astérisque les sens nouveaux.

- I. I. Coupable : *rèu* dans le Médoc, d'après Simin Palay, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes*, Supplément à la deuxième édition, 1980, p. 40c;
II. * 2a. Réduit à néant : Harinsart;
3. Ruiné : Saint-Léger; = Bertrix;
3a. A bout de ressources : Saint-Léger; = Picardie (Boucher);

- * 3b. A court de ressources : Quevaucamps;
 - 4. Perdu : Bertrix; — Châtelet;
 - 4a. Vaincu au jeu des devinettes : Erquinghem-Lys;
 - 5. A bout (de forces) : Jamoigne, Saint-Léger; = Paliseul; — Graide, Nafraiture; — Couillet; = Leuze; == à bout : Jamoigne; = Godarville, Chapelle-lez-Herlaimont; — le Centre; — Soignies, Haine-Saint-Paul; = Tournai, Leuze; — Tourcoing; — Vermand;
 - 5b. Au bout de son rouleau : Haine-Saint-Pierre;
 - 5c. Epuisé : Mouscron [To 7]; — Douai; = Paliseul; — Graide, Nafraiture, Alle [D 141];
 - * 5d. Incapable de se tirer d'affaire : Picardie (Boucher);
 - * 5e. Acculé au désespoir : Yves-Gomezée;
 - 6a. Ereinté : Tournai;
 - 6d. Las : Houdeng-Goegnies [S 36]; — Haine-Saint-Pierre [Th 2]; = Tournai; — Bourseville;
 - 6e. Lassé : La Hestre; — Bourseville;
 - 6f. Rendu de fatigue (très fatigué) : Orchies; — Berck;
 - * 6h. Qui n'en peut plus : La Hestre;
 - 7. Fatigué : Châtelet; = Tournai; Mourcourt; — Machiel, Saigneville [Ab 67], Woignarue, Buigny-les-Gamaches [Ab 137], d'après René Debrie, *Lexique des parlers picards du Vimeu*, 1981, p. 267, qui cite la phrase amusante : *èj sus réyu, j'on' chérche pus*;
 - 7b. Abattu : Besonrieux [Ch 5];
 - 7c. Déprimé : Bassilly;
 - 7f. Découragé : Carnières; = Lanchères;
 - 7h. Pantois : Châtelet;
 - 7i. Désabusé : Bassilly;
- III.
- 8. A bout de raisons, d'arguments : Châtelineau;
 - 8b. A quia : Condé; — Erquinghem-Lys; = La Hestre;

8e. Ne sachant que faire : La Hestre; — Soignies; = Nord du domaine picard (E. Flament); — Valenciennes, Condé;

9. Ne sachant plus que dire, que répondre : Picardie (Boucher); = Haine-Saint-Pierre et le Centre;

10. Stupéfait : Saint-Léger; selon l'abbé Varlet, *Dictionnaire du patois meusien*, 1896, p. 267, *raïus* à Chattancourt et *reyus* à Brillon et dans les Vosges, ont le même sens;

10a. Ahuri : Couillet; — Haine-Saint-Pierre; — La Louvière;

11. Abasourdi : La Louvière;

12. Interdit : Saint-Léger;

13. Ebahi : confirmation de la localisation marnoise, à Sarry (Marne), dans Germaine Maillet, *Façons de parler en Champagne*, 1979, p. 12 (*être réus*);

14. Déconcerté : Besonrieux (*rinde røyus*);

* 14a. Désemparé : La Hestre;

* 14b. Décontenancé : La Hestre;

* 14c. Estomaqué, assommé : Etaves-et-Bocquiaux;

16. Etonné : Couillet; = sens attesté également à Chattancourt selon Varlet, p. 267; et à La Chaussée-sur-Marne dans Maillet, p. 23 (voir aussi le *Bulletin de la Fédération des Sociétés Savantes de l'Aisne*, 1953-1954, p. 57), ainsi que dans l'arrondissement d'Avranches, selon Edélestand et Alfred Duménil, *Dictionnaire du patois normand*, 1849, p. 191b;

17. Surpris : Haine-Saint-Pierre; voir aussi Varlet pour Chattancourt, et Duménil pour l'arrondissement d'Avranches;

17a. Atterré : Irchonwelz;

* 17b. Abruti : Etaves-et-Bocquiaux;

* 17c. Apeuré : Soignies;

IV. 18b. Navré : La Hestre; — La Louvière;

* 18d. Embêté : Blaton;

19b. Triste : Les Ecaussinnes;

* 19e. Géné : Soignies;

* 19f. En alerte, serré : Irchonwelz; = Fleurus [Ch 33];

* 19g. Bouleversé : Les Ecaussinnes;

V. 20. Embarrassé : Charleroi, La Hestre, Montignies-sur-Sambre, Châtelineau; — Soignies; = Quaregnon; — Blaton; — Vermand; voir aussi Henri Labourasse, *Glossaire abrégé du patois de la Meuse, notamment celui des Vouthons*, 1887, p. 471 (rééusse);

20b. Mis dans l'impossibilité de prendre une décision : Soignies;

* 20c. A bout de moyens d'action : Soignies;

* 20d. Qui n'en sort pas : Mons;

21. Perplexe, ne sachant que penser : Lodelinsart, Châtelineau, Couillet;

21a. Qui ne sait quel parti prendre : Valenciennes;

* 21b. Aux abois : Valenciennes;

22. Hésitant : Charleroi, Châtelineau;

22b. Indécis : Blaton;

VII. 27. Satisfait : Gosselies.

Additions syntaxiques

↑ être réus ↑ : Harinsart, [Saint-Léger]; = Paliseul, Bertrix; — Graide, Nafraiture, Alle; — Yves-Gomezée; — Charleroi, Besonrieux, Godarville, La Hestre, Chapelle-lez-Herlaimont, Gosselies, Roux, Lodelinsart, Châtelineau, Montignies-sur-Sambre, Châtelet; — Haine-Saint-Pierre, Morlanwelz, Carnières; — Soignies, La Louvière, Haine-Saint-Paul; = Mons; — Irchonwelz, Quevaucamps; — Tournai, Mouscron, Mourcourt, Leuze, Blaton; — Erquinghem-Lys; — Douai; — Saigneville, Woignarue, Buigny-les-Gamaches;

- 「 devenir réus 」 : Montignies-sur-Sambre; — Soignies;
- 「 se trouver réus 」 : Douai;
- 「 demeurer réus 」 : Haine-Saint-Pierre; = Saint-Léger;
- 「 se voir réus 」 : Charleroi;
- 「 rendre réus 」 : Besonrieux; — Soignies;
- 「 mettre réus 」 : Jamoigne;
- 「 être au réus 」 : Valenciennes, Aulnoy; — Etaves-et-Bocquiaux.

Je signale en emploi de *réus* comme épithète à La Louvère, dans Charles Geerts : *Chonquième Erbond*, 1979, s. p. : *Il est d'moré l'efant rèyus* — *Qu'on a loumé télcouپ « gugusse ».*

Additions à la proposition étymologique

a. Ajoutons que le *rayu* 'touffu' du Perche est confirmé par le *Trésor... percheron* paru en 1979, p. 140.

b. On ne s'arrêtera pas à l'explication de l'abbé Varlet, p. 267, pour qui « un condamné est toujours surpris et stupéfait en entendant sa condamnation ». Henri Labourasse, p. 471, suggérait que les sens 14 et 20, qu'il atteste dans la Meuse et à Metz (où l'on connaît le sens 13) sont dus à l'analogie « avec le silence que garda Jésus dans le prétoire quand les Juifs s'écrièrent : *Reus est mortis!* ».

c. Il convient d'ajouter aux documents anciens un emploi de 「 être réus 」 qui ne manque pas d'intérêt : on trouve dans la *Friquassee crotessyllonnee*, de Rouen, datée généralement de 1552 mais qui peut être plus ancienne, aux vers 192-200, le passage suivant :

A la bouille bouille caudiere
Je ly coupy la tete
Aussi file à Dieu
Il est bon à dire au maistre
Maistre stichi a rage
Qui esse qui est reux
Faites lay forger

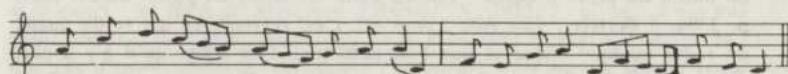
Gobito defendo et pour qui et pour may
Si ie te happe ie teray.

Le vers souligné (197) rappelle la notation de Pasquier (voir p. 54 de mon article). Le rappel du « mot d'esprit » dans la *Friquassee* est bien le témoignage le plus probant de la popularité ancienne de l'expression scolaire \lceil être réus \rceil .

d. Jean Dauby m'a fait part d'une observation qu'une institutrice en retraite d'Aulnoy (environ 70 ans en 1978) lui a faite : « La cérémonie la plus fréquente à laquelle assistaient les gens de nos paroisses, c'était les funérailles, avec leur liturgie constante. Le point fort de cette liturgie est le *Dies Irae*, entendu par tous puisque chanté pendant l'offrande, à laquelle participent même les hommes qui passent le reste de la messe à l'estaminet d'en face. Et quel est le point fort de ce *Dies Irae*? C'est l'avant-dernier verset :

Judicandus homo reus :
Huic ergo parce Deus.

La mélodie de ce verset est un grand cri. Toute la séquence est en ré mineur de type ancien. Pour ce verset de l'*homo reus*, elle monte à sa note la plus aiguë, le ré, tonique, quatrième ligne; et c'est de tout l'air le passage qui réveille l'assistance et s'impose aux oreilles :



Ju-di-can--dus ho--mo re--us Hu ic ergo par---ce Deus.

Et, me dit ma vieille amie, les gens ont dû faire la relation : *homo reus* = **homme au réus**. [Il s'agirait donc d'une] contamination : [c'est ainsi que] le \lceil au réus \rceil viendrait bien de *reus* 'coupable', mais simplement par le son et non par le sens. *J' sus come un ome au réus*, dans l'état

d'esprit qu'on peut avoir à la fin de cette séquence latine effrayante. Vous voyez qu'on peut aller loin, et qu'on ne peut guère aller plus loin; le cimetière est tout près! » A noter que jusqu'en 1930 au moins la prononciation du latin d'église était bien [réus] et non [réous].

Il me semble que cette explication n'est pas à dédaigner. Elle s'appuie sur l'importance du latin d'église dans la transmission du mot au peuple, que j'ai suggérée à la p. 56 de mon article. On remarquera qu'elle explique l'expression 'être au réus' et ne survit que dans une zone qui en gros couvre l'ancien diocèse de Cambrai. Mais l'expression est attestée au moyen âge, avec d'autres qui postulent que *réus'* est un nom. Si le point de départ proposé est correct, on peut se demander pourquoi elle ne survit que dans une zone bien déterminée, et si la musique n'a pas joué un rôle dans le diocèse de Cambrai parce qu'elle était différente, ne serait-ce que légèrement, plus archaïque que dans d'autres diocèses. Bref l'explication est intéressante mais discutable.

Sources détaillées

Alle : une lettre de Marcel Pignolet datée du 30 mai 1978. || **Aulnoy** : Jean Dauby dans une lettre du 17 avril 1978. || **Basècles** : Marcel Gras dans *Löyin*, 1979, 2, p. 11. || **Bassilly** : André Dubois, *A pids d'èscau*, [1983], p. 9; || **Beauquesne** : Aimé Savary et Jules Dufrène, *Etchettes et Bassurries*, 1983, p. 29 : « ène procession... d' gins à mitan réyus d' cartcher botes du matin au vêpe. » || **Berek** : Lucien Tétu, *Glossaire du parler de B.*, 1981, p. 238a. || **Bertrix** : voir Alle : pour mi, c'est ré(y)us', ce qui se dit quand on tente quelque chose et que l'on perd tout d'un coup, qu'il n'y a plus d'espoir de réussite; = 'j'ai perdu la partie'. || **Besonrieux** : Pârain Fred (= Alfred Brouwez), *Recueil de poésies wallonnes*, 1980, [p. 40] : Quand d' m'in r'va, tout bèle mint, — In rèvant d' no méson, — D' sùs réyus' èt chagrin; — le même dans *El Mouchon d'Aunia*, LXX, 1982, 5, p. 89; || **Blaton** : Florian, Duc, Blaton, *son glossaire, ses locutions, ses proverbes*, 1980, p. 118. || **Bourseville** : dans *Ch' Lanchron*, 1983, 12, p. 34b. || **Buigny-les-Gamaches** : René Debrie, voir dans le texte. || **Carnières** : J. Busquin, *Expressions idiomatiques de la région du Centre*, [1981], p. 22 : d'in sùs bin réyus'. || **Le Centre** : *El Mouchon d'Aunias*, IX, 1921,

12, p. 4c; XVII, 1929, 2, p. 28b. || **Cerfontaine** : Arthur Balle, *Saquants fauvés...*, 1978², p. 85b. || **Chapelle-lez-Herlaimont** : Octave Fromont dans *Préumiére Garbéye*, 1946, p. 55 : tout ç' qu'i fzoût, quand il astoût bin réyus', c'it dè s' plange au mésse d' èscole. || **Charleroi** : *Les Murets*, 1976, p. 1 : Vos m' vwèyèz bin rèyusse àvè cès boukèts-ci d'èstoфе. || **Châtelet** : Hubert Haas, *Pa l' craye d'ène pitite viye*, 1980, pp. 105 et 111 : ... dès groûl'mints — Qu'on chouûte, rèyus' èt dju d'alène; = quand d'j' seûs rèyus' 'quand je suis pantois'. || **Châtelineau** : Jean Soupart, *D'jacusse*, s. d., p. 27; le même, *Twènète*, s. d., pp. 13, 15, 34; = Oscar Balériaux, *Al Cinse Maturon*, [1982], p. 42. || **Condé** : Jean Dauby dans *Linguistique Picarde*, XXI, 1981, 78, p. 22a. || **Couillet** : François Gianolla, *Jésus à Châlèrwè*, 1977, p. XI; le même, *Djan d' Mèline*, [1982], p. 13. || **Douai** : E. Flament, *Chansons et Poésies françaises et patoises par Jean d' Douai*, II, 1904, p. 97 : is sont réus d' toudis marcher; p. 130 : *Louis Quatorze*, qui s' trouvot tout réu d'ête resté à k'va tout l' journée... || **Erquinghem-Lys** : Paul Barbier, *Lexique du Patois d' E.-L. (Nord)*, 1980, p. 48a. || **Etaves-et-Bocquiaux** : *Linguistique picarde*, XIX, 1979, 71-72, p. 91 (à peu près disparu); ènn' être ou réu, presque seul subsiste (= être abruti). || **Fleurus** : rèyus' au mwinsse dès brûts chez Henri Pétrez, *Fôves du baron d' Fleuru*, IV, 1957, p. 23. || **Godarville** : Robert Tassin dans *El Mouchon d'Aunia*, LXVI, 1978, 11, p. 125 ; dè sùs vrémint à bon rèyusse. || **Gosselies** : Jules Dehon dans *Goch'lî d'abôrd...*, 1977, p. 122. || **Graide** : is sont vite réus', se dit des jeunes chevaux que l'on attelle pour la première fois, soit pour labourer soit pour débardeur. Lettre de M. Pignolet, voir Alle. || **Haine-Saint-Paul** : Gilbert Jacquard dans *El Mouchon d'Aunia*, LXVI, 1978, 8, p. 149 : avant dju m'in.mérdoûs, — souvint dj'asteûs rèyus', — way, tout s' coum'lout dins m' tiësse. || **Haine-Saint-Pierre** : Flori Deprêtre dans *Les Dedi*, s. d., p. 18; et Si l' Gérant n'astoût nin là..., s. d., p. 3, vv. 1-2 : Gusse èm' dit qu'il est rèyus' — Qu'on n' fét pont d' cas d'in ouvrî : et dans *El Mouchon d'Aunias*, X, 1922, 2, p. 2d : I-n'a pus moyî, dit-st-i, tout rèyus'; ainsi que dans *Préumiére Garbéye*, 1946, p. 44 : dju sùs d'moré rèyus' in intindant s' ranguène. Voir encore Marcel Hecq dans *Des fleûrs walones Pou Nos Scolis*, 1974, p. 26. || **Harinsart** : Albert Yande, *La Louvète à Racontes, Contes, récits et légendes du Pays gau-mais...*, 1982, p. 30 : il è bin cru qu'il atout rèyus'. || **Houdeng-Goegnies** : Michel Degens dans *Dès fleûrs walones...*, 1974, p. 7. || **Irchonwelz** : Maurice Peltier, *Parlaches*, 1977, [p. 3] : Nos-èstinne byin (biè) rèus! Idem dans *Mouture I*, 1980, [p. 20]. || **Jamoigne** : Albert Husson signant Du Rôsi dans *Nwêr Boton*, 1982, 112, p. 26 : mète rèyus' dès djans. || **La Hestre** : René Painblanc dans *El Mouchon d'Aunia*, LXVII, 1979, p. 60 : Vilâdjé

abandonè dèspùs byin trop d'anéyes, — *Du sùs au pus rèyus' dè vos-avoû piérdu*; LXVIII, 1980, 1, p. 16; LXX, 1982, 4, p. 79 — dans *Féts divers*, s. d., s. p.; — dans *Mourzouk*, s. d., p. 12; — dans *Nonke Frèd*, s. d., p. 2; — dans *El gros moncha*, 1975, p. 6 (poème de 1947) : *N'est-ce nín l' cloke èdzoléye, réyusse, èt maleûreûse*; p. 19 : *Avout-i dins s' platia assèz pou yèsse rèyus?*; — dans *Des tchfaus et des omes*, 1979, 2^e partie, p. 33. = Louis Jauniaux, dans *El Mouchon d'Aunia*, LXXI, 1983, 6, p. 111; 9, p. 158 : *El nûte, rèyusse, a mèt'nant r'guimbyi s' trô*. || **La Louvière** : Adolphe Caffet, *Georgette*, 1903, p. 8 : *dju sùs co toute rèyusse in pinsant à ç' què François m'a dit*; — Charles Geerts, *Chonquième Erbond*, 1979, s. p.; *Il est d'moré l'efant rèyus' — Qu'on a loumé têlcoup « gugusse »*. || **Lanchères** : voir sub Beauquesne, p. 178a. || **Les Ecauissinnes** : voir *Le Val Vert*, VIII, 29, 1980, p. 25. || **Leuze** : Eugène Fortin, *L' mancheron*, 1914, p. 36 : *Si i-a consèti, c'est qu'i-ètwat èfin rèus' èyèt rapurè*; — *A la fin i-a oyu yèr wit' joûs, maflè, rèus', l' tampon d' l'oreèle tièdu come in tambour dè basque*. || **Lodelinsart** : Auguste Rainchon, *Din l' grègne*, 1902, p. 18 : *Enfin, dji seûs réusse*. || **Machiel** : une notation de René Debrie dans une lettre du 19 avril 1978. || **Mons** : voir *El Vraie Ervue d' Mons*, 1896, p. 94 : *lés parints étoînt rèus'*; — P. Coubeaux dans *l' Armonaque dé Mons*, 1979, p. 77 : *Eyét j' sùs bé sûr qu' vos n' s'rez nié rèus'* — *D'adviner qu' c'est l'âme du chér Aurélius'*; — *ibidem*, 1980, p. 65; — Albert Noirfalise *ibidem*, 1981, p. 148 : *j' swis réusse*; — voir en outre Henri Delmotte, *Œuvres patoisées*, Introduction et Notes par M. Gaston Talaupe, [1930], p. 10a, dans un texte de 1834 : *j' swis réusse avé ç' lingelà 'je n'en sors pas avec ce linge'*. || **Montignies-sur-Sambre** : Fernand Guillaume dans *El Bourdon d' Châlerwè*, XXXII, 1980, 325, pp. 14-15 : *On èst souvint rèyus' dins in moncha d'affères*; — *On d'vera co rèyus' pou-z-aprindre is' mèstî*; — *On s'ra tèrtous rèyus' à ç' qui poureut*; — *Dji m' sins rèyus' ètou èt trop pauve di langadje*. || **Morlanwelz** : Richard Hennaut dans *El Mouchon d'Aunia*, LXX, 1982, 12, p. 244 : *L' poûve Lèya it rèyusse dè partadjî s' djon.nesse avû in prope-à-rin*. || **Mourcourt** : Agnès Jubaru, *M., mon village*, 1978, p. 52. || **Mouscron** : Léon Maes dans *Mémoires de la Société d'Histoire de M. et de la région*, I, 1979, 1, p. 135 : *Et ch'est là qu' Zèf et Marie is sont arrivés èskintés èt rèus.* || **Nafraiture** : la lettre de M. Pignolet signalée sous Alle. || **Orchies** : Emile Jean Draux, *El' bonn' tchierr'*, [1980], p. 158a. || **Paliseul** : la lettre de M. Pignolet signalée sous Alle. || **Picardie** : Auguste Boucher, *Glossaire du Patois Picard*, 1980, pp. 173-174; — voir sous Tourcoing; — Louis-Fernand Flutre, *Du moyen picard au picard moderne*, 1977, p. 129, maintient étymologie par refusus. || **Quaregnon** : Dominique Cornez, *Le voca-*

bulaire du sentiment en patois borain, 1970, p. 126. || **Quevaucamps** : Bernard Duhant, *Les gens de Q. Leurs sobriquets depuis 1791*, 1977, p. 82 : *On est réuse pou déner.* || **Roux** : Pierre Faulx dans un écrit de 1979. || **Roye** : voir la lettre de René Debrie sub Machiel. || **Saigneville** : voir Debrie dans le texte. || **Saint-Léger** : Cercle Culturel de S.-L., *Glossaire en patois gaumais*, 1978, p. 246 : *djè comptins aléy à la fiête, réus'*, nous comptions aller à la fête, fini'; *d'javans ratrèye réus'*, 'nous sommes rentrés à bout'; *d'moréy bin réus'*, 'rester stupéfait, interdit'. || **Soignies** : *El Mouchon d'Aunia*, LXV, 1977, 11, p. 219 : *Sougni èst bi rëyusse*; LXVI, 1978, 4, p. 64 : *èle èstoût 'ne plotche rëyusse*; 8, p. 152 : ... *leù Gusse èn' catchoût ri — Pou rinde sès djins rëyus' èyèt s' fé calindji*; LXVII, 1979, 5, p. 86, vers 17 de *Docsiné libéré* : *Es'n-ome, rëyus', a d'vu l' quiter*; 11, p. 208; — Ursmar Fiérain, *Em' pétii gardin*, [1948], p. 15 : *l' djint l' vyant arivé èst dèv'nue toute rëyusse.* || **Tourcoing** : Jules Watteeuw dans René Debrie, *Anthologie des Poètes et Prosateurs d'Expression Picarde des XIX^e et XX^e siècles, Cent textes choisis*, 1978, p. 21, lequel, pour le nord du domaine picard, donne, d'après E. Flament [voir cependant sub Douai], p. 28, *leus bras tout réus' à n'en savoir que faire*'. || **Tournai** : Géo Libbrecht dans *Nords*, IV, 1977, 1-2, p. 21 : *s' courtèleot i-étéot réus'*; — Pierre Delancré dans *Soirée dialectale* (2), 1978?, s. p.; dans *N' séchu dins l' vint*, pp. 13 et 66 : *réus' dè tous leús nwits*. || **Tournaisis** : Paul Mahieu, *Les 36 dits du cat-huant*, [1980] : *més parints is seont toudi réus'*; autre : *Bonjour, meüssieù Bleù. Mi j' n'èl muche pos, j' sus catolique. — Wé, é bin mi, Meüssieù Blanc, j' sus réus'*. || **Valenciennes** : la lettre de Jean Dauby sub Aulnoy : il signale Hécart dans les *Augiasana* : *être oréus* 'être aux abois, ne savoir quel parti prendre'; et Quertinier, *L' tour des chinq rimparts* : *J' sus vraimint au réus' pou déraker dè ç' mauvais pas* 'je suis vraiment embarrassé pour arriver à mettre mon récit en route'; *J' tos tout d' même au réus' pou savwár chu qu' j' alos faire* : *prindle [é]l kémin du fôrbou ou bin l' cheu du rimpârt*; — Georges Fidit l'employait aussi dans le Valenciennois. || **Vermand** : P.-L. Gosseu, *Anciennes et nouvelles lettres picardes...*, 1847, A, p. 92. || **Wasmes** : Léonce Druez dans *El Bourdon d' Châlèrwè...*, XXXII, 1980, p. 35 : *d'avant s' ma d' café, Fine chane rëyuse.* || **Woignarue** : voir Debrie dans le texte. || **Yves-Gomezée** : Edgard Gérard dans *El Bourdon d' Châlèrwè*, XXXIII, 1981, 332, p. 2 : *L' gnút qu'est rëyusse — Ercule devant l' djoù à sauts d' puce.*

Roger PINON

W. *tchaborer* « **barbouiller** » et w. *tchabaréye* « **narcisse des bois** »

La plupart des représentants de cette nombreuse famille de mots wallons ont été réunis par le *FEW* qui les classe parmi les matériaux d'origine inconnue.

Dans le *FEW*, 23, p. 193a, s. v^o *salir*, figurent : Neufch. *chaborer* v. a. « barbouiller », St-Hubert *tchaborè* R Ph 4, 212, Bouillon *caboré* « noircir » (1792), *chaboré* (1792), Giv. *tchauborè* « barbouiller la figure, mâcherer, peindre à la hâte », *tšabɔrɛ* v. « se noircir les mains », Gedinne *tšabɔrɛ*, Sedan *šabɔrɛ*, Fumay *tšōbɔri* « se barbouiller la figure », Renwez *tšabɔrɛ*. — Abl. Giv., Gedinne *tšabɔrɛ* adj. « barbouillé de peinture », Fumay *tšōbɔrɛ*; Giv. *tšabɔrɛ* m. « blanchisseur »; *tšabɔrɛy* f. « narcisse jaune, faux narcisse » Brun. 1074.

Dans le *FEW*, 21, p. 155b : Flémalle, Awirs *tchâboréye* f. « primevère », Nivelles *tchambouréye* « id., narcisse des bois » RI, FI 9, 69; nam. Gembloux *tchabaréye* « narcisse des bois », Giv. *tyabɔrɛy* narcisse jaune, faux narcisse » Brun 2, 77. — Le groupe est rattaché à w. *tchaborè* « barbouiller », cf. *supra*. Le *FEW*, 21, p. 185a, ajoute : Couvin *kabaró* m. « narcisse » (avec un autre suffixe).

On peut encore ajouter : nam. *chambaréye* « narcisse, faux narcisse », L. LÉONARD, *Lexique namurois*, p. 59, 484, 637, d'où par métathèse : nam. *tcharabée* « narcisse des bois »,

Le Guetteur wallon, 1932-1933, p. 166; Givry *cabaréye* f. « jonquille » R. DASCOTTE, *Troisième supplément au Dictionnaire du wallon du Centre*, 1983, p. 25; Buzet, Pont-à-Celles, Obaix *chambouréye* f. « jonquille » *ibid.*, p. 30; Arquennes *tchambouréye* « id. » *ibid.*, p. 104.

Du sens de « barbouiller », on est passé à celui de « bigarrer », sens qui peut convenir à un sobriquet; nous proposons de le reconnaître dans : 1431 (à Vierves) « Pierart Cabareit » P. RUELLE, *Actes d'intérêt privé conservés aux Archives de l'Etat à Mons (1316-1433)*, p. 168; la finale -eit écarte le fréquent *Cabaret*. Sans doute aussi le surnom de femme « la Cabrette » que M.-Th. MORLET, *Etude d'anthroponymie picarde*, p. 168, explique par fr. *cabaret*, cf. notre compte rendu dans *Les Dialectes belgo-romans*, 24, 1967, p. 137.

Devant la multiplicité des formes, on pourrait choisir * *cabarer* comme primitif et considérer comme secondaires les longues de la première syllabe et le -o- de la deuxième; parmi les mots ayant exercé une influence analogique, on compterait liég. *dåborer* « barbouiller » : *FEW*, 15/II, p. 49a, s. v^o *dabberen* et liég. *låborer* « embrener, embouer » : *FEW*, 23, p. 193a, avec les nombreuses variantes dans le *DFL* p. 41b, s. v^o « barbouiller ».

Dans * *cabarer*, le préfixe *ca-* pourrait avoir la valeur intensive, comme dans nam. *caflori* « diapré, multicolore » : L. LÉONARD, *Lexique namurois*, p. 56, 637; le verbe serait le fr. *barrer*, au sens de « tracer une barre », comme dans fr. *barré* « bigarré » : *FEW*, 1, p. 259a, s. v^o * *barra*, source aussi de fr. *barioler*, d'où w. *gabrioler* « barioler ».

Notre hypothèse offre certes des difficultés et il n'est pas douteux que le problème est plus complexe.

Jules HERBILLON

Anc. wallon *foyneaul,* *foyenet* « **furet** »

Sous l'ancien régime, le seigneur rappelait périodiquement à ses sujets les défenses qui leur étaient faites; ces proclamations, lues aux plaidés généraux, s'appelaient records ou bans de police.

Un record de la cour d'Otrange [W 14] de 1543 prescrit que nul « ne soy présumé de prendre avec le foyenet ne de traire d'arballestre ou d'autres instrument... avecque le foeynet » *Greffé scabinal d'Otrange*, reg. 18, fol. 27 v° - 28.
— Un autre record de la même cour de 1551 stipule que nul « ne prenderat et ne tirerat soit d'arballet ou collevrinnes. Et ossy q(ue) l'on ne tiendra chiens de chasse sans la grace de s(eigne)ur ne ossy foyneaulx ne forceaulx por prendre les connyns » *ibid.*, reg. 19, fol 17.

Foyenet et *foyneaul* sont deux dérivés du même thème: nous proposons d'y voir le moy. fr. *foinet* « petit de la fouine » et *fouineau* « id. » (hap. leg.) : *FEW*, 3, p. 368b, s. v° * *fagina*, et de traduire par « **furet** ». Le mot a été appliqué à d'autres animaux, le blaireau, la belette (ainsi w. *fawin.ne*) et le verbe fr. *fouiner* « se dérober comme la fouine » a pris le sens populaire de « **fureter** » : *FEW*, 3, p. 369.

On pourrait songer à rattacher au même thème w. (Glons) *fôh'ner* « **fureter** » *DFL*, p. 230, qui, à notre connaissance, n'a pas encore été expliqué. Pour le -ô- long, cf. plus haut « *foeynet* » en 1543; le -h- resterait à justifier.

Jules HERBILLON

Chronique

Mémoires universitaires 1983 (Philologie Romane sauf indication contraire).

Université de Liège :

- CORBAY Carine, *L'exploitation forestière dans la région de Bra* [Ve 45].
HUYGEN Bénédicte, *Anthroponymie hervienne contemporaine*.
NEUZY Anne, *Lexique wallon du XVIII^e siècle (Billets de loterie)*.
NOEL Stany, *La vie agricole à Sourbrodt. Etude dialectologique et ethnographique*.
WARNIER Jean-Marie, *Le théâtre wallon contemporain dans la région liégeoise (1970-1982)*.

Université Catholique de Louvain :

- AVRIL Agnès, *Néologismes et régionalismes dans La Belgique de Camille Lemonnier*.
DA SILVA Anne, *Essai de description du carnaval dans le Centre : Estinnes-au-Val, Haulchin, Mont-Sainte-Aldegonde* (Institut d'Education Physique).
DELEM Christine, *En rimes et en chansons. Édition critique de chansons, poèmes et textes en prose d'Henry Raveline*.
DEPOTTE Pascale, *Le forgeron d'Isières (A 23). Etude dialectologique et ethnographique*.
DETTRY Chantal, *Étude phonétique sur le français de Herve*.
GILLET Pascale, *Toponymie de la commune de Lisogne (D 39)*.
KLEINKENBERG Alain, *La pétanque : jeu et sport* (Institut d'Education Physique).
LUYTEN Marc, *Toponymie de Ham-sur-Sambre (Na 89)*.
MOLLAND Martine, *Emile Lempereur, défenseur et diffuseur des richesses spirituelles wallonnes*.
VANDEVOORDE Philippe, *Les jeux populaires des enfants de Wodecq* (Institut d'Education Physique).

TABLE DES MATIÈRES

Jean LECHANTEUR, Pour l'étude du suffixe <i>-aculu</i> en Wallonie ...	5	
Victor GEORGE, L'expression du temps à Bois-Borsu [H 71]	41	
Jean-Jacques GAZIAUX, Textes dialectaux de Jauchelette [Ni 67] ...	49	
Louis REMACLE, Le wallon <i>aplé</i> vient-il du sud?	65	
Maurice PIRON, Les premiers textes connus du cramignon liégeois	74	
Sous la direction de Maurice Piron		
Mélanges		
Louis REMACLE, Notes critiques	97	
Jean LECHANTEUR, A propos du nom de famille <i>Corombelle</i> . Note d'étymologie et de phonétique	118	
Jean LECHANTEUR, Gloses (Littérature ancienne)	124	
Roger PIRON, 'être réus' en Wallonie (Compléments)	129	
Jules HERBILLON, W. <i>tchaborer</i> « barbouiller » et w. <i>tchabaréyé</i> « narcisse des bois »	140	
Jules HERBILLON, Anc. wallon <i>foyneaul</i> , <i>foyenet</i> «furet»	142	
Chronique		143

SOCIÉTÉ DE LANGUE
ET DE LITTÉRATURE WALLONNES LIÈGE

Cotisations : Pour faire partie de la Société et recevoir les publications ordinaires de l'année, il suffit de s'inscrire en versant la cotisation annuelle de *membre affilié* (400 F) ou de *membre protecteur* (minimum 600 F) au C.C.P. 000-0102927-10 de la S.L.W.

Vente des publications : s'adresser exclusivement à Roger Pinon, quai de Rome 10, Boîte 031, 4000 Liège. Une liste complète des publications disponibles est consultable à la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie.

Extrait du catalogue :

Les Dialectes de Wallonie, le tome 450 F

Bulletin de la Société de Langue et de Littérature wallonnes
(76 tomes parus, la plupart encore disponibles) :
tome 75 (1974) : A. LALOUX, *Mi p'tit viyadje dès-ans au long* ;
J. MASSONNET, *Lexique du patois gaumais de Chassepierre et de*
la région (A-C), 356 pp. 900 F
tome 76 (1975) : J. MASSONNET, *Lexique...* (fin) (n'est fourni
qu'avec le t. 75) Ensemble 1.600 F

Bulletin du Dictionnaire wallon, 23 tomes s'informer auprès de
Annuaire de la Société, 34 tomes M. Pinon

Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes :

J. FELLER, *Traité de versification wallonne*, 1928, 400 pp. 1.000 F
R. DASCOTTE, *Étude dialectologique... sur l'élevage dans le*
Centre, 1978, 158 pp. 350 F
L. REMACLE, *Glossaire de La Gleize*, 1980, 216 pp. 500 F

Collection littéraire wallonne :

1. J. CLASKIN, *Airs di flûte et autres poèmes wallons*, éd. critique
par Maurice Piron, 1956, 156 pp. (*) 350 F
2. W. BAL, *Fauves d'el Tâye-aus-Fréjés èt Contes dou Tiene-*
al-Bije, 1956, 110 pp. 250 F
3. G. WILLAME, *Sonnets*, éd. critique par Jean Guillaume, 1960,
78 pp. 200 F
4. F. DEWANDELAER, *Œuvres poétiques*, éd. critique par
Jean Guillaume, 1970, 222 pp. 500 F

Collection « Littérature Dialectale d'Aujourd'hui » :

1. J.-D. BOUSSARD, *Li Rodje Dame* (*). — 2. É. GILLIARD, *Li dérène*
saison. — 3. M. DUSSAUSSOIS, *Et l'ivier qui va v'ni*. — 4. J. D'INVERNO,
On neûr vèvi qu'on nome amoûr... — 5. J. RATHMÈS, *L'efant so l' teût*. —
6. Ch. GEERTS, *Lès-eûres d'après*. — 7. V. GEORGE, *Rècinèyes* : le
volume 125 F
8. A. HENIN, *Lès téres dau Bon Diè* (vol. double) 250 F
9. J. HOUBART-HOUËG, *Contes d'on payis d'ôte pâ*. — 10. J. SPINOSA-
MATHOT, *Èl bos qu'on fait lès violes*. — 11. J.-M. MASSET, *Treüs contes* : le
volume 150 F

(*) Ne se vend plus qu'avec la collection complète.



Imprimé en Belgique

BD. 27.157

A.I.M.-BIBLIO, Avenue G. Truffaut, 42 - 4020 LIEGE